

L'ABBAYE DE PAIRIS
dans
LA HAUTE VALLEE DE LA WEISS



Société d'Histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey
1995

Jean-Luc Eichenlaub - Lucien Jecker - Jean-Marie Jenn
Benoît Jordan - Claude Muller - Laurent Nitsch

L'ABBAYE DE PAIRIS
dans
LA HAUTE VALLEE DE LA WEISS

de la fondation en 1138
à l'hôpital contemporain

Société d'Histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey
1995

Préface

A longueur d'année, les passants se rendant aux Lacs d'Orbey ou vers les champs de neige du Col du Calvaire passent devant l'imposant bâtiment de l'hôpital d'Orbey-Pairis.

La plupart ne soupçonnent pas qu'ils traversent l'enclos de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis dont il ne reste malheureusement à ce jour que peu de restes architecturaux.

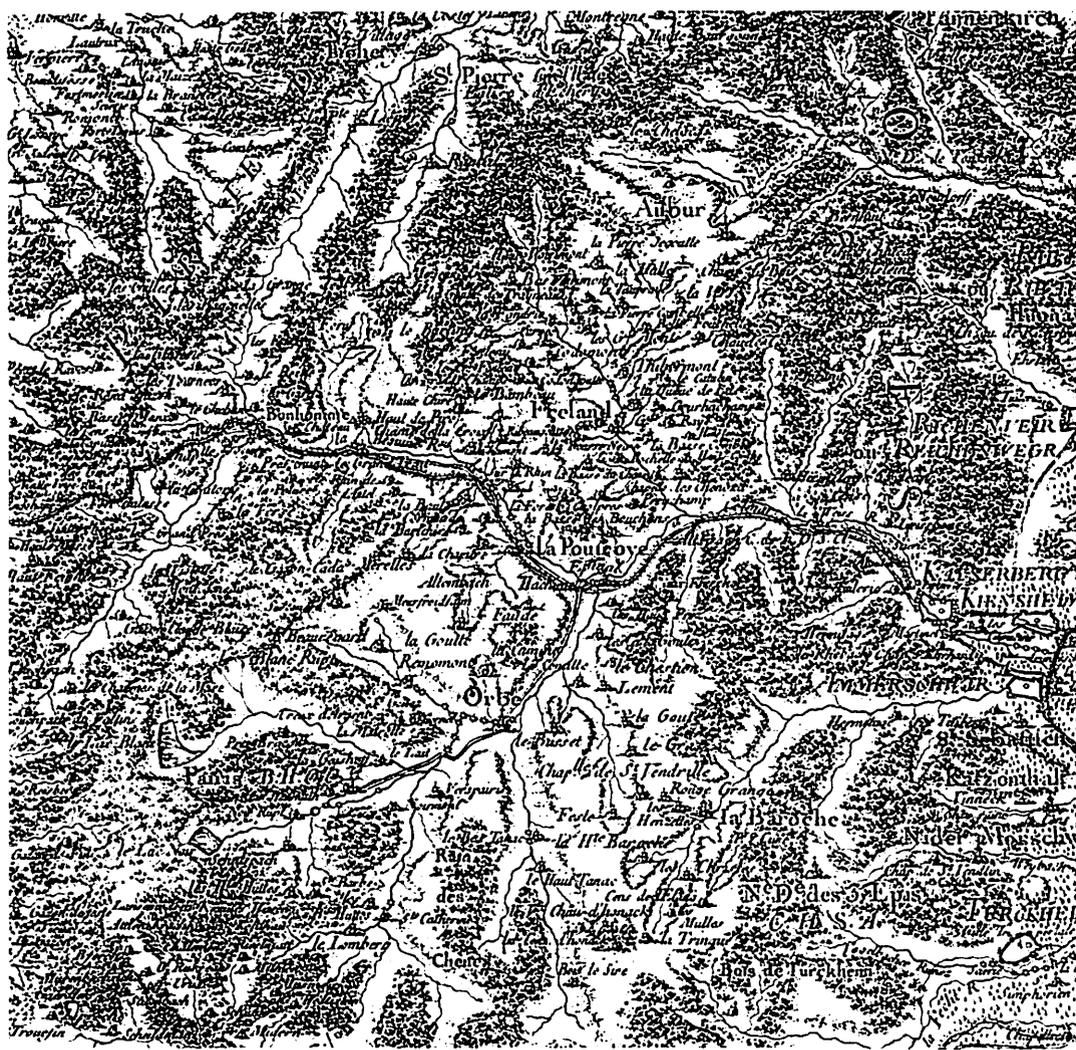
Beaucoup ignorent même l'existence de ce monastère si important dans le passé, tant par l'économie régionale et les arts que par l'intelligence, la piété et la puissance de certains de ses abbés comme Philippe de Rathsamhausen, Jean de Hattstatt et, plus près de nous, Bernardin Buchinger.

Je remercie donc la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey d'avoir su réunir une équipe dévouée d'historiens et de chercheurs pour éditer l'histoire de l'abbaye de Pairis, replacée dans le cadre plus large de notre vallée.

Pairis a laissé son empreinte dans bien des communes d'Alsace. Huit siècles de prière et de vie spirituelle ont imprégné ces lieux qui continuent, dans un calme toujours respecté, d'accueillir et de charmer.

Jean Schuster
Maire d'Orbey
Conseiller général

La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey exprime ses remerciements à la Commune d'Orbey, au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, à l'Hôpital du Canton de Pairis, au Conseil Régional d'Alsace, ainsi qu'aux nombreux souscripteurs individuels qui ont permis la parution de cet ouvrage



Carte de Cassini - XVIIIe siècle. Détail de la feuille 163.
Cliché Jean-Luc Ancel.

Chapitre I

la haute vallée de la Weiss: géographie, faune et flore

Venant de Kaysersberg et remontant le long de la Weiss, le voyageur dépasse Alspach; la vallée se rétrécit alors puis s'élargit à nouveau, en-dessous du village de Hachimette. Du côté nord descend le ruisseau de l'Ur, depuis Fréland. Deux kilomètres plus haut, la vallée se divise, au pied du Grand Faudé, massif boisé qui culmine à 773 mètres. La Béhine, après avoir traversé Le Bonhomme et Lapoutroie, rejoint la Weiss. A cette fourche, s'ouvre la vallée de la Weiss proprement dite, elle-même divisée en deux par le Noirmont, au-dessous duquel se dresse le bourg d'Orbey. Vers le sud, la vallée de la Petite Weiss conduit au col du Wettstein, qui marque la limite du val d'Orbey et de la vallée de Munster. Vers le nord, la route monte vers Pairis puis se dirige vers le Lac Blanc et le Lac Noir, situés sous la crête des Hautes Chaumes, limite entre l'Alsace et la Lorraine. Un passage sous la Tête des Immerlins (1144 m.) permet d'atteindre le col du Louchbach (1075 m.) et, de là, de rejoindre la route vers Saint-Dié et la Lorraine.

La route qui monte de Kaysersberg à Lapoutroie et au Bonhomme, vers la Lorraine, est entretenue, protégée et convoitée dès le XIIIème siècle; sur cette artère se branche la route secondaire vers Orbey et Pairis, d'où le voyageur accède à Labaroche et à la région du Hohnack. Mis à part ces deux routes, on ne disposait que de chemins muletiers ou de sentiers.

Pairis se situe sur une terrasse orientée à l'est, sur le flan du Noirmont, dominant la vallée. Sur la carte de Daniel Specklin, en 1576, Pairis apparaît comme le dernier lieu habité dans le haut de la vallée.

Mathias Ringmann, humaniste surnommé par ses contemporains *Philesius Vogesigena* - le "vosgien affectueux" - naquit en 1482 près de Pairis: il décrit ainsi son lieu de naissance (1) :

*Sic ego qui Vogesi penes alta cacumina
montis Paganus viridi prodes valle natus.*

"les Vosges sont ma patrie,
je suis né dans une verte vallée
près des hautes cîmes."

Bel endroit, mais dur en hiver d'où l'étymologie avancée par Gunter de Pairis, ce moine écrivain du XIIIème siècle: Baar Eis. On est loin de l'argumentation des philologues, qui voient dans Pairis une altération de *Paradisium*, qui évoquerait la douceur du climat, notamment en été.

Cependant, il faut noter l'exactitude de l'appellation populaire de "vallée verte" attribuée à ce bout de vallée: même au coeur de l'été, la haute vallée de la Weiss se présente sous un jour verdoyant.

Alimentée par de nombreux ruisseaux, la Weiss constitue l'artère vitale de la vallée: son débit assure l'irrigation des prairies et l'alimentation des étangs, ainsi que diverses activités industrielles traditionnelles (ateliers et moulins).

Le Lac Blanc et le Lac Noir sont d'origine glacière; le Lac Noir, situé plus bas que le Lac Blanc, a été réaménagé dans l'entre-deux-guerres, utilisant la différence de niveau entre les deux lacs pour transformer l'énergie hydraulique par conduite forcée en électricité. C'est ainsi le seul barrage à disposer d'une réserve d'eau naturelle. A noter que l'eau du Lac Noir est pompée durant les heures creuses et remontée dans le Lac Blanc, afin de reconstituer les réserves qui servent, en heures pleines, à fabriquer une électricité plus chère... Les anciens de la vallée se souviennent de la catastrophe du 4 janvier 1934: le barrage du Lac céda, provoquant la mort des techniciens présents sur le site.

Du point de vue géologique, les sols se présentent de nature différente: le Noirmont est gréseux sur son flanc sud, vers les Basses Huttes, alors que son flanc nord, face à Pairis, et son versant ouest sont de nature granitique.

La flore

Sur ces sols de natures différentes, poussent des arbres en fûtaies ou en taillis, où l'on retrouve les principales essences présentes dans la région: le sapin des Vosges (*Abies pectinata*) caractérisé par son aspect très sombre, dont les feuilles portent sur leur revers deux stomates blanches permettant à la feuille de respirer. Le sapin est en concurrence avec l'épicéa (*picea excelsa ou picea abies*), le tiers restant étant composé de feuillus: hêtres, charmes, sorbiers, très peu de chênes malgré l'altitude. L'alisier (*sorbus aria*) est également présent, atteignant 4-5 mètres de haut, se développant souvent dans les haies séparant les prairies; après une floraison blanche, l'arbre porte des baies noires: on en fait de l'alcool, spécialité de la vallée. Le pin (*pinus sylvestris*) occupe à 80 % le massif appelé "le rain des chênes", c'est-à-dire le versant vis-à-vis de la face sud du Noirmont, aux Basses Huttes: il s'agit là d'une conséquence de la reforestation entreprise à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Il subsiste très sporadiquement des peupliers trembles (*populus tremula*) dans les zones humides, ainsi face à Pairis, sur le Noirmont en fond de vallon.

La masse sombre du Noirmont, couverte de sapins pectinés (*abies pectinata*), de hêtres (*fagus sylvatica*), d'épicéas (*picea exelsa*) et de sorbiers (*sorbus avenparia*) protège un sous-bois riche en myrtilles, aïrelles et champignons. C'est à l'exploitation de ces richesses naturelles que l'on doit des spécialités locales telles que tartes, confitures de fruits sauvages, alcools d'alisier ou de bouillon blanc.

La haute vallée de la Weiss est l'une des rares régions d'Alsace à bénéficier d'une population de houx aussi dense (*ilex aquifolium*). Devenue une espèce protégée, cette plante vivace est bien adaptée aux rigueurs du climat des vallées vosgiennes et de celle d'Orbey en particulier.

La flore composant les plaines de fauche et les pâtures est particulièrement riche et intéressante par sa diversité: au long de l'année, on trouvera au printemps la primevère des montagnes, communément appelée "coucou", les anémones silvestres blanches en bordure de forêt, rehaussant le pourpre d'un bois-joli (*daphnée mezereum*). Anémone pulsatile alpine et renoncules prendront le relais au début de l'été, puis laisseront place aux orchidées mâles, et, beaucoup plus rares et très localisées, aux orchidées globeuses d'un rose flamboyant. Digitales pourpres, épilobes de Saint-Antoine et séneçons fleuriront plus avant dans la saison, en lisière de forêt ou dans les coupes à blanc opérées par l'ONF dans les forêts domaniales des lacs.

L'activité humaine a profondément modifié l'aspect de ce pays de montagne. L'agriculture de montagne tournée vers l'élevage bovin et ovin réclame de nombreuses pâtures et prés de fauche pour l'effouragement du bétail, d'où cette vision d'un paysage très clair, où les forêts sont cantonnées dans les zones pentues, les fermes s'éparpillant depuis le haut d'Orbey jusqu'au Lac Noir.

La faune

Dans cette région peu densément peuplée (bien que l'occupation humaine soit généralisée), le promeneur silencieux peut observer, avec quelque peu de chance et aux heures les plus discrètes, l'ensemble des grands ongulés d'Alsace: en premier lieu, le cerf (qui pèse près de 200 kg). L'époque du brame, fin septembre début octobre, constitue la meilleure période pour l'apercevoir. A noter que c'est aux mois de mars-avril qu'il perd ses bois qui lui donnaient son allure princière. Un mois plus tard, en mai-juin, les faons nouvellement nés s'ébattent dans les sous-bois. Il importe alors d'éviter de les toucher, de laisser errer les chiens, même de sortir des chemins, car la biche, relevant l'odeur humaine, risque d'abandonner ses petits.

Le chevreuil, cousin du cerf mais ne pesant qu'une vingtaine de kilos, a ses petits au même moment, avec le même problème lié au dérangement. C'est l'un des

rare herbivores à avoir adopté la gestation prolongée: le fœtus attend les premiers jours du printemps pour se développer.

Contrairement à sa réputation, le sanglier est l'un des animaux les plus sociables de la forêt: une mère peut adopter des marcassins orphelins comme ses petits. Animal nocturne, il s'aperçoit à la tombée de la nuit ou au lever du soleil, après un guet silencieux et patient. Mais les sangliers suscitent l'hostilité des agriculteurs, car ils abiment les prés de fauche en "vermillant", c'est à dire en retournant la terre pour chercher le ver blanc du hanneton sous 5 cm de terre, ce qui cause des problèmes aux faucheurs.

Le chamois est bien connu pour son agilité spectaculaire lors des poursuites frénétiques dans les rochers. On l'aperçoit dans la région des Lacs essentiellement. Après l'époque du rut au mois de novembre-décembre, surviennent les naissances au mois de mai.

Outre les ongulés, la faune comprend de nombreux animaux, comme le renard, chasseur discret qui rentre dans sa tanière à l'aube, à l'instar du blaireau, nocturne, invétéré dégustateur de fruits sauvages, dont la présence est révélée par ses traces imprimées dans le sable gréseux et rose des chemins forestiers. Le chat sauvage et l'ensemble des mustelidés courants en Alsace (martre, fouine, belette et hermine) sont également présents dans ce biotope varié, constitué de sous-bois, de rochers, de prairies coupées de haies.

L'avifaune est représentée par de nombreuses espèces, dont certaines typiques de la moyenne montagne. Le cincle plongeur (*cinclus cinclus*), encore appelé merle d'eau, facilement reconnaissable par son plastron blanc et sa queue courte, trouve sa nourriture en marchant sous l'eau dans le lit des ruisseaux. De par son régime alimentaire, cet oiseau est un véritable baromètre de la qualité biologique des ruisseaux.

Espèce bien plus discrète et plus rare, mais encore présente sur les hauts de Pairis: la gélinotte des bois (*bonasia bonasia*), gallinacée de la famille des tetraonides, au somptueux plumage aux couleurs de feuilles mortes.

Le coq de bruyère (*tetrao urogallus*), ou grand tétras, animal témoin de l'ère glaciaire, oiseau mythique habitant les zones très froides, est difficilement observable: réputé pour ses parades spectaculaires, il n'en est pas moins très sensible aux dérangements. Une zone protégée sur les hauts du Lac Blanc, interdite à tout promeneur, a pour but de préserver un havre de paix à cet oiseau très farouche.

Parmi les rapaces, on remarque une très belle population de buses variables

(*buteo buteo*) particulièrement bien adaptées à ce biotope de prés et de pâtures. Ses teintes oscillent du blanc crème au marron foncé. Elles se nourrissent de petits mammifères: souris, muscarins, campagnols... Outre les buses variables, on voit évoluer des éperviers. Ils se nourrissent d'oiseaux, tout comme quelques couples bien acclimatés d'autours des palombes (*accipiter gentilis*), de la taille d'une buse, qui chassent en vol ou des oiseaux blessés à terre. L'épervier et l'autour des palombes sont parés de plumages très proches: gris moucheté sur le ventre, gris ardoise sur le dos pour l'épervier, brun-roux sur le dos pour l'autour.

L'agriculture

A l'époque moderne (2), les terres cultivées dans le Val d'Orbey étaient stériles ou médiocres. Ainsi, on trouvait des jardins potagers, quelques champs labourés (avec de fortes variantes locales: aucun au Bonhomme, 300 arpents à Orbey). Comme partout, l'assolement triennal constituait le cadre normal de la culture: deux ans de culture, un an de jachère pour reposer le sol, dans les zones aux terres réputées fertiles. Dans les mauvaises zones, les plus nombreuses, les sols étaient laissés en jachère dix ans. En fait, seul un tiers des terres se trouvait emblavé chaque année.

En raison d'un climat de montagne peu favorable à la culture du blé, l'agriculture locale n'a jamais pu fournir suffisamment de grains pour la population de la vallée, obligée d'acheter sur les marchés de la plaine le surplus indispensable. Par ailleurs, il faut relever les difficultés techniques d'exploitation en raison de la pente: les attelages de chevaux étaient quasi-inconnus, au profit des boeufs; mais ces attelages bovins devaient être nombreux, six à huit par train de charrue. Ceux qui ne disposaient pas de bêtes labouraient à la main.

Aussi l'élevage est vite devenu l'activité agricole par excellence du Val d'Orbey. Chaque famille au début du XVII^{ème} siècle possédait au moins une ou deux vaches, mais peu détenaient un troupeau de plus de cinq bêtes.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que l'alimentation se basât sur les céréales (avoine, sarrasin, orge) mais surtout sur les produits des jardins: pois, fèves, et les produits lactés: fromage notamment. En 1716 déjà, on cultive la pomme de terre dans le Val d'Orbey, tubercule que "découvre" Parmentier soixante ans plus tard lors d'un voyage en Alsace et qu'il expérimente ensuite en Ile-de-France. Depuis longtemps, la pomme de terre figurait en bonne place sur les tables orbelaises, et servait également à la confection d'un pain de mauvaise qualité. Ainsi, malgré le déficit en céréales, les habitants du Val d'Orbey ont été, par la culture de la pomme de terre, à l'abri de grandes famines ou, au moins, de disettes.

Au cours du XIX^{ème} siècle, l'industrialisation naissante et l'adoption de progrès

technique amenèrent les paysans du Val d'Orbey à abandonner la culture des céréales et à se spécialiser dans l'élevage. Après plusieurs générations, cette forme de production reste la première activité agricole de la vallée de la Weiss, dont les habitants se sont tournés vers d'autres sources de revenus: l'artisanat et la vie ouvrière, également depuis quelques décennies vers le tourisme.

La population du Val d'Orbey, en cette fin de siècle, travaille essentiellement dans la plaine ou dans quelques industries locales. Le Val est aussi devenu une zone de résidences secondaires et de tourisme, un tourisme qui offre au visiteur plusieurs options: le ski de descente, au Lac Blanc, ou le ski de fond, sur les crêtes; en été, de grandes randonnées.

La langue

L'Alsace offre une vaste palette de toponymes germaniques, sauf dans certaines régions: au sud, vers la Trouée de Belfort, dans le Val de Lièpvre et dans le Val d'Orbey. La région du Val d'Orbey semble avoir bénéficié d'un peuplement de francophones dès l'an 1000, en partie en raison des possessions de l'abbaye de Saint-Dié dans ce secteur. Lorsque les châteaux du Hohnack et du Judenburg (au-dessus du Bonhomme) sont construits au XII^{ème} siècle, le peuplement est alors suffisamment important pour permettre et justifier de telles entreprises. Le patois roman remonterait donc au XI^{ème} siècle, aux premiers temps de la colonisation effective du Val d'Orbey, et a subsisté avec beaucoup d'acuité jusqu'à ces dernières années, malgré les efforts de francisation ou de germanisation. Aujourd'hui, des bénévoles enseignent ce patois dans les établissements scolaires, afin de préserver et de transmettre cette partie intégrante du patrimoine des vallées de la Weiss et de la Béhine.

Certes, le patois connaît de notables différences entre les villages: Lapoutroie se vante de son "bon parler français", alors qu'Orbey revendique le patois. Mais les racines restent les mêmes, ce qui a permis l'élaboration d'un lexique du Patois et l'étude de cette langue romane, implantation isolée dans un monde à dominante germanophone.

Les industries traditionnelles

Outre l'agriculture, on discerne vers 1770 l'existence d'ateliers textiles chez les paysans. Ceux-ci exécutent à domicile soit du tissage, soit, surtout, du filage de coton pour les industriels de la plaine. Outre cette activité complémentaire, le travail du bois, soit lié à l'exploitation de la forêt (scieries), soit au façonnage domestique, mais aussi quelques moulins, l'exploitations des carrières de pierre du Noirmont et du Hohnack, constituent la majeure partie de l'activité industrielle et artisanale traditionnelle du Val d'Orbey.

L'habitat

La vallée d'Orbey se caractérise par le disséminement des fermes jusqu'à des altitudes importantes: les hommes ont cherché à repousser au maximum la forêt pour gagner un maximum de place en pâturages (3).

Les hommes ont combattu la forêt pour transformer les terroirs les plus accessibles en terres de cultures ou en prairies. Cette lutte est liée à l'habitat qui présente une particularité d'être à la fois groupé dans des villages et des bourgs: Orbey, première agglomération de la vallée, mais avec un certain nombre de hameaux ou d'écarts: les Basses Huttes, dans un vallon parallèle au-dessus d'Orbey, les Hautes Huttes, Tannach, Pairis.

Les fermes se présentent sous la forme de monoblocs, avec l'étable située au rez-de-chaussée, l'habitation y étant contiguë et occupant également l'étage; le grenier à fourrage occupe les combles. Généralement, un accès direct du côté amont de la ferme permet, par une passerelle, d'accéder avec des charrettes, tombereaux... directement pour le déchargement du foin.

L'habitat dans les bourgs et villages est moins typé. A noter que le colombage n'existe pas: les murs sont montés en moëllons, crépis, avec quelques éléments en pierre de taille utilisée pour les encadrements de fenêtres et de portes. Les toits étaient jusqu'il y a peu de temps en chaume, ce qui était cause de nombreux incendies dévastateurs. Toutes les maisons se présentent sous la forme de parallélépipèdes trapus, aux ouvertures réduites. Le côté nord-ouest est souvent couvert de bardeaux de bois et depuis peu, d'ardoises, afin de protéger les édifices des intempéries.

Ainsi, les conditions naturelles ne sont guère favorables à une floraison sociale ou économique. Pourtant, la démographie du Val d'Orbey n'a cessé de croître depuis le début du XVIIIème siècle jusqu'à la première moitié du XIXème siècle (4), avant de connaître un déclin progressif, qui connaît son point le plus bas dans l'entre-deux-guerres et vers 1960, Orbey, principale commune de la région, étant un cas à part:

Orbey: 162 feux en 1720

5616 habitants en 1846

stabilisation à 3200 environ au XIXe s.

Labaroche: 29 feux en 1720

2303 habitants en 1851, chute à 800 en 1945

remontée à 1676 en 1990.

Lapoutroie: 62 feux en 1720

2631 habitants en 1841, creux en 1960 à 1600 habitants env.
remontée à 1981 en 1990.

Le Bonhomme: 34 feux en 1720

1255 habitants en 1836

chute à 800 habitants environ dans l'entre-deux-guerres
glissement qui se poursuit jusqu'en 1990 (607 habitants).

Fréland: 40 feux en 1720

2179 habitants en 1846, lente chute jusqu'en 1975 (1033 habitants)
suivie d'une reprise: 1134 habitants en 1990.

Ce facteur démographique est l'une des raisons qui ont donné au Val d'Orbey cette image de "vallée ouverte", tant vers la Lorraine francophone que vers la plaine germanophone, malgré son relatif isolement, un isolement pourtant recherché par les moines cisterciens en 1138.

Notes

- 1 - Les origines et la vie de Mathias Ringmann restent assez obscures; si ses écrits semblent prouver qu'il est bien né dans le Val d'Orbey, d'autres indices désigneraient Eichhoffen (près d'Andlau) ou Reichsfeld. De même, le lieu de son décès, vers 1511, reste incertain: Sélestat ou, plus vraisemblablement, Strasbourg: en effet, Ringmann, après des études à Heidelberg puis Paris, devient en 1503 maître d'école à Colmar puis Strasbourg, avant d'entrer en 1506 comme correcteur d'épreuves chez les imprimeurs strasbourgeois Knobloch et Gruninger. Il est dans les années suivantes associé au *Gymnase Vosgien*, une académie d'érudits se réunissant à Saint-Dié, qui travaille sur la découverte du Nouveau Monde et lui attribue pour la première fois le nom d'*America* (voir RONSIN (Albert). *La contribution alsacienne au baptême de l'Amérique*. ds: Les alsaciens et l'Amérique du XVIe siècle au début du XXe, Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse, 1985/2, n° 797, p. 29-39).
- 2 - JEHIN (Philippe). *L'agriculture dans le Val d'Orbey au début du XVIIIème siècle*. - ds: Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1992, n° 11, p. 45-53.
- 3 - JEHIN (Philippe). *Les hommes contre la forêt. L'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIIIème siècle*. - Strasbourg, 1993.
- 4 - Données indiquées par KINTZ (Jean-Pierre). - *Paroisses et communes de France: Haut-Rhin et Territoire de Belfort*. - Paris, 1994.

Chapitre II

L'abbaye de Pairis des origines au milieu du XVe siècle

"Comme l'étoile du matin"

Jacques Fournier, abbé de Fontfroide,
pape sous le nom de Benoît XII

Comme c'est assez souvent le cas, les origines de l'abbaye de Pairis sont mal connues (1). Cependant, comme Pairis appartient à l'ordre cistercien et que les différentes étapes de création d'un établissement de moines blancs sont, quant à elles, bien précises, on peut essayer de retracer les débuts de l'abbaye avec vraisemblance.

Les débuts de Cîteaux et la Haute-Alsace (2)

A chaque période du moyen âge correspond un type de fondation religieuse, celui qui est le mieux en phase avec la vie de l'époque ; après Cluny au temps du grand développement de l'économie rurale, avant les ordres mendiants (augustins, carmes, dominicains, franciscains) au temps du développement des villes, c'est le temps de Cîteaux. Un temps court - principalement le XIIe siècle et le début du XIIIe. Les siècles suivants voient un net déclin.

A l'origine de Cîteaux on trouve les figures de Robert de Molesmes, Aubry et Etienne Harding (3), fondateurs, et prédécesseurs de saint Bernard (+ 1153). Par réaction contre la splendeur clunisienne, ces bénédictins au parcours parfois atypique souhaitent revenir aux sources, en recherchant par exemple les meilleurs manuscrits, en promouvant un style de décoration, d'architecture, un type d'organisation, de hiérarchie au sein de l'ordre (4), un mode d'exploitation des domaines. C'est la période des grands défrichements à partir d'un centre implanté dans une étendue hostile à l'homme, c'est la période également d'un très fort développement des abbayes cisterciennes soit par création, soit par affiliation de congrégations déjà existantes.

Les grandes lignes de la structure de l'ordre sont bien connues : abbayes mères, abbayes filles. Les filles de Morimond (5) par exemple sont situées dans un domaine géographique spécifique (Europe centrale). L'abbé de l'abbaye mère a un droit de regard sur l'administration des abbayes filles. Même si l'autonomie est réelle, il y a toujours union.

En Haute Alsace (qui depuis le VIIIe siècle dépend au spirituel de l'évêque de Bâle) Morimond essaime par Bellevaux vers 1124 à Lucelle (6) qui essaime de même vers 1138 à Pairis.

Les étapes de la fondation

A l'origine d'une abbaye cistercienne il y a une donation, dont l'acte est assez rarement conservé. Il s'agit d'un don de terres (de bois, de prés, de vignes) effectué par un puissant. Pour Pairis, deuxième établissement bénédictin après Alspach à s'installer dans la vallée de la Weiss, le donateur est Ulrich d'Eguisheim, qui appelle vers 1138, au fond de la vallée de Kaysersberg, une colonie de moines de Lucelle (7). La famille d'Eguisheim, au XIIe siècle, est l'une des plus importantes familles d'Alsace : c'est dire l'importance accordée à Pairis. Beaucoup de familles nobles seront en relation avec Pairis, le relevé des noms cités dans le nécrologe ou les pierres tombales de Pairis dont il est question plus loin le prouvent.

Le domaine doit être isolé, inculte, bien alimenté en eau, assez grand pour permettre à la communauté (8) de vivre. Précisons ici l'étymologie vraisemblable de Pairis : le mot viendrait d'un terme de vieux haut allemand signifiant *désolé*. Qu'il soit permis de faire une autre hypothèse : il arrive fréquemment que le lieu d'implantation initial d'une abbaye (du bâtiment) change (9). L'emplacement choisi s'avère parfois moins prospère qu'un autre, plus favorable à l'usage. C'est peut-être ce qui s'est passé à Pairis, qui expliquerait l'appellation *Alt Pairis*, lieu-dit dont il est question dès la fin du XIIe siècle dans une donation. Il est situé à proximité de l'implantation de l'abbaye.

La donation de départ permet de connaître le coeur du domaine. Les travaux de Jean-Marie Jenn précisent son développement tout au long du moyen âge. C'est d'ailleurs dans ce secteur que nous sommes le plus documentés : de nombreuses chartes conservées dans le fonds de l'abbaye de Pairis, aux Archives départementales du Haut-Rhin, ou sous forme de copies du XVIIIe siècle qui se trouvent à la Bibliothèque municipale de Colmar, permettent de bien circonscrire son étendue. Les cartes présentées ici en donnent une image parlante.

La charte originale de fondation n'est pas connue ; les historiens de l'abbaye dont le plus célèbre est Buchinger (auteur lui-même de certains actes qu'il forgea de toutes pièces) ne sont pas d'un grand secours dans ce domaine. Il n'y a pas non plus de plan ancien des bâtiments bien détruits par les incendies et invasions des XIVe et XVe siècles.

L'abbaye, bâtiments et organisation (10)

Les premiers bâtiments de l'abbaye étaient vraisemblablement en bois, le temps de trouver l'emplacement définitif. L'édifice en pierre devait suivre le plan schématique suivant:

L'église est dédiée à la Vierge ; son choeur tourné vers l'est, elle se situe (souvent) en un point élevé, bâtie suivant un plan en croix latine.

L'église forme un des côtés du cloître. Dans le prolongement du transept, le bâtiment des moines avec *l'armarium* (où se trouvent les livres), la salle du chapitre avec le siège de l'abbé face à l'entrée, le parloir du prieur, et à l'étage, le dortoir. Parallèlement à l'église: le chauffoir, le réfectoire, la cuisine. Pour avoir une idée de ce que pouvait être Pairis, on peut transposer l'organisation des bâtiments de l'abbaye encore existante de Fontenay, près de Montbard, en Côte d'Or.

Même si c'est le domaine et son évolution que nous arrivons le mieux à connaître, il ne faut jamais oublier qu'à Pairis comme dans tout établissement cistercien vivent des moines qui partagent leur temps entre l'office divin, la prière, la *lectio divina* (méditation de textes religieux) et le travail de leurs mains, dans le cadre de l'enceinte du monastère. Les abbayes cisterciennes sont connues pour l'impulsion qu'elles ont donnée à la culture et à l'élevage. Mais ces activités ne sont possibles dans le cadre strict de l'enceinte. L'ordre cistercien connaît donc un type particulier de religieux : les convers qui sont des religieux mais pas des moines. Ils ne sont pas astreints aux offices du choeur, ne participent pas à l'élection de l'abbé et vivent parfois dans des installations agricoles, des granges situées plus ou moins loin des monastères (pensons ici au Rheinfelderhof ou au Schaeferhof dans la plaine du Rhin).

À la tête de la communauté - moines et convers - se trouve l'abbé (11), le chef qui peut être remplacé par le prieur assisté d'un sous-prieur ; à l'économe (cellérier) sont confiées les affaires matérielles. Les autres fonctions principales (dont le nom parle de lui-même) sont le portier, l'infirmier, le cuisinier.

Cette rapide description de la structure de la communauté doit être complétée par un rappel : la vie des moines se déroule suivant le rythme des heures, qui varient suivant la période de l'année, et le jeûne est de rigueur. Il a dû être appliqué à Pairis, encore qu'une mention de 1206, où l'abbé de Lucelle est rappelé à l'ordre par le chapitre général pour avoir permis (ou toléré) l'élevage de paons à Pairis, permette d'en douter.

On sait peu de choses sur les abbés de Pairis, les seules représentations qu'on en a sont leurs sceaux. Plusieurs listes ont été données, dans le nécrologe, par Grandidier, par Rathgeber (12). Il est possible de les compléter un peu, en consultant par exemple *le Rappoltsteinisches Urkundenbuch* de K. Albrecht.

Voici une liste; les dates indiquées après le nom de l'abbé sont celles des années estimées auxquelles ils se trouvent mentionnés :

TEGENHARD (Degenhardus)	1138-1183
WEZELON	1175-1187
WERNER	1187

MARTIN (LITZ)	1200-1207
HEZELON	1207-1222
CONRAD	1232-1239
JEAN	1240
ARNOLD	1252-1260
JEAN II	1262-1275
BERTHOLD (de Rapolzwühr)	1279-1280
ULRIC DE TURCKHEIM	1280-1283
DIETRICH	1288-1294
PHILIPPE DE RATHSAMHAUSEN	1301-1306
HENRI	1306-1330
HARTMAN	1331
LOUIS	1332-1333
JEAN DE HATTSTATT	1339-1361
JEAN USZHOLTZ	1362
LOUIS II	1368-1374
CONRAD II	1376-1379
TIELMAN	1381-1388
BERTHOLD HALDER	1389-1411
NICOLAS D'INGWILLER	1411-1430
NICOLAS DE SCHWEIGHAUSEN	1430-1447

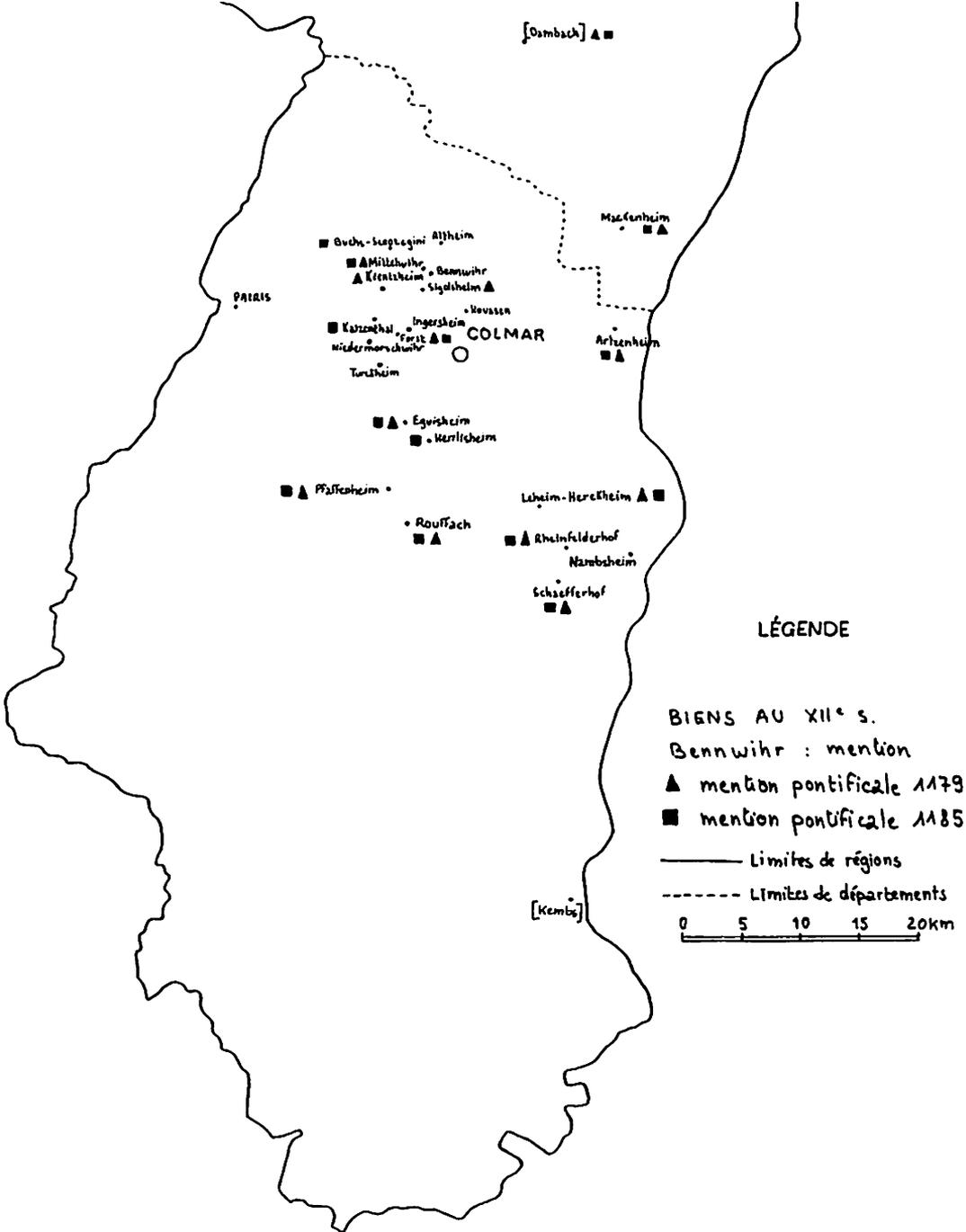
Le nécrologe compte 23 abbés jusqu'au rattachement à Maulbronn. Peut-être Jean Uszholtz et Jean de Hattstatt qui, dit-on, fut conseiller de l'empereur Charles IV, ne sont-ils qu'une même personne ? Deux abbés dont il sera question plus bas ont laissé une trace plus importante : Martin (Litz) prédicateur de la IV^e Croisade et Philippe de Rathsamhausen plus tard évêque d'Eichstätt.

Le domaine au XIII^e siècle

Différents actes du XIII^e siècle concernant la fondation de l'abbaye de Paris sont perdus (14). Mais les travaux de Jean-Marie Jenn permettent d'établir la consistance du domaine.

Le noyau central de ce territoire d'environ 900 hectares autour du lac Noir et du lac Blanc peut être circonscrit ainsi (15) : descendre le cours du Rotenbach vers l'est jusqu'au coude vers le nord puis vers l'est, aller au Rain des Chênes jusqu'à la borne 884 m d'après la plus forte pente. Suivre le Rotenbach vers le nord jusqu'au pont situé à la sortie sud du hameau du Faing, remonter la Weiss, rive droite, vers le lac Blanc, gagner les hautes chaumes (gazon du Faing) vers l'est jusqu'à la ligne des crêtes séparant les vallées ; au Glasborn aller vers le nord-est (Rain des Chênes) et descendre sur le Rotenbach.

Localité	Mention	Acquisition	Mode d'acquisition
Altheim	1168	1168	Donation par Ulrich d'Eschenbach
Artzenheim	1179	-	--
	1185	-	--
	1185	1185	Donation par Henri I, évêque de Strasbourg
Bennwihr	1168	1168	Donation par Ulrich d'Eschenbach
Colmar	1185	-	--
	1202	1176	Achat
		1196	
Dambach	1179	-	--
	1185	-	--
Eguisheim	1145	-	--
	1179	-	--
	1180	-	--
	1185	-	--
Forst	1179	-	--
	1183	-	Donation par les ministériaux de l'Eglise de Bâle
	1185	-	
Herrlisheim	1185	-	--
Houssen	1202	1176 1196	Achat
Katzenthal	1185	-	
	1202	1196	Donation par Ulrich de Gotenbourg.
		1202	
Kembs	1187	1187	Donation par Henri I, évêque de Bâle
Kientzheim	1179	-	



Carte redessinée par F. PETERMANN à partir des données réunies par J.M. JENN.

Leheim	1179 1183 1185	1158 1169	Reçu à cens de l'abbaye de Munster
Mackenheim	1179 1185	- -	-- --
Mittelwihr	1168 1179 1185	1168	Donation par Ulrich d'Eschenbach
Namsheim	1183	-	Reçu à cens de l'abbaye de Munster
Pfaffenheim	1179 1185	- -	-- --
Remomont	1175 1179 1185	1175	Donation par Hugues comte de Dagsbourg
Rheinfelderhof	1179 1183 1185		Reçu à cens de l'abbaye de Munster
Riquewihr	1168 1185 1202	1168 - 1162	Donation par Ulrich d'Eschenbach Donation par Thierry et Adelaïde de Hohnack
Rouffach	1179 1185	- -	-- --
Schæferhof	1179 1185	- -	-- --
Sigolsheim	1179	-	--
Vieux Pairis	1175 1179 1185	1175	Donation par Hugues comte de Dagsbourg

A la limite des diocèses de Bâle et de Saint-Dié, le domaine initial (16) est borné par la Weiss au nord, le Rotenbach à l'est, les sommets séparent la vallée de la Weiss et celle de Munster au sud, la ligne des crêtes à l'ouest. Il s'accroît grâce à différentes donations dont les plus importantes sont celles d'Ulrich d'Eschenbach qui donne des biens situés à Bennwihr, Mittelwihr et près de Riquewihr en 1168 (17), celle de Hugues de Dagsbourg qui donne des biens à Vieux Pairis et à Remomont en 1175. Conrad d'Eguisheim, prévôt du chapitre de Strasbourg (18), l'évêque de Bâle, l'évêque de Strasbourg, les seigneurs de Hohnack figurent aussi parmi les premiers donateurs.

La liste de possessions avec leurs dates d'acquisition et la carte du domaine au XIIe siècle dressées par Jean-Marie Jenn précisent que l'abbaye possède des biens dans le vignoble, la plaine du Rhin et la Hardt. Pairis défriche, organise son exploitation suivant le modèle cistercien (19).

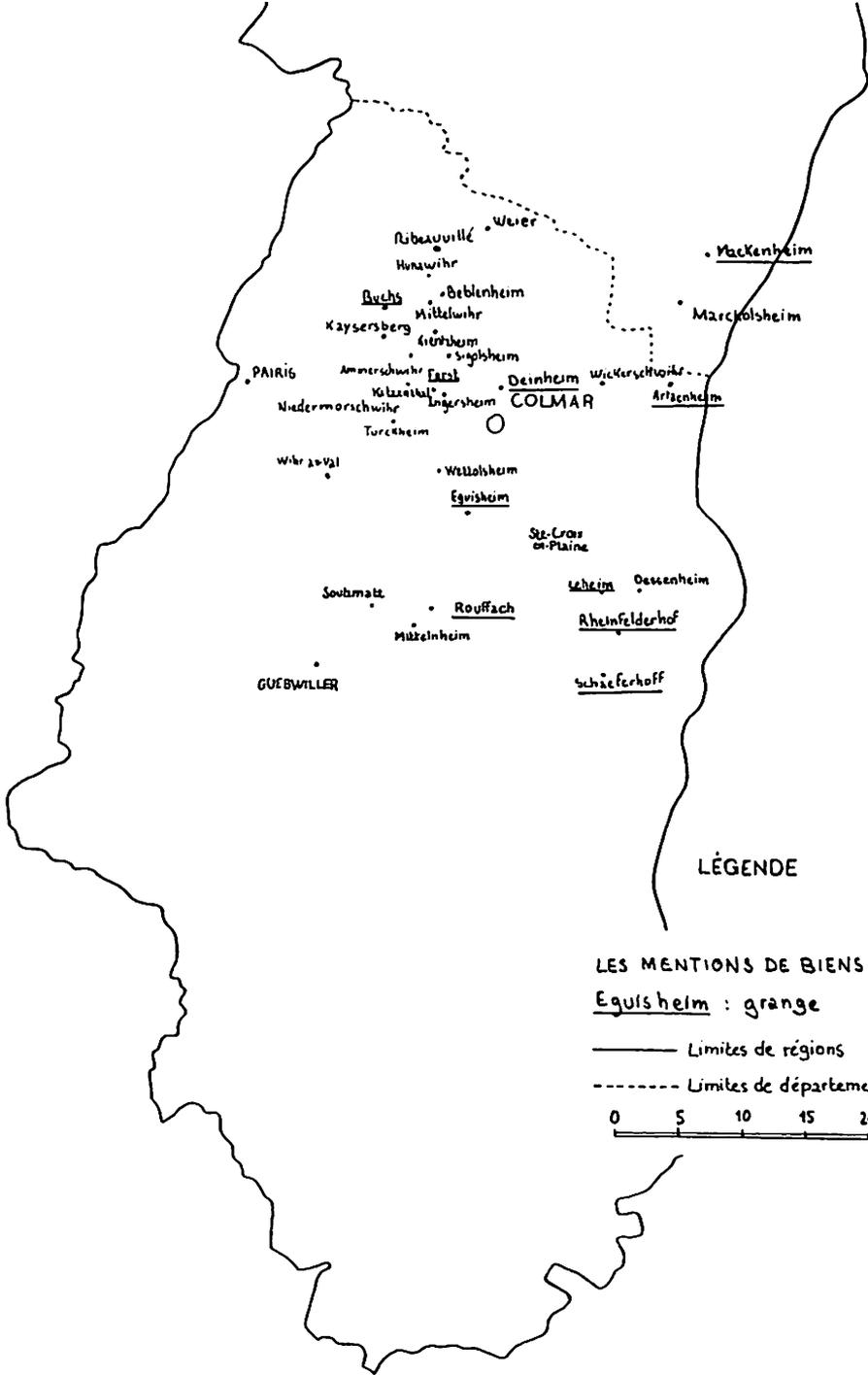
Le domaine au XIIIe siècle

Après la période de fondation (20) le XIIIe siècle est une période remarquable qui se termine cependant beaucoup plus mal qu'il n'a commencé. Deux extrêmes : en 1204 l'abbé Martin Litz participe à la IVe Croisade (21) et rapporte des reliques qui contribuent au rayonnement de son monastère. En 1293 le pillage de la vallée de la Weiss par Otton d'Ochsenstein provoque une crise qui contraint l'abbaye à aliéner des biens, l'abbé Dietrich est fait prisonnier par un convers. Enfin l'évêque de Bâle refuse d'ordonner plusieurs moines, en raison de leurs insuffisances spirituelles et intellectuelles.

Le domaine, comme le montre la carte, s'étend dans le vignoble, surtout. Il reste en grande partie exploité en faire valoir direct. L'abbaye a des granges à Buchs (ou Boux, près de Mittelwihr), à Forst (près d'Ingersheim), à Eguisheim, à Rouffach mais aussi à Mackenheim, à Artzenheim, à Deinheim (près de Colmar), à Leheim (près de Sainte-Croix-en-Plaine), au Rheinfelderhof et au Schaeferhof (près de Dessenheim). Elle procède à ces achats et des échanges, concentre ses biens. Elle investit dans le commerce (22).

La constitution du domaine de Pairis, et son développement, est à mettre en rapport avec les relations que l'abbaye entretient avec des familles nobles, dès le XIIe siècle, et au rôle de nécropole de la noblesse qu'elle joue. Par ailleurs, l'abbaye n'a pas que des biens à la campagne mais aussi à la ville, spécialement à Colmar.

Beaucoup de familles importantes font des donations à Pairis: entre 1162 et 1202 la famille de Gotenbourg (23), en 1231 le comte de Wörth landgrave (24), en 1239 Ulrich de Ribeaupierre (25). On sait aussi qu'en 1317 par exemple Adélaïde fille du chevalier Henri de Kaysersberg fait un don à l'abbaye (26).



Carte redessinée par F. PETERMANN à partir des données réunies par J.M. JENN.



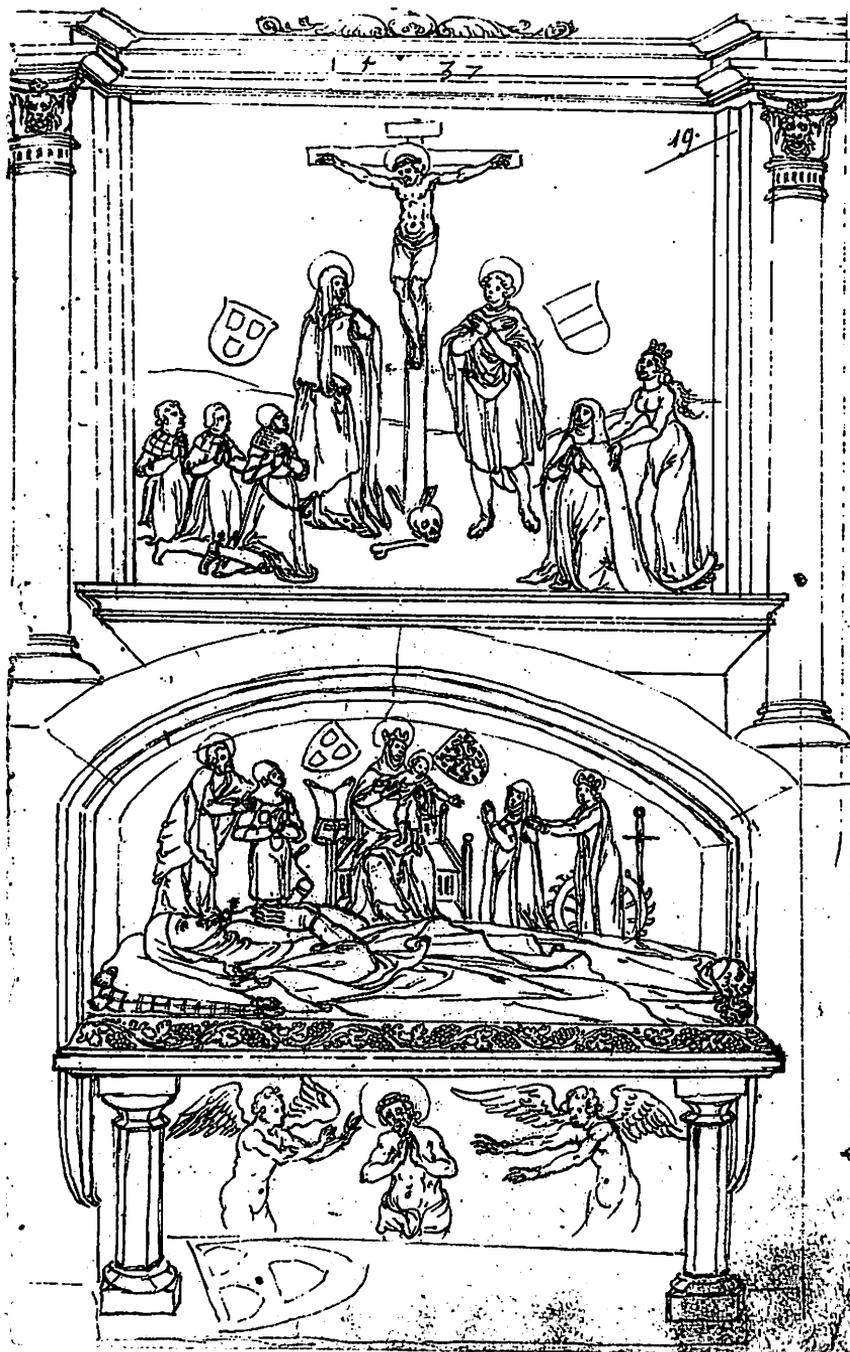
Carte redessinée par F. PETERMANN à partir des données réunies par J.M. JENN.

On connaît également la donation en 1262 pour le rachat de son âme de sa cour à Eguisheim par Ulrich de Ribeaupierre (27), et en 1376, pour le même motif, de 300 florins par Marguerite de Lorraine, l'épouse d'Ulrich de Ribeaupierre (28).

La donation de 1262 mérite d'être traduite: elle est représentative de ces actes solennels qui visent à assurer aux monastères des domaines importants et aux donateurs le Salut éternel:

Ulrich, homme noble de Ribeaupierre, salue dans le Seigneur tous les fidèles du Christ tant présents qu'à venir qui auront à connaître ce qui suit. Il dispose et arrange son testament non seulement pour ses héritiers terrestres, mais aussi pour le Seigneur Jésus Christ, qui récompense pour l'éternité, qu'il a institué co-héritier de ses biens. Que tous sachent donc qu'avec l'accord et l'approbation de dame Reine mon épouse, de Jean mon fils, de Gertrude et Berthe mes filles, et de mes autres héritiers j'ai donné ma cour située à Eguisheim dans le diocèse de Bâle. Cette cour, ses biens, ses possessions, ses droits et tout ce qui en dépend et généralement tout ce qui s'y rattache dans cette localité et dans son ban, que j'ai achetée régulièrement pour cent soixante marcs d'argent au vénérable abbé Jean et au couvent de Marmoutier, de l'ordre de saint Benoît, au diocèse de Strasbourg, avec l'assentiment du révérend seigneur Walther évêque de Strasbourg et du seigneur Simon de Geroldseck, avoué de Marmoutier, je la donne librement et solennellement avec tous ses biens, ses possessions et ses droits, avec la charte de l'achat, au monastère de Pairis et aux frères qui y vivent pour Dieu et sa glorieuse mère, je la remets sur l'autel et entre les mains de l'abbé de ce monastère de Pairis, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Bâle, pour le salut de mon âme et de celle de tous mes parents et héritiers. Je la donne pour qu'elle soit possédée librement et perpétuellement - il ne doit pas y avoir d'opposition de mes héritiers - à la condition cependant que chaque année après ma mort le très saint jour de Noël et aux deux repas du jour anniversaire de ma mort, sans faute, soit servi un plat de poisson à l'ensemble des moines du monastère susdit. Pour que notre donation célébrée si solennellement demeure ferme et intangible pour l'abbé et le couvent et par plus grande prudence j'ai fait confirmer la présente charte par l'apposition du sceau de dom Henri abbé de Tennibach et du mien. Les témoins de cette donation sont : l'abbé de Tennibach, Walther supérieur de Tennibach, Jean médecin et moine de Lucelle et Anselme mon procureur, et la plus grande partie des moines du monastère de Pairis. Fait à Pairis l'an du Seigneur 1262 le 6 des Ides d'octobre, indiction 5.

Il est dans la logique des choses qu'un certain nombre de donateurs aient souhaité être enterrés à Pairis. Le nom d'une soixantaine d'entre eux est connu par le nécrologe ou les épitaphes dont les inscriptions ont été relevées avant leur dispersion (29). Un dessin, celui de la tombe d'Elisabeth de Geroldseck, épouse de Jean de Ribeaupierre, morte en 1361, est même conservé.



Tombeau d'Elisabeth de Geroldseck - représentée en gisant. Au-dessus, crucifixion et retable datant de 1537. Dessin de J. J. Lück, vers 1625 (A. D. H. R. Gr. Doc. 3).
Cliché Edith Marbach.

Ont été enterrés à Pairis : Ulrich de Ribeaupierre († 1280), Berthold de Horbourg, Albert de Hattstatt († 1296), Jean de Girsberg († 1300), Theodore de Hohnack et Gutenbourg († 1309), Ulrich de Kaysersberg († 1316), l'épouse de Guillaume de Werde († 1349), Ulrich de Ribeaupierre († 1377). Petite galerie de la noblesse alsacienne du XIV^e siècle.

Les relations entre Pairis et ses donateurs, ainsi qu'entre Pairis et les communautés villageoises ne furent pas toujours idylliques. On a conservé les traces d'une querelle entre Pairis et Orbey, réglée en 1252 (30). Des prés situés à Vieux Pairis reviennent à l'abbaye, et pour les autres biens une part revient à Pairis, une autre à l'église d'Orbey. Plus tard en 1344 (31) il est question d'une querelle entre les Ribeaupierre et l'abbaye de Pairis. Rappelons d'ailleurs que l'acte de 1318 (32) qui donne la description la plus exacte du domaine de Pairis fait état d'abus des officiers des Ribeaupierre.

Mais l'abbaye voit à plusieurs reprises ses biens et droits confirmés par les papes (Grégoire IX en 1275, Martin IV en 1281) ou par l'empereur (en 1354 Charles IV confirme une bulle d'Alexandre III qui établit l'immunité et les droits de Pairis).

Pairis est une puissance en Alsace centrale ; à partir du XIII^e siècle les villes voient leur importance croître et l'abbaye y est possessionnée. En 1300 Pairis reçoit deux maisons situées dans la Krutenau à Colmar d'Adélaïde, fille du receveur de sel ; en 1303 est consacrée la chapelle de Pairis à Colmar (33).

L'histoire de Pairis est partie intégrante de celle de l'ordre cistercien et de celle de l'Alsace. Les grandes lignes de l'histoire religieuse et les temps forts de l'ordre cistercien ont été rappelés plus haut. Au temps de création et d'expansion succède un temps de déclin qui commence dès le XIII^e siècle.

Pour ce qui concerne les événements concomitants, les grandes lignes sont simples à suivre : le "haut moyen âge", le siècle de saint Louis († 1270), est suivi par "l'automne du moyen âge" (selon l'expression de J. Huizinga), période de malheurs et calamités de tous genres : peste noire de 1349, guerre de Cent ans. Ceci mérite bien entendu d'être nuancé, car cette époque est également celle de la naissance de nations modernes (34).

Pairis ne peut passer indemne au travers des malheurs des temps, malheurs "généraux" si l'on peut dire, tels ceux qui s'abattent sur l'Allemagne de la deuxième moitié du XIII^e siècle, la période de grand interrègne, ou sur la chrétienté à l'époque du grand schisme quand il y a un pape à Rome et un autre à Avignon, ou plus localisés, telle guerre entre seigneurs ou plus simplement (si l'on peut dire) un incendie ou une épidémie. Il ne faut pas perdre cet arrière-plan de vue : Pairis est un corps vivant en son temps.

Les reliques de Pairis

Le renom de Pairis - outre celui provenant de sa puissance et de son scriptorium - provient de ses reliques, dont une bonne partie a été ramenée de sa Croisade par l'abbé Martin. Au chapitre XXIV de son Histoire, Gunther de Pairis en donne une liste complète dont les principaux éléments sont rappelés ici :

une goutte de sang du Christ -

(une partie) du bois de la Croix -

des reliques de : saint Jean Baptiste, saint Jacques apôtre, des martyrs Christophe, Georges, Théodore, Côme, Cyprien, Laurent, Dimitrius, Etienne, Vincent, Maurice, Crisantius et Damien, Gervais et Protais, Serge et Bacchus, Protus, Jean et Paul -

de la terre ou des éléments de matière provenant du lieu de naissance du Christ, du tombeau, du lieu de l'Ascension, du lieu ou Jean-Baptiste baptise le Seigneur, de la Résurrection de Lazare, de la présentation au temple, du lieu où Jacob a dormi, de là où Dieu a donné les commandements à Moïse, de la tombe de saint Pierre -

et aussi des reliques d'Abraham, d'Isaac et Jacob, de Jean Chrysostome, de Jean l'Aumônier, des vierges Marguerite, Perpétue, Agathe, Agnès, Lucie, Cécile - une goutte du lait de la Vierge.

Il est aussi attesté que des reliques de Léon IX ont été conservées à Pairis (35). L'abbaye possédait aussi des pierres précieuses dont une sur laquelle étaient gravées les figures du Christ, de la Vierge, de saint Jean. La possession de ces biens fut confirmée par l'autorité civile, en l'occurrence Philippe de Souabe.

On sait peu de choses sur le culte de ces reliques ; mais au XIV^e siècle, comme d'ailleurs dans la plupart des églises, on assiste à Pairis à un développement du nombre des autels : autel de saint Martin, des saints Pierre et Paul, de sainte Catherine, de saint Etienne, de la Vierge, des Onze mille Vierges, de saint Thomas Becket, de saint Grégoire, de saint Pierre de Tarentaise, de la Sainte-Croix (36).

Le domaine à la fin du moyen âge

Pairis au XIV^e siècle abandonne certaines de ses positions : en 1307 ses granges de Rheinfelderhof et Schaeferhof. L'abbaye est pillée en 1356, 1359, 1362; le domaine est dévasté (37).

En 1369 l'abbaye obtient l'autorisation du chapitre général d'aliéner une partie de ses biens pour se relever. Le censier, édité par Jean-Marie Jenn (38) permet de connaître avec précision l'état des revenus en vin à ce moment.

Les notices du censier relèvent ce qui est dû à l'abbaye à Wintzenheim, Turckheim, Morschwihr, Ingersheim, Katzenthal, Ammerschwih, Kaysersberg, Kientzheim, Sigolsheim, Beblenheim, Zellenberg, Riquewihr, Mittelwihr, Bennwihr, Ellenwihr, Hunawihr, Ribeauvillé, Bergheim, Rodern et Saint-Hippolyte.

En tout sont reçus annuellement par l'abbaye environ 380 hectolitres de vin, 70 chapons, 7 poules, 3 oies, 135 litres d'avoine, 15 deniers et 4 sous. 551 personnes paient ces divers cens. Cinq localités fournissent moins de 10 hectolitres, cinq autres de 10 à 20, cinq autres de 21 à 29, deux de 31 à 35. Quant à Ammerschwih et Beblenheim, elles fournissent plus de 40 hectolitres.

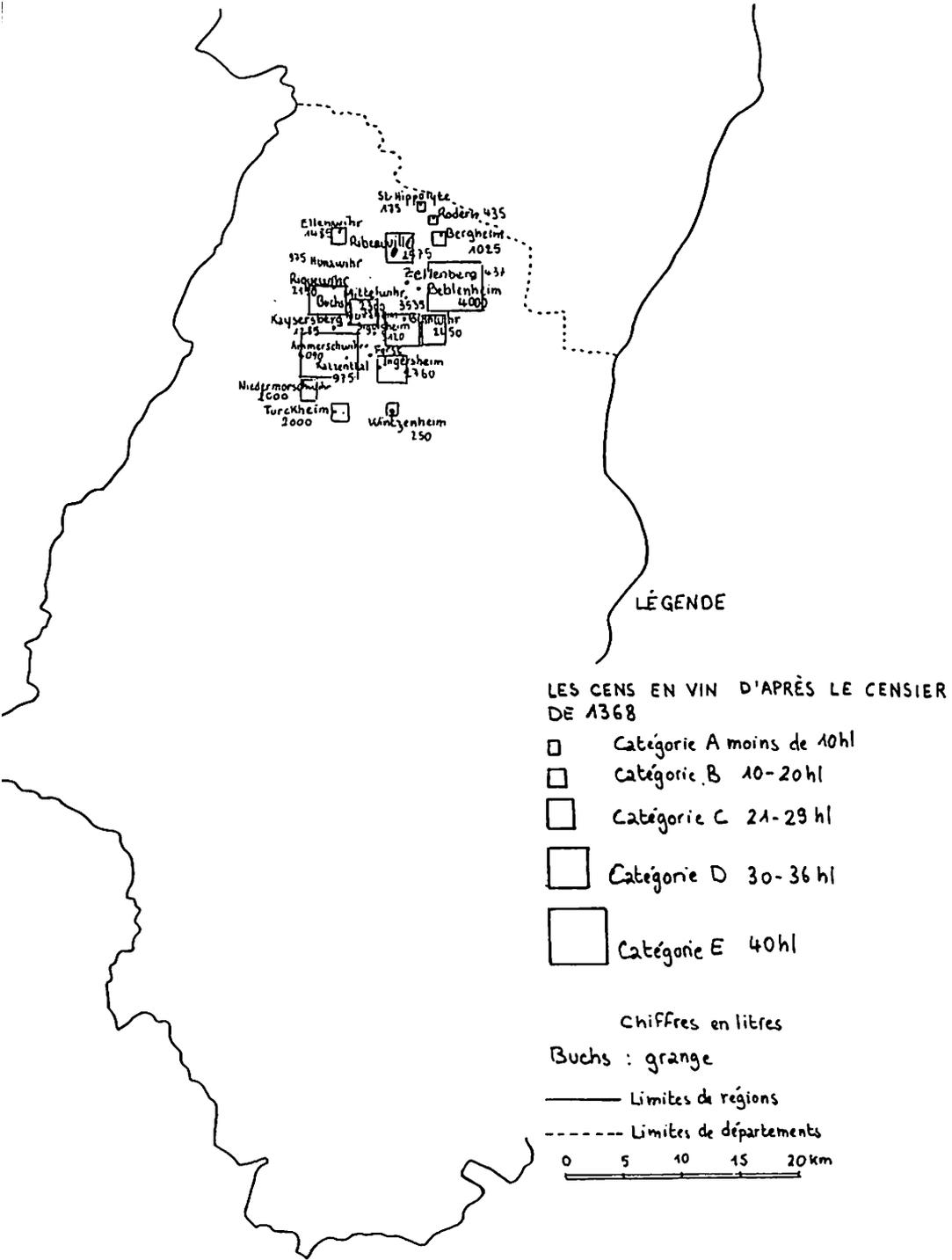
Le panorama n'est pas complet car l'abbaye est possessionnée (nous le savons par ailleurs) à Eguisheim, à Rouffach, à Guebwiller. Mais le vignoble constitue une part considérable du patrimoine de Pairis, qui est globalement situé près de Colmar.

Le rattachement à Maulbronn (1452)

Le rattachement à Maulbronn est l'ultime étape du déclin de Pairis, transformé en prieuré. Les destructions de 1439 et 1444 (lors du passage des Armagnacs en Alsace) ont porté le coup de grâce à la fille de Lucelle (39). Mais dès le début du XVe siècle (40) la situation n'est guère brillante : Pairis ne peut plus pratiquer l'hospitalité, ne peut plus entretenir que huit moines (41). Les malheurs des temps (peste, bandes armées) ont aggravé la situation financière.

En 1449 l'abbé de Maulbronn est désigné par le chapitre général pour se rendre à Pairis avec l'abbé de Lucelle ; il lui faut étudier les conditions de la restauration d'une vie monastique normale à Pairis (et pour commencer restaurer l'économie). En 1452 on estime que seuls trois moines peuvent vivre à Pairis et qu'il est donc nécessaire de transformer l'abbaye en prieuré, dépendant de Maulbronn.

Pairis évite ainsi la disparition totale.



Carte redessinée par F. PETERMANN à partir des données réunies par J.M. JENN.

Notes

- (1) Fondée vers 1138 Pairis est transformée en prieuré et rattachée à Maulbronn en 1453. Le seul travail fondamental récent est la thèse d'Ecole des chartes de Jean-Marie JENN. L'abbaye cistercienne de Pairis en Alsace des origines à 1452. 1968 (495 p. dact. et un volume de 24 planches ; consultable aux Archives départementales du Haut-Rhin (manuscrit 831) ou à Paris, aux Archives nationales. Les positions sont éditées dans: Ecole nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1968 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Paris, 1968 p. 111-118. Jean-Marie Jenn a dépouillé l'ensemble de fonds d'archives de l'abbaye de Pairis pour la période médiévale et édite différents documents importants, comme le censier de 1368.
- (2) Une des meilleures mises au point dans COCHERIL (Dom Maur). *Les Cisterciens*. ds: Les ordres religieux. La vie et l'art. Coll. sous la dir. de Gabriel Le Bras. 1979. p. 338-56.
- (3) Etienne HARDING est formé par le monachisme anglais, il n'est sans doute pas étranger au développement de l'enluminure à Cîteaux.
- (4) La "charte de charité" organise l'ordre et met au point une discipline commune. A la tête de l'ordre, on trouve le chapitre général (le premier se tient en 1118) qui interprète la règle (de saint Benoît), a un pouvoir réglementaire. Pour assurer l'unité d'observance ont lieu des visites régulières annuelles. Les livres des us (pour les moines, pour les convers) précisent les coutumes. L'approbation pontificale entérinant cette organisation date de 1152.
- (5) Morimond en a 213, Clairvaux 356.
- (6) CLAERR-STAMM (Gabrielle), FRANCEY (Marcel), ZIMMERMANN (Jean). Lucelle, Histoire, fouilles, vestiges. 1993. Lucelle a pour filles : Neubourg (Bas-Rhin) 1133, Lieu Croissant (Doubs) 1134, Kaisheim (Bavière) 1135, Salmansweiler (ou Salem, à l'Est de Constance) 1137, Pairis et Frienisberg (au sud du lac de Bienne) 1138. Quand on sait que douze moines partent à chaque fondation, on a une idée de la vigueur de Lucelle.
- (7) WILSDORF (Christian). Histoire des comtes de Ferrette (1105-1324). 1991, p. 219 et 221.
- (8) A l'origine douze moines sous la conduite d'un abbé ; dans l'enclos doit se trouver tout ce qui est indispensable. Orderic Vital écrit: "Tous les monastères des Cisterciens sont construits dans des déserts et au milieu des bois".
- (9) On estime qu'il y a une trentaine d'années entre la construction de cabanes et l'installation définitive.
- (10) Ce qui suit est aussi hypothèse.
- (11) L'abbé peut avoir une activité extérieure : pensons à la prédication de la IIe Croisade par saint Bernard et de la IVe croisade par l'abbé de Pairis Martin Litz.
- (12) Les dates données pour Jean de Hattstatt (17e abbé) proviennent d'A. Scherlen: Die Herren von Hattstatt und ihre Besitzungen, Strasbourg, 1908, p. 273 ; le nom de Jean Uszholtz vient des Annales de Pairis. La liste de Grandidier est publiée dans: Alsatia sacra, Colmar, 1899, t. I, p. 373-379, reprise par Jenn, op. cit, p. 317. Le nécrologe est conservé aux Archives départementales du Haut-Rhin (11 H 1/10), les Chroniques de Lucelle de Walch sont éditées par Louis Stouff: La chronique de Lucelle jusqu'en 1445, Strasbourg, 1950, p. 20-24 (liste des abbés p. 21).
- (13) Jean-Marie Jenn définit avec exactitude ce qu'est le *schaffner* de l'abbaye (p. 283-286): un laïc chargé de percevoir les cens en argent, grains et vin dus à l'abbaye, qui de plus s'occupe des cours domaniales. Les frais qu'il doit engager lui sont remboursés. Il donne, avec

références, une liste de ces intendants (p. 284-285).

(14) Dont la charte de fondation connue par un extrait de Buchinger.

(15) Jenn, op. cit. p. 79-81.

(16) Chr. Wilsdorf, op. cit., rappelle le rôle de la famille d'Eguisheim et de la famille de Ferrette : après Ulrich d'Eguisheim le fondateur, c'est Louis de Ferrette son héritier, Frédéric II et Ulrich ses fils et petit-fils qui protègent l'abbaye ; mais ils n'interviennent plus depuis 1236. Le 30 mars 1318 de Ulrich de Ferrette rappelle à l'ordre les officiers de la châtelainie de Hohnack appartenant aux Ribeaupierre, précise les limites des possessions de l'abbaye (c'est de là que provient la description des limites du domaine), confirme ses franchises et s'engage à protéger Pairis.

(17) ALBRECHT (Karl). Rappoltsteinisches Urkundenbuch, 759-1500. Colmar, 1891-1898, n° 29.

(18) Albrecht, n° 41.

(19) Jenn, op. cit. p. 369.

(20) On connaît mal la vie religieuse à Pairis à cette époque. Entre 1159 et 1177 Pairis est dans le camp opposé au pape. Les premiers privilèges pontificaux datent de 1179.

(21) Participation mise par écrit par Gunther de Pairis ; voir chapitre suivant.

(22) Elle obtient en 1214 une exemption de péage sur le Rhin.

(23) Albrecht n° 49.

(24) Albrecht n° 66.

(25) Albrecht, n° 25.

(26) BARTH (Medard). Handbuch des elsässischen Kirchen im Mittelalter. Strasbourg, 1960-1962, col. 1057-1059.

(27) Albrecht, n° 100.

(28) Albrecht, n° 136.

(29) KRAUSS (Franz-Xaver). Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen. - Strasbourg, 1876-1888, t. II, p. 503-509; WALTER (Theobald). Die Grabinschriften des Bezirkes Ober-Elsass von den ältesten Zeiten bis 1820. Guebwiller, 1904.

(30) Albrecht, n° 83.

(31) Albrecht, n° 564.

(32) Albrecht, n° 342.

(33) Les Annales et la Chronique du dominicain de Colmar / Ed. Ch. Gérard et J. Liblin. Colmar, 1854, p. 195.

(34) Selon l'expression de Francis Rapp, c'est la "naissance de l'Allemagne moderne".

(35) BURG (André). Histoire de l'Eglise d'Alsace. Colmar, 1945, p. 94.

(36) Barth, op. cit.

(37) Des familles puissantes continuent d'être proches de Pairis : l'épouse du chevalier Heinrich von Hattstatt qui meurt en 1326 est enterrée à Pairis (Scherlen op. cit. p. 247) qui abrite par ailleurs de 1334 à 1339 Fristchemann de Hattstatt. Albert de Hattstatt ancien doyen de la collégiale Saint-Martin de Colmar a lui été enterré à Pairis après 1280 (Kraus, II, p. 506).

(38) Jenn, op. cit. p. 248-261.

(39) Lucelle renonce à sa juridiction sur Pairis qu'elle ne peut secourir.

(40) Bulle de Grégoire XII du 16 décembre 1407.

(41) Au temps de sa splendeur il y en avait quarante.

¶ Item hemm Mülsch. ij. a.

¶ Item Am. heileri. ij. m.
x. j. ag. sit in dem rote
berge nebene sancti petri
güt.

¶ Item claus sefer. ij. an. von
eine ack. sit in dem pfler
tzer in bergheim ban. neb
ten von sancti Johanne. Cu
tali pdicōne qd pē duas
amas redimē. cū. v. libr.
arg. x. s. arg. dabit. cū
hoc. Nō. triam amā. nō
debet redimē. sub pdcā
pdicōe.

¶ Censu vint quos da
ibidem.

¶ Primo dem von Watzzen
hulsen. ij. an.

¶ Item dem von bergheim. vō
brilich. v. vō rebenstet.
ij. an.

¶ Censu vint qd ant nod
in Rodern.

¶ Item v. lin brüder. ij. an. vō
dinge vierdenzal. ligent
and sumliten. neb vō lin
schulheissen. alt grützis

¶ Item elkm reka gemin
hutzmans. ij. cap. de
f. ag. sit an hutzmans
halten. vō Goss. oben
in der gerute. alt grützis

¶ Item eadē. ij. a. von emre eg
ten. heisz em gerute. bi
sanfiggen weltelin. alt grützis

¶ Item eadem. ij. cap. von emre
vierdenzal. lit an hutz
mans halten. neb dem
vorgen güt. alt grützis

¶ Item hemm müs. ij. a. de. x.
ag. sit in dem eyenli tal.
neb dem hincende schphā
vnd lit an drinhalten.

¶ Item Stetlin lutzelin. ij. a.
de. j. ag. sit an der litten. ne
bent truce walch.

¶ Item ebelin garten. ij. an.
de. j. ag. sit in rorkwilt
ban. hind phergeln. neb
d vllern von bergheim.

¶ Item v. j. pte. von emre vier
denzal. in dem oben tal. neb
hettelbē.

Chapitre III

Bibliothèque, scriptorium, vie intellectuelle.

Le plan d'une abbaye comprend une bibliothèque, un endroit également pour chauffer l'encre en hiver qui permet d'écrire. Par ailleurs des livres liturgiques et certains ouvrages pouvaient être conservés à l'infirmerie. L'activité intellectuelle à Pairis a laissé quelques traces. Mais c'est surtout les historiens d'art qui ont mis l'accent sur l'abbaye, allant même jusqu'à parler d'école de Pairis.

Les livres de Pairis

La majorité des livres subsistant de Pairis est conservée à la Bibliothèque municipale de Colmar. Différents travaux sur l'histoire du livre et des bibliothèques permettent d'en dresser une liste aussi exhaustive que possible (1). Il est acquis cependant que ce que l'on peut ainsi savoir de la bibliothèque de Pairis est très lacunaire (2). Et s'il est arrivé que certains livres ont été écrits à Pairis, il est difficile de savoir avec certitude lesquels (3). Même en étant généreux, on ne peut aller au delà de 25 manuscrits (4).

Les livres (manuscrits, comme nous nous plaçons avant 1452) provenant de Pairis se répartissent en plusieurs catégories :

- livres liturgiques (5) comme les antiphonaires ou graduels (6), les collectaires (7), les hymnaires et processionaux (8), les ordinaires (9), les psautiers (10), les martyrologues (11).

- des livres de théologie, dont une Bible.

Ce sont les manuscrits 101, 102, 103, 104, 107, 300, 314, 315, 318, 339, 352, 406, 436, 441, 442, 452, 457, 471, 475 et peut-être 108 et 433 de la Bibliothèque de Colmar (12), le manuscrit 24 de la Bibliothèque universitaire de Fribourg en Brisgau, le manuscrit Cod. Salem VII, 33 de la Bibliothèque universitaire de Heidelberg (13).

Les livres de théologie sont peu nombreux : un recueil de commentaires (*sur le Cantique, sur la Hiérarchie céleste* du Pseudo-Denis) et oeuvres variées (traité de météorologie) le manuscrit 102, (un recueil des traités de saint Bonaventure, de saint Augustin, de saint Ambroise, de Gérard de Liège), le manuscrit 103 et enfin le *Glossaire* de Heidelberg. Les livres liturgiques constituent donc la majorité de ce qui est conservé : 6 antiphonaires, 2 collectaires, 3 hymnaires-processionaux, 2 ordinaires, 3 psautiers, 3 martyrologues.

Il est possible de les regrouper par siècle, sachant bien que plusieurs d'entre eux ont été utilisés pendant longtemps, et qu'il n'est pas toujours aisé de dater un manuscrit avec certitude (14).

XIIe siècle : manuscrits 107, 339, 442, 471
XIIIe siècle : 318, 352, 406, 437, 441, 452, 475
XIIIe -XIVe siècles : 102, 104, 105, 314, 315
XIVe siècle : 436
XIVe - XVe siècle : 300, 422, 436
XVe siècle : 101, 103

Là encore, ce sont les manuscrits liturgiques qui sont les plus anciens.

Les mentions d'appartenance sont peu nombreuses : *Beatae Mariae in Paris* (15), *liber Beatae Virginis Mariae in Paris* (16), *Beatae Mariae de Parisio* (17), *Sanctae Virginis Mariae de Parisiaco* (18), *Parisiense monasterium possidet hoc psalterium* (19), *monasterio Parisiensi* (20).

Quelques oeuvres provenant de Pairis et leurs auteurs

Les hymnaires de Pairis ont contribué à son renom (21). Parmi les auteurs cisterciens en rapport avec Pairis on citera surtout Gunther de Pairis et Philippe de Rathsamhausen, abbé de 1301 à 1306. Enfin il sera rapidement question des *Annales de Pairis*, bien qu'elles soient postérieures.

Gunther de Pairis

Vivant à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècle *Guntherus Parisiensis* (Gunther de Pairis) est un lettré, écolâtre avant d'être moine cistercien de Pairis (22). Il est l'auteur d'une narration de la participation de l'abbé Martin Litz à la quatrième Croisade (qui se termine en 1204 par la prise de Constantinople et la création de l'empire latin d'Orient). Son *Historia Constantinopolitana* (Histoire de Constantinople) dont le titre complet est bien plus explicite : "De la prise de Constantinople d'où, entre autres reliques, une grande partie de la Croix a été rapportée en Allemagne" (*De expugnatione urbis Constantinopolitane unde inter alias reliquias magna pars sancte crucis in Alemanniam allata est*) magnifie le rôle de l'abbé Martin, quatrième abbé de Pairis, prédicateur de la Croisade qui fut peut être moins glorieux que ne prétend la légende transmise par Gunther. On a rappelé récemment qu'un chapitre de Cîteaux en 1206 le décrit "confus et vaniteux, timide et borné". Chacun des 25 chapitres de cette oeuvre commence par un texte en prose et se termine par une pièce en vers. Gunther qui donne quelques renseignements rapides sur lui, présente, après des généralités, la situation vers 1200 où Foulques de Neuilly (de Paris, *Parisiensis*) et l'abbé Martin, de Pairis (*Parisiensis* également, d'où le jeu de mots; à ce moment Gunther propose une étymologie de Pairis, *baare Eis*) voient leur destin se croiser pendant la préparation de la IVe Croisade. L'abbé Martin présenté par Gunther comme un homme mûr, intelligent, humble se voit confier par le pape Innocent III la mission de prendre la Croix et de prêcher la Croisade.



Sceau de l'abbé de Pairis (A. D. H. R. 11 H 28/1). Cliché Edith Marbach.

Gunther donne une transcription de la prédication de l'abbé Martin à Bâle reprenant sans nul doute les arguments développés par les prédicateurs : le Christ (qui parle par la bouche des prédicateurs) a été chassé de son pays, celui où il a vécu, agi ; et qu'est devenu le bois de la Croix ? Il faut libérer Jérusalem ; trois croisades ont déjà eu lieu mais Jérusalem n'est toujours pas libérée du joug des Infidèles. Martin rappelle enfin que tout croisé obtient la vie éternelle.

Les péripéties de la préparation de la Croisade, le voyage de l'abbé Martin, "deuxième saint Martin" à Cîteaux, son action à la tête de l'armée qui avec Baudoin de Flandre et Boniface de Montferrat gagne Vérone puis Venise sont ensuite retracées. Chacun sait, aujourd'hui, que cette Croisade n'atteignit jamais Jérusalem mais s'arrêta à Constantinople et marqua le début du royaume latin d'Orient. Gunther rappelle, en détail, le rôle des Vénitiens qui veulent détourner l'expédition vers Zara, le souhait de certains d'aller sur Constantinople, l'ambassade de l'abbé auprès du pape, la peste qui s'abat sur l'armée, le souhait de Martin de rentrer.

Les événements de Constantinople (pillage, saccage) occupent à peu près le tiers de l'ouvrage ; l'abbé Martin ramène à Pairis les fameuses reliques qui font sa renommée.

Il est vraisemblable, par ailleurs, que Gunther est l'auteur du *Solymarius liber*, c'est-à-dire "le Livre de Jérusalem", mise en vers de l'Histoire de Jérusalem de Robert de Saint Rémi qui raconte l'histoire de la première Croisade, ainsi que du *Ligurinus Liber*, c'est-à-dire "le Livre de Milan", panégyrique de Frédéric Barberousse dans sa lutte contre les Milanais (1152-1160).

Enfin Gunther est peut-être l'auteur d'un "Traité sur la prière, le jeûne et l'aumône" (*De oratione, jejunio et elemosyna*).

Philippe de Rathsamhausen (23)

Philippe de Rathsamhausen fut abbé de Pairis de 1301 à 1306, avant de devenir évêque d'Eichstätt (1306-1322). Il était renommé au moyen âge pour son commentaire du Magnificat, et était connu de Sébastien Brant et Jérôme Gebwiler.

Membre de la famille noble de Rathsamhausen, originaire du lieu du même nom près de Sélestat, il naît vers 1243. Sa mère est née de Laubgassen, son frère Hartmann fonda le couvent des franciscains de Sélestat, une soeur entre à l'abbaye d'Eschau.

Il devient moine à Pairis vers 1260, prêtre vers 1270, obtient le grade de maître en théologie à Paris et acquiert une réputation de prédicateur. Même si ses sermons ne sont pas conservés, on en a gardé trace dans un recueil d'extraits de ser-



Initiale extraite du manuscrit 318 (BMC), fol. 36.
Cliché Gérard Dupont.

mons du XIVe siècle. Nous pouvons par ailleurs avoir une idée de sa mystique, dans la ligne de la mystique dominicaine. La méditation de la Passion du Christ y occupe une grande place.

Philippe de Rathsamhausen est, Médard Barth l'a montré, le rédacteur du formulaire, conservé à Heidelberg, mentionné plus haut. Entre 1285 et 1300 il rédige son commentaire du Magnificat (*Expositio super Magnificat*)

C'est sous son abbatiat qu'est construite une chapelle à Colmar (1303).

Après avoir quitté Pairis, Philippe de Rathsamhausen, proche du souverain, oeuvre pour le renouvellement des privilèges de l'abbaye (1310).

Les Annales de Pairis

Un manuscrit conservé à Bâle (24) contient un texte appelé *Annales Parisienses* (Annales de Pairis). A. Bernouilli (25) précise que ce document est de la main d'Erhard d'Appenwihr qui fut curé [*Kaplan*] à la cathédrale de Bâle de 1639 à 1671.

Ecrit dans un style médiocre où l'allemand supplée un latin défaillant, il donne une suite d'événements entre 1335 et 1417 ; ce court texte (folios 179-180) s'inspire pour la période antérieure à 1338 des *Notae historicae Argentinenses*. Il contient comme il est d'usage pour des Annales des mentions de faits marquants dans le domaine religieux (élection d'un pape et surtout concile de Constance et brûlement de Jean Hus), politique (la bataille de Sempach en 1386, élection de Sigimond en 1410), météorologique (tempête en 1336, éclipse de soleil en 1339, tremblement de terre en 1348 en Carinthie, et en 1356, spécialement à Bâle). Il est question du massacre des Juifs, daté de 1336, du passage des Anglais en Alsace en 1365.

Parmi les événements locaux, un seul se rattache directement à Pairis: *Anno domini 1362 in octava assumptionis Marie, combustum fuit monasterium Parisiense in toto, preter domum domini abbatis et infirmitorium, sub domino Johanne Uszholtz abbate.*

C'est à dire : "L'an du Seigneur 1362, dans l'octave de l'assomption de Marie (15 août), le monastère de Pairis brûla en totalité, sauf la maison du seigneur abbé et l'infirmerie; [ceci se passa] sous l'abbatiat de Jean Uszholtz".

Finalement, à part les deux astres que sont *Guntherus Parisiensis* et Philippe de Rathsamhausen, la vie religieuse et intellectuelle de l'abbaye a peu laissé de témoignages éclatants (26).



Initiale B-David jouant de la harpe. Ms 352, fol.7.
Cliché Gérard Dupont.

La décoration des manuscrits

Dans sa recherche de dépouillement, qui se manifeste par exemple dans la sécheresse de l'architecture cistercienne, saint Bernard n'a pas été favorable à la décoration des manuscrits. Mais avant lui (il meurt en 1153) avait eu le temps de se développer une enluminure spécifiquement cistercienne. On peut y trouver des réminiscences irlandaises dans les entrelacs et on y distingue des thèmes spécifiques comme l'étoile de mer (la Vierge, *stella maris*, est la protectrice de l'ordre).

Gérard Comes a bien étudié cette décoration (27). Il s'agit principalement d'initiales enluminées. Initiales vermillon (28), azur et vermillon festonnées ou filigranées (29), vert et vermillon (30), jaune vert et vermillon (31), grandes initiales sur fond or (32), grandes initiales ornées sur fond or et azur (33). D'autres initiales ornées apparaissent (34) et quelques bordures ou entrelacs (35). Les motifs sont végétaux ou zoomorphes.

Les manuscrits les plus riches sont conservés à la bibliothèque de Colmar sous les numéros 314 (36), 315 (37), 318 (38), 352 (39), 406 (40), 437 (41) et 452 attribué à l'École de Paris (42), auxquels il faut ajouter le manuscrit 24 de la bibliothèque universitaire de Fribourg. L'atelier d'enluminure de Paris est considéré comme important dans l'histoire de l'art. L'un des témoins les plus remarquables est le manuscrit 24 de Fribourg avec son cycle de 18 miniatures relatives à la vie de Anne et Joachim, les parents de la Vierge, et aux Évangiles.

Le nécrologe de Buchinger (43) mentionne des scribes : en 1288 Jacobus et Renbold ; un frère Henri est dit avoir écrit les livres des épîtres et évangiles et les avoir décorés (*Memoria fratris Henrici monachi nostri, qui liber epistolarum et evangelium ad majus altare scripsit et illuminavit*). Il est incontestable qu'il y eut des scribes à Paris, une miniature étant même signée par Rucinus (44), mais on manque d'éléments pour affirmer l'existence d'un scriptorium.



Initiale du ms 318, fol.266.
Cliché Gérard Dupont.

Notes

(1) Bondéelle-Souchier (Anne). Bibliothèques cisterciennes dans la France médiévale. Répertoire des abbayes d'hommes. Paris, 1989 p. 238-242. Seuls quinze manuscrits antérieurs au XVI^e siècle peuvent être attribués avec certitude à Pairis. Il n'y a pas non plus de catalogue connu, pour le moyen âge. Un catalogue de 1578 est conservé à Innsbruck (Statthaltereiarhiv, misc. 70).

(2) Les manuscrits circulent, et certains de ceux qui sont indiqués comme de Pairis y ont séjourné, venant d'ailleurs ; les destructions des XIV^e et XV^e siècles particulièrement l'incendie de 1362 et celui de 1753 ont aussi fait leur oeuvre ; la reconstitution tentée ici ne pourra donc donner une vue exhaustive de ce qu'a été la bibliothèque de Pairis.

(3) Les manuscrits 105 et 422 de la bibliothèque municipale de Colmar viennent de Bebenhausen (on lit dans le manuscrit 422: *hunc librum hic in Paris tulit F. Leonardus Jos prior in Bebenhusen anno 1559*), les manuscrits 437, 457, 492 viennent de Maulbronn (probablement pour le 437, sûrement pour le 457 relié avec un incunable de 1472 qui porte la mention: *hunc librum extulit venerabilis magister Martinus Kesler de Memingen beate Marie in Mulbrun anno 1475*, le manuscrit 492, du XIII^e siècle, a été à Maulbronn et à Pairis).

(4) Pour la connaissance des manuscrits médiévaux d'Alsace, on consulte toujours avec profit les travaux du P. Ingold, et de Krämer: *Handschriftenerbe des deutschen Mittelalters*, 1989. J'ai aussi utilisé mon propre fichier. Il faut aussi se servir de *La mémoire des siècles - 2000 ans d'écrits en Alsace* (édition "de Colmar"), 1989.

(5) Pour la typologie des livres liturgiques voir Gy (P. M.) *La liturgie dans l'histoire*. Paris 1990 ; Palazzo (E.) *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen âge, des origines au XIII^e siècle*. Paris, 1993 et aussi les pages consacrées à ce sujet par Simone Collin-Roset dans la *Mémoire des siècles*, cité note 4, p. 40-43.

(6) Un antiphonaire ou graduel contient le chant noté de l'office, c'est à dire les chants du propre de la messe ; manuscrits 314, 315, 318, 406, 452, 475 (BMC).

(7) Un collectaire est le livre de célébrant à l'office contenant les capitules et les collectes (manuscrits 300 et 436). Le manuscrit 300 *cum kalendario et obituario abbatum Parisiensium* contient aussi l'office des morts.

(8) Un processional contient les antiennes des processions pour l'office: manuscrits 441, 442, 471.

(9) Un ordinaire décrit le cours de l'année liturgique avec ses célébrations: manuscrits 101, 422.

(10) Un psautier est un recueil de psaumes ; un psautier biblique contient les 150 psaumes. Dans un psautier collectaire, chaque psaume est suivi d'une oraison ou collecte: manuscrits 352 et 437 et Fribourg 24.

(11) Un établissement cistercien devait posséder le *martyrologe d'Usuard* auquel était annexée la règle de saint Benoît ; manuscrits 104, 105, 339. Le manuscrit 104 contient les obits des abbés de Pairis au fol. 1, le rappel des bienfaiteurs, des premiers abbés de Pairis, des fondateurs de l'abbaye fol. 175-176 et une traduction allemande de la règle de saint Benoît, de même que le manuscrit 105.

(12) Les cotes des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Colmar ne sont pas les premiers numéros qui précèdent leurs descriptions dans le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome 56, Colmar (1969) mais les seconds, entre

- parenthèses. Les manuscrits 106 (extrait des *Moralia* de Grégoire le Grand, XVI^e siècle), 511 (Mémoire de la Grange, capitulation de Strasbourg, 1681), 726 (*Protocollum de Buchinger, 1642-1654*), 768 (copies authentifiées au XVIII^e siècle des principaux rites de Pairis, fondation et privilèges, biens de l'abbaye), I CH 144 (Poésies latines par F. Emporte, 1726) sont postérieurs à la période qui nous occupe ici. Le manuscrit 108 est un recueil de théologie du XIV^e siècle (Hugues de Strasbourg: *Compendium theologicae veritatis*; Barthélemy l'Anglais: *De proprietatibus rerum*), le manuscrit 433 un missel cistercien.
- (13) Kroner (A.) *Ein Formularbuch des XIII. Jahrhunderts aus dem Zisterzienser Kloster Pairis*. ds: Strassburger Diözesanblatt, 1901, p. 222-231. Il s'agit d'un manuscrit qui contient un glossaire hébreu.
- (14) Sur tout ceci voir Leclercq (Dom Jean). *Textes cisterciens à la bibliothèque de Colmar*. ds: *Analecta sacri ordinis cisterciensis*, t. X (1954).
- (15) Manuscrit 101, XVIII^e siècle.
- (16) Ms 102, XV^e siècle.
- (17) Ms 105.
- (18) Ms 314, XVI^e siècle.
- (19) Ms 352.
- (20) Ms 406.
- (21) Weinmann (C.). *Hymnarium parisiense. Der Hymnar der Zisterzienser Abtei Pairis im Elsaß aus zwei codices des 12. und 13. Jahrhunderts*. Regensburg, 1905, et aussi Dartein (G. de). *Un cisjojanus cistercien de Pairis XIII^e siècle*. ds: *Revue Mabillon*, II, 1906, p. 193 ; il s'agit des manuscrits 441 et 442 de la BMC.
- (22) Voir les notices *Guntherus* par Chr. Wilsdorf et *Martin Litz* par O. Kammerer dans N.D.B.A. 14, 1333 et 24, 2394.
- (23) Barth (M.) *Philippe de Rathsamhausen Abt des Klosters Pairis o. cist. (1301-1306)*. ds: *Archives de l'Eglise d'Alsace*, 23, 1975, p. 79-140.
- (24) Bibliothèque universitaire de Bâle, Manuscrits, E VI 26.
- (25) Qui l'édite dans le tome VIII (1882) p. 616-621 du *Neues Archiv*.
- (26) Comme le remarque par exemple Jean-Marie Jenn dans sa thèse p. 330.
- (27) Dans: *Dix siècles d'enluminure en Alsace*. 1989. Voir spécialement les pages 44-47 (*Les Cisterciens*), et aussi les articles *Pairis* et *Psautier* de l'Encyclopédie de l'Alsace p. 5806-5808 et 6197-6200 ainsi que: *La Mémoire des siècles*, cité note 4.
- (28) Manuscrits 441, 442.
- (29) Manuscrits 102, 105, 300, 314, 315, 318, 436, 452, 492.
- (30) Manuscrits 107 et 471.
- (31) Manuscrit 475.
- (32) Manuscrit 105.
- (33) Manuscrit 314.
- (34) Manuscrits 318, 406.
- (35) Manuscrits 318 et 437.
- (36) 28 initiales. A noter particulièrement les dragons (fol. 1) et les étoiles (fol. 122 v.)(Mémoire des siècles notice 23).
- (37) 34 lettrines.
- (38) 69 très belles initiales, au fol. 7 une initiale est signée Rucinus.
- (39) Parmi les initiales une représentation d'armoiries (fol. 33 v.) et David jouant de la harpe (fol. 7) (Mémoire des siècles notice 19).

(40) 18 initiales (Mémoires des siècles notice 21).

(41) 10 miniatures.

(42) Appellation décernée pour Ellen J. Beer. *Ein Zisterzienser Psalter in der Freiburger Universitätsbibliothek*. ds: Kunstwerke aus dem Besitz der Universität Freiburg in Breisgau 1457-1957. Berlin 1957, p. 22-28.

(43) Gérard (Ch.). Les artistes de l'Alsace pendant le moyen âge, et Clauss (J.) *Das Necrolog der Cisterzienser Abtei Pairis*, ds: Bulletin de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace XXII, 1904. On ne connaît pas toujours les sources du nécrologe, qui sont peut-être perdues.

(44) Voir note 36.

Chapitre IV

Les temps difficiles (1453-1692)

La réduction de Pairis du rang d'abbaye à celui de prieuré constitue pour le monastère une chance de survie. En effet, son destin est désormais soumis à l'autorité et à l'attention d'une abbaye tutélaire, dont la situation se présente sous un jour meilleur, au moins dans une première période.

Pairis et Maulbron: 1453-1585

Maulbronn se situe dans le duché de Wurtemberg. De toutes les filles de Lucelle, Maulbronn est la plus riche et celle où la vie religieuse est la plus florissante. Vers 1440, on y compte près de 130 moines. Le Chapitre général avait puisé dans ce vivier en 1450 en nommant comme abbé de Pairis Bertold Blumenstein, moine-médecin qui ne prendra jamais ses fonctions. Après cet échec, le Chapitre général rétrograde Pairis au rang de prieuré en mars 1453, l'autorisation pontificale n'étant rendue qu'en 1461. Depuis quelques années déjà, les moines de Maulbronn s'étaient intéressés à Pairis, mais le premier prieur originaire de Maulbronn n'est cité qu'en 1459: il s'agit de Pierre de Udenheim (1).

Pairis bénéficie, après sa sujétion à Maulbronn, de quelques années de renaissance, notamment sous le priorat de Philippe de Maulbronn (1466-1478): outre la réalisation de quelques acquisitions domaniales à Ammerschwyr et à Grussenheim (1471-1472), ce prieur fait consacrer de nouveaux autels à Pairis en 1469. Il fait également achever la chapelle de l'Oberhof à Kaysersberg, consacrée en 1473, et celle de la cour domaniale de Buchs - près de Mittelwyr en 1474. Dernier signe de la vitalité retrouvée de Pairis, le prieur Philippe organise en 1475 une confrérie de la Vierge. Sa communauté compte alors 18 moines. Sous le priorat de son successeur, Henri Toritz de Leonberg (1480-1504), un incendie ravage l'abbaye, aussitôt reconstruite.

Mais les malheurs qui frappent Maulbronn ne sont pas sans conséquence pour Pairis: en 1489, l'empereur Frédéric III avait transmis au comte de Wurtemberg la protection sur cette abbaye, protection qui appartenait auparavant au comte palatin du Rhin; quinze ans plus tard, en 1504, lors de la guerre de succession de Bavière, les Wurtembergeois dévastent l'abbaye et se l'approprient. Certes, la vie religieuse se poursuit, mais, devant la conversion du duc Ulrich de Wurtemberg à la Réforme, dès 1536, l'abbé de Maulbronn songe à se replier sur Pairis; il obtient l'autorisation de l'abbé général en septembre 1537. Cette translation s'effectue partiellement, l'abbé Jean de Lenzingen meurt à Einsiedeln durant l'été 1547. Son successeur,

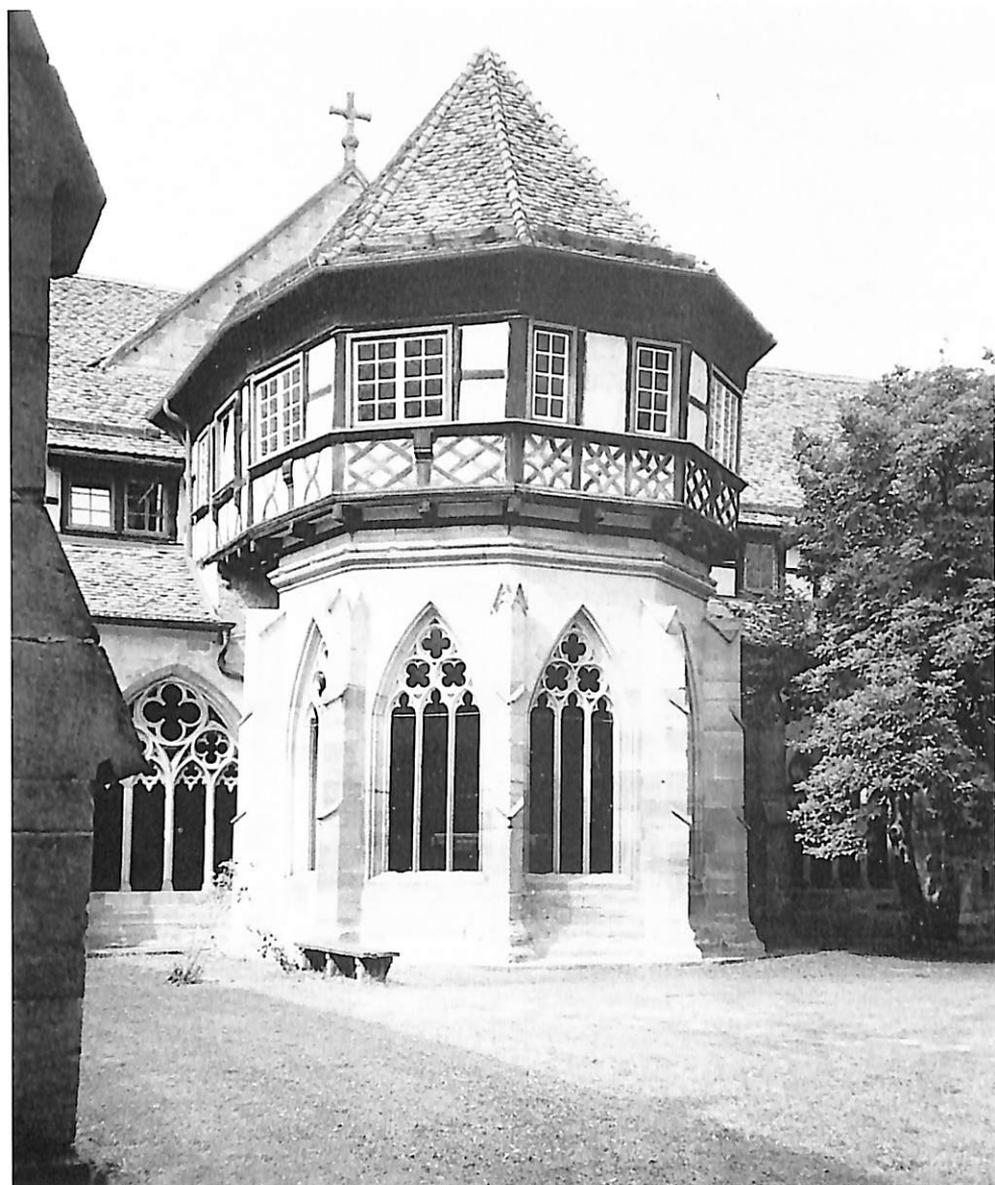
Henri Reuttner, est élu abbé de Maulbronn par un chapitre réuni à Pairis. L'année suivante, en vertu d'un accord précaire passé entre l'empereur Charles Quint et ses opposants, appelé l'Intérim, Reutter peut reprendre possession de Maulbronn.

Débute alors pour Maulbronn et Pairis un long déclin qui ne prend fin qu'au début du XVII^{ème} siècle, jusqu'à ce que Lucelle s'en préoccupe. Déjà en 1525, Pairis avait subi la Guerre des Paysans, ce vaste soulèvement populaire qui conduit les paysans à réclamer, entre autres revendications, la suppression des ordres et le mariage des clercs. En 1547, son prieur depuis 1521, Henri Reuttner, est élu abbé de Maulbronn. Lui succède comme prieur de Pairis Jean Funck, qui reste seul en Alsace après 1548. Mais Jean Funck, touché par le mouvement luthérien, abjura la foi catholique, livrant au duc Christophe de Wurtemberg (qui avait nommé un luthérien comme abbé de Maulbronn en 1558) des archives importantes pour le prieuré. A ce moment, la Réforme protestante connaît une nouvelle période d'expansion, avec en Alsace le passage du sire Eguenolphe de Ribeaupierre (seigneur du Val d'Orbey) au protestantisme et, en 1575, l'ouverture de Colmar au culte luthérien ainsi que la défaite de l'abbé de Munster face aux bourgeois de la ville de Munster à l'occasion de la conclusion du traité de Schwendi (2).

Le déclin des deux maisons se mesure par la chute du nombre des moines: 75 religieux en 1521, 24 en 1530, 3 moines en 1556 à Maulbronn, autant en 1558 à Pairis. Le départ de Jean Funck en 1558 et celui du sous-prieur la même année (qui devient curé de Meyenheim) sont faiblement compensés par l'arrivée en 1559 des quatre bénédictins de Bebenhausen. L'un d'eux, Léonard Joß, est élu prieur en septembre 1560, mais meurt en 1562; ses trois compagnons le rejoignent dans la tombe en 1566, 1582, 1594.

Or, le duc, converti au protestantisme, essaye par des artifices juridiques de mettre la main sur Pairis, dépendance de Maulbronn et qui semble prête à tomber comme un fruit mûr entre les mains d'un prince entreprenant. En effet, le duc prétend se substituer à l'archiduc d'Autriche comme protecteur de Pairis, au titre de la sujétion de Pairis à Maulbronn.

A ces prétentions s'oppose la volonté farouche des archiducs d'Autriche, possesseurs de la quasi-totalité de la Haute-Alsace et qui se considèrent, en tant que successeurs des comtes d'Eguisheim et en tant que princes territoriaux (*Landesfürsten*) comme les protecteurs attitrés des maisons religieuses. Champions du catholicisme, les archiducs ne sauraient admettre que Pairis - ou d'autres monastères - soient sécularisés au profit de princes protestants. Ferdinand Ier (mort en 1564) puis son fils Ferdinand II (mort en 1594) auront à coeur de préserver Pairis de ce danger. Par un accord conclu en 1563 à Augsburg, le duc de Wurtemberg renonce aux revenus de Pairis et à toute protection sur ce prieuré, l'archiduc s'en-



Vue du Lavabo dans le cloître de Maulbronn. Cliché Lucien Jecker.

gageant en contre-partie à ne plus exercer de droit de patronage sur un autre prieuré disputé entre les deux parties, Königsbrunn (3).

Si, malgré les efforts du duc de Wurtemberg, Pairis reste un monastère catholique, cet établissement devient de plus en plus un lieu d'asile et de refuge. Ainsi, en 1577, dans son testament, Jean Haubensack, *Landrichter* luthérien du sire de Ribeaupierre à Sainte-Marie-aux-Mines, crée une rente à son fils épiléptique afin qu'il puisse disposer d'un revenu propre et payer sa pension à Pairis (4).

Pourtant, la vie religieuse, même tombée en sommeil, ne s'est pas totalement arrêtée à Pairis. Un prieur y réside, soit à Pairis même, soit à Kaysersberg ou à Colmar; il s'agit à partir de 1453 d'un profès de Maulbronn. Cette fonction de prieur de Pairis apparaît même comme un tremplin permettant d'accéder plus tard à de plus hautes fonctions: de 1515 à 1521, Jean de Lenzingen est prieur de Pairis (en 1519, il rédige un cartulaire pour Pairis), puis abbé de Maulbronn, mais obligé de fuir le Wurtemberg après le passage du duc Ulrich au luthéranisme. Il emporta à Pairis les archives et le trésor (ou ce qu'il put sauver) de Maulbronn. Ce fut la première fois que Maulbronn se réfugia à Pairis. Autre signe de vitalité, en 1579 on pense à nommer un religieux de Pairis comme administrateur de l'abbaye de Munster, qui n'existe virtuellement plus, mais que les autorités cherchent à maintenir face au protestantisme qui s'étend dans la vallée de la Fecht (5)

Le XVIème siècle a marqué Pairis par ce séisme que représente l'épanouissement d'une religion concurrente à la religion catholique romaine, séisme dont les ondes de choc atteignent Pairis mais permettent, paradoxalement, d'entretenir cette maison religieuse abandonnée à ses propres forces. Pairis se situe dans la seigneurie des Ribeaupierre, eux-mêmes protestants après la mort de Guillaume II (décédé en 1547) et peu enclins à soutenir des moines, mais qui n'osent pas ruiner les monastères et les couvents; en effet, la puissance des archiducs d'Autriche, protecteurs de Pairis et des autres établissements religieux de la région, agit comme un bouclier en faveur du prieuré, si malmené soit-il, réelle protection qui, combinée avec l'exil vers le Val d'Orbey d'autres maisons (Maulbronn et Bebenhausen (6), permet à Pairis de bénéficier dans un premier temps de sang neuf: le recrutement, donnée essentielle pour la survie d'une institution religieuse, est ainsi assuré.

Jusqu'à la mort de Guillaume II de Ribeaupierre, Pairis pouvait prétendre à des liens privilégiés avec cette puissante famille de la moyenne Alsace. En 1537, Guillaume fait refaire des tombeaux de sa famille; il demande également au prieur d'effectuer des recherches sur les armoiries de sa seigneurie de Hohnack (7).

Dans la seconde moitié du XVIème siècle, ce n'est plus tant l'Ordre de Cîteaux ni le sire Eguenolphe de Ribeaupierre, passé au protestantisme, qui inter-

viennent, mais l'archiduc d'Autriche, en tant que prince protecteur, par l'entremise de son gouvernement local: la Régence d'Ensisheim. En 1577, la Régence se fait remettre par le receveur de l'abbaye toutes les pièces nécessaires à la bonne gestion des biens du prieuré, signe qu'elle compte surveiller désormais les destinées de Pairis (8). Cette mise en tutelle administrative protège certes Pairis, mais crée aussi des charges nouvelles: l'archiduc ne manque pas d'utiliser les revenus du prieuré selon ses vues, mais toujours dans le domaine religieux: ainsi, les Jésuites bénéficient d'une pension prélevée sur les revenus de Pairis (9).

Pairis et la Maison d'Autriche: 1585-1632

Ferdinand II avait conclu un mariage d'amour avec Philippine Welsler, fille d'un grand banquier d'Augsbourg, qui n'appartenait pas à une famille noble du rang des Habsbourg. De ce mariage étaient nés trois enfants, dont André, qui, en raison de l'origine bourgeoise de sa mère, ne pouvait hériter des possessions héréditaires des Habsbourg. Son père Ferdinand prit soin de "placer" ses enfants, et André fut destiné à l'état ecclésiastique. Il obtenait ainsi des dignités religieuses, disposant des revenus attachés à ces bénéfices. André fut ainsi désigné évêque de Constance, administrateur de Murbach et de Lure, et nommé prieur commendataire de Pairis, Froidefontaine et Oelenberg (prieurés situés dans le Sundgau) en 1585.

Pairis entre alors dans une nouvelle époque de son histoire: le système de la commende permet aux autorités princières ou religieuses de conférer des bénéfices à une personne qui ne réside pas mais touche les revenus, étant cependant tenue de faire assurer les offices et les aumônes par des religieux qu'elle entretient. André d'Autriche se plie à cette règle, sous le contrôle de la Régence d'Ensisheim.

A la mort d'André en octobre 1600, ses bénéfices devenus vacants excitent la convoitise de plusieurs institutions ou personnages (10). Tout d'abord l'abbé de Lucelle, l'un des rares monastères d'Alsace encore vivant. Mais cet abbé, Christophe Birr, a une réputation tout-à-fait déplorable: il vit avec femme et enfant, promet continuellement de s'amender sans jamais passer aux actes. Mais, appuyé par l'abbé général de l'ordre de Cîteaux, il revendique Pairis, rappelant que Lucelle est la maison-mère du prieuré. Cependant, le chef de la Maison d'Autriche, l'empereur Rodolphe II, annonce le 15 juillet 1601 à la Régence d'Ensisheim qu'il a décidé de donner Pairis en commende à Mathias della Torre, fils (encore mineur) de son ambassadeur à Rome. Le régime de la commende a été fortement décrié par les historiens de l'Eglise. En vertu de ce système, un bénéfice ecclésiastique peut être conféré à un laïc ou un religieux qui n'est pas astreint à la résidence ni à l'observation de la règle ou des dispositions religieuses du lieu (célébration des offices, règle de vie...), mais qui touche les revenus du bénéfice dont il est titulaire.

Le prieuré est ainsi considéré comme une récompense dont dispose le souverain. Mais Lucelle ne baisse pas les bras. A Christophe Birr, succède en 1605-1609 un prélat réformateur, Jean Hanser (11), qui demande et obtient du pape Urbain VIII les prieurés de Pairis et Oelenberg à la mort de leurs possesseurs d'alors. Cette décision pontificale ne fut pas exécutée, mais elle montre bien l'insistance de Lucelle qui cherche à récupérer sa "fille" et à disposer, également, de ses revenus. Mais, point important, le pouvoir archiducal a assis des rentes sur Pairis, rentes accordées à de bons serviteurs des Habsbourg comme le juriste Jean Pistorius (12).

Si Lucelle n'obtient pas la possession totale de Pairis, l'abbé reçoit néanmoins la charge d'en assurer le suivi religieux. Jean Hanser passe ainsi un contrat de bail avec le prieur commendataire della Torre, bail stipulant que Lucelle enverra au moins quatre religieux à Pairis qui y assureront les offices et les aumônes; les religieux seraient entretenus sur les revenus de Pairis; Lucelle payera annuellement en tant que locataire un loyer de 1700 florins au bailleur. En 1604, six cisterciens prennent possession des lieux, où ils doivent faire face aux exigences d'un bénédictin de Reichenau, le père Jean Priminius, résident à Pairis pour des raisons inconnues. Mais assez rapidement, Jean Hanser ne peut bientôt plus payer à Mathias della Torre le prix du bail. En février 1622, les relations se dégradent entre les deux partenaires, puisque della Torre signifie à l'abbé qu'en raison de la cherté des vivres et des difficultés du temps, il n'accepte plus que la présence de trois religieux. Hanser refuse cet ultimatum, saisit la Régence d'Ensisheim. L'affrontement de ces deux logiques, l'une économique, l'autre religieuse, aboutit à une impasse: en novembre 1622, della Torre annonce qu'il résilie le bail et somme l'abbé de Lucelle de rappeler ses moines et de lui rendre l'administration du monastère. Mais les cisterciens demeurent à Pairis, jusqu'à ce qu'en novembre 1630, Mathias renonce à Pairis en faveur de son frère Raymond. Mais cet arrangement entre les deux frères ne produit pas d'effet: l'archiduc Léopold V d'Autriche fait traîner l'affaire, invoquant la nécessité de faire confirmer la transaction par le pape (13).

La tentative de récupération de Pairis par Lucelle aboutit à un paradoxe: l'abaye-mère est obligée de louer le prieuré au mépris de ses droits canoniques pourtant bien allégués devant le légat pontifical... Cependant, cette combinaison ménageant l'aspiration de Jean Hanser et de Laurent Lorillard avec les intérêts de Mathias della Torre permet à Pairis de connaître un renouveau spirituel et matériel, réel bien que limité: les offices sont assurés, les bâtiments entretenus: en 1612, Hanser délivre une attestation à deux jeunes maçons originaires du duché de Milan, qui ont travaillé pendant quelques années aux bâtiments de Pairis (14).

Durant ce même temps, la surveillance exercée par la Régence d'Ensisheim au nom de l'archiduc reste active: ainsi, en 1606, deux enquêtes parallèles (15) permettent de connaître la situation du monastère, tant sur le plan matériel que sur le

plan spirituel. Le receveur de Pairis, Jean-Jacques Buchmuller, et le greffier de Bergheim, Mathieu Küntz, aboutissent aux mêmes conclusions: les bâtiments sont en mauvais état, notamment les toitures qui nécessitent une rénovation complète. Un nouveau bâtiment (*das neu Bau*), érigé en 1576-1580, est resté inachevé, l'aménagement intérieur en étant sommaire, l'escalier en colimaçon demandant à être terminé; les gouttières en cuivre y sont défectueuses, et provoquent des infiltrations d'eau dans les murs. Quant à la communauté, elle comprend quatre moines, résidant à Pairis depuis 18 mois. Pour leur entretien, le receveur Buchmuller leur expédie depuis Kaysersberg et Colmar ce dont ils ont besoin pour leur entretien. A leur tête se trouve le docteur [en théologie] Berthis, de Lucelle. Les offices sont célébrés selon les coutumes en usage à Lucelle; étant donné le nombre réduit de religieux, ces offices sont lus en semaine, mais chantés les jours de fête et les dimanches. Enfin, les aumônes sont distribuées régulièrement à la porte du monastère, mais sans que les enquêteurs puissent assurer qu'elles le sont en conformité avec la volonté des donateurs, les titres de fondation de ces aumônes ayant sans doute brûlé...

Ces deux enquêtes permettent de se faire une idée de la vie quotidienne à Pairis en ce début du XVII^e siècle, ainsi que de la conception qu'a le pouvoir tutélaire d'une maison religieuse: celle-ci a pour devoir d'assurer les offices selon la Règle de l'Ordre, de commémorer les bienfaiteurs (ce qui justifie également la perception des rentes créées par ces derniers) et d'accomplir les aumônes dont le monastère est gestionnaire de par la volonté de fondateurs.

Ainsi, vers 1606-1610, la situation n'est certes guère brillante, mais relativement honorable en raison de la volonté de la Régence puis de l'abbé de Lucelle de conserver à Pairis une véritable vie monastique, malgré les menaces qui pèsent sur la stabilité de la communauté, menaces liées au régime de la commende et à la précarité de l'accord conclu entre Mathias della Torre et l'abbé de Lucelle.

Complétant ces deux enquêtes, le plan de 1610 (16) montre l'enclos monastique, vaste enceinte contenant autour de l'ensemble claustral proprement dit plusieurs bâtiments à vocation économique. L'enceinte comporte deux accès: le grand portail, s'ouvrant au sud, vers le haut de la vallée, et une petite porte de service, à l'angle nord-ouest, vers le bas de la vallée. L'enclos est divisé en plusieurs zones: la zone "économique", la première à s'offrir au visiteur; la zone "conventuelle", autour du cloître; les jardins.

Le visiteur entrant dans l'enclos par le grand portail passe à côté de la chapelle située à gauche de l'entrée et disposant d'une entrée donnant à l'extérieur de

l'enclos; on peut donc la visiter sans pénétrer dans l'enceinte du monastère. Après avoir franchi le portail, on découvre du côté droit les étables, alignées le long du mur d'enceinte. En face du portail s'élèvent d'ouest en est: l'abri à voitures (*Wagenschof*), l'écurie (*Roßstall*), la scierie (*Segen*), la forge (*Schmitt*), le moulin (*Mühlen*), la boucherie (*Schlaghaus*). Ces six bâtiments s'élèvent tous à proximité d'un canal d'eau, reliant deux étangs; un pont situé en face du portail de l'enclos et donnant directement sur l'entrée des bâtiments claustraux enjambe ce canal. A noter que ce dernier est accosté de deux fontaines: l'une près du portail, dotée d'une auge rectangulaire, la seconde derrière le moulin, munie d'une auge ronde. A part, la tuilerie s'appuie contre le mur de clôture, dans l'angle nord-ouest, près de la seconde porte.

Les bâtiments claustraux épousent la forme traditionnelle des monastères cisterciens: l'église, le chœur orienté vers le bas de la vallée (nord-est), est dotée d'un chevet plat; le clocher est accolé à la nef, surmontant un bras du transept. Du côté nord se situe le cimetière où l'on voit un ossuaire. La chapelle Notre-Dame s'ouvre à la base du clocher. L'église forme un des côtés du carré, plan de base du monastère proprement dit. Autour du cloître, où se trouve une fontaine, s'organisent les principales pièces nécessaires à la vie de la communauté: la salle du chapitre, légèrement saillante, la chapelle (de l'abbé ?), le dortoir (à l'étage), le réfectoire et la cuisine, dont les cheminées semblent dominer le corps de bâtiment, le poêle ou chauffoir (*Stube*), la seule pièce en théorie chauffée. Enfin, fermant le quadrilatère, près de l'entrée, le cellier.

Accolé à ces bâtiments à la disposition traditionnelle, se dresse le *Neu Bau*, construit vers 1576-1580: une bâtisse de plan rectangulaire, à trois niveaux plus les combles, doté d'un pignon Renaissance à gâbles.

Un peu plus bas, à l'est des bâtiments conventuels, on découvre l'hôtellerie (*Gasthaus*), gros édifice rectangulaire à trois niveaux. A côté se voit une écurie, sans doute destinée aux montures des hôtes. A proximité de l'écurie, on dispose d'un étang.

Les jardins occupent les secteurs ouest et nord de l'enclos, en somme dans les secteurs bénéficiant du maximum d'ensoleillement.

Il faut remarquer l'effort de domestication de l'eau, mais surtout de l'utilisation de l'espace: la zone "économique" se situe près du portail, le bétail pouvant être mené à l'extérieur rapidement, sans traverser l'enclos; la scierie est proche du portail, le moulin est construit en aval du canal, bénéficiant du maximum de la force hydraulique disponible. Quant à la boucherie, elle est à l'écart, en contrebas. La zone "religieuse" occupe le centre de l'enclos, bordée sur trois côtés par les jardins, orientée vers le bas de la vallée. Utilisation rationnelle de l'espace, inspirée de la tradition, mais aussi une architecture reflétant les époques de construction: l'église est de style roman, le *Neu Bau* Renaissance, et, après chaque incendie, les bâtiments claustraux sont rebâties dans le style de l'époque.

La guerre de Trente ans et la reconstruction: 1632-1692

Cependant, les malheurs de la Guerre de Trente ans s'abattent sur la région: en 1632, les Suédois occupent la majeure partie du pays, ravageant les campagnes, rançonnant les populations, s'emparant des biens des maisons religieuses. Le roi de Suède attribue Pairis à un noble qui a rejoint sa clientèle: Georges Wetzel de Marsilien, en récompense de ses services. Wetzel est protestant, mais il est évident que l'intérêt de la libéralité suédoise consistait uniquement en la perception des revenus appartenant à Pairis.

Cette situation n'entraîne cependant pas la fin de Pairis comme maison religieuse. En effet, après 1634, les troupes du roi de France entrent en Alsace, se substituant au pouvoir suédois. Le roi de France entend bien disposer des bénéfices ecclésiastiques vacants, comme le faisait précédemment l'archiduc d'Autriche. Ainsi, le 15 mars 1643, Louis XIII accorde Pairis à un cistercien, profès de Lucelle, frère François Hugues. Ce frère gravite dans les milieux religieux de la Cour de France, et exerce notamment la fonction de confesseur des dames bernardines (cisterciennes) de St-Antoine-des-Champs à Paris (17).

Mais un obstacle se dresse face à la volonté du roi de France. De toutes les maisons religieuses d'Alsace, ruinées, en déroute, seule Lucelle s'était maintenue: la communauté réduite à dix moines était réfugiée à Loewenburg, mais avait fourni à l'Ordre de Cîteaux un homme d'une dimension spirituelle et politique de grande envergure: Bernardin Buchinger (18).

Baptisé sous le prénom de Christian, Buchinger était né à Kientzheim le 22 janvier 1601; il avait fréquenté de 1616 à 1618 l'école de Pairis, puis de 1618 à 1623 le collège des Jésuites d'Ensisheim. Profès de Lucelle le 19 janvier 1623, ordonné prêtre en 1630, Bernardin Buchinger exerce différentes fonctions jusqu'à sa nomination comme abbé de Maulbronn en 1642.

Maulbronn avait été sécularisé par le duc de Wurtemberg en 1570. Mais, en 1629, l'empereur Ferdinand II avait promulgué l'Edit de restitution obligeant les princes et villes protestants à rendre à leurs ordres d'origines les établissements religieux sécularisés. Cette injonction impériale fut exécutée en ce qui concerne Maulbronn, le parti catholique ayant alors un avantage militaire certain sur ses adversaires. Le successeur de Jean Hanser, Laurent Lorillard, accepta qu'un de ses profès endosse la dignité abbatiale: Christophe Schaller, déjà prieur d'Eusserthal. Schaller mourut en 1642, et Buchinger lui succéda. Mais, en 1648, en vertu des traités de Westphalie, Maulbronn fut rendu au duc de Wurtemberg, ce qui causa en 1649 le départ de Buchinger et de ses moines qui s'installèrent dans un prieuré cistercien alors disponible: Pairis.



Fontaine de l'ancienne chapelle du portail à Pairis. Cliché Lucien Jecker.

Dès 1644, Bernardin Buchinger avait protesté contre la nomination de François Hugues, rappelant que Maulbronn, en vertu de l'acte de 1451, était toujours la tutrice de Pairis. Il obtient l'appui de l'Ordre de Cîteaux, qui presse le frère François de renoncer à sa commende. Ce dernier obtempère, sans doute par respect pour la discipline exercée par les autorités de l'Ordre, mais aussi peut-être sur instruction du gouvernement royal, Buchinger s'étant montré dès le début sans hostilité contre la présence royale en Alsace. Toujours est-il qu'en 1649, le roi et l'abbé général de Cîteaux remettent Pairis sous l'autorité de Lucelle, ce qui permet à Buchinger de s'y installer avec sa communauté et d'y restaurer la dignité abbatiale.

Buchinger, abbé de Maulbronn en 1642, abbé de Pairis en 1649, est élu abbé de Lucelle en 1654. Il gouverne ces trois (ou plutôt deux - Maulbronn n'existant virtuellement plus) maisons en commun jusqu'en 1656. Il est alors un personnage de première importance pour l'Ordre de Cîteaux dans la région: il inspecte les monastères, préside les élections abbatiales, dispose d'un droit d'absolution pour des cas réservés. De plus, il administre ses monastères avec réalisme et efficacité, fait rédiger des inventaires, rechercher des titres, restaure la tradition liturgique de Pairis en présidant à l'élaboration du Nécrologe, document fondamental puisqu'il recense les services anniversaires à célébrer en mémoire des bienfaiteurs de l'abbaye, la célébration de ces anniversaires constituant un élément important de la vie liturgique cistercienne (19).

En 1656, Buchinger doit se démettre de sa charge d'abbé de Pairis. En effet, le roi de France attribue la dignité abbatiale à un normand, Olivier de Foulongne, secrétaire de l'abbé général, mettant Bernardin Buchinger et les moines devant le fait accompli (20). Cette nomination, suivie par la renonciation de Buchinger et l'élection canonique de Foulongne, inaugure une nouvelle époque dans la vie de Pairis, l'abbaye entrant dans l'ère de la *Pax gallica*, ère de paix et de prospérité reconquise, mais aussi ère d'union de plus en plus intense entre la province et la Monarchie française.

Pairis est, en 1656, restaurée spirituellement, mais pas encore matériellement. L'élection de Foulongne avait même eu lieu à l'église et non dans la salle capitulaire, selon la coutume, celle-ci étant impraticable. Par ailleurs, les domaines de l'abbaye, tant dans le Val d'Orbey que dans la plaine, avaient souffert des ravages de la guerre, notamment de la dépopulation. La richesse ou du moins une certaine aisance n'est réellement retrouvée qu'après le renouveau démographique, qui procure des bras et de la main d'oeuvre capable de mettre en valeur les terres et de payer les rentes. Un signe de ce renouveau sera, en 1700, l'acquisition de la charge de chevalier d'honneur au Conseil souverain d'Alsace siégeant à Colmar, l'abbé de Pairis partageant cette dignité avec celui de Lucelle (21). Cette charge honorifique



Portrait présumé de Bernardin Buchinger (hôpital de Paris).
Cliché Gérard Dupont.

manifeste aussi la force des liens qui unissent désormais - en partie par l'origine des abbés - l'abbaye de Pairis et la nouvelle administration royale d'Alsace.

Le *Diarium* de Bernardin Buchinger (22) contient quelques échos postérieurs à 1656 des événements se déroulant à Pairis. Peut-être en raison d'une certaine aigreur, Buchinger relève des difficultés qui s'opposent à son successeur, malgré des indices de renaissance intellectuelle: ainsi, quatre religieux soutiennent des thèses de philosophie dès 1656.

Olivier de Foulongne se fait donner un coadjuteur en 1686, Claude de Beauquemare, docteur en Sorbonne, également originaire de Normandie. L'abbé de Foulongne démissionna en 1691 et décéda un an après.

Durant près de deux cent cinquante ans, Pairis semble ballotté dans de terribles difficultés, jusqu'à ce que la discipline de l'Eglise catholique soit restaurée et la paix rétablie dans la région. Ces conditions réunies permettent au prieuré, grâce à l'effondrement de Maulbronn et à la vivacité de son abbé Bernardin Buchinger, de retrouver sa dignité première d'abbaye. Mais Pairis a surtout bénéficié de deux atouts majeurs: la protection des archiducs d'Autriche, qui n'ont jamais admis qu'une maison religieuse soit sécularisée, et la très grande cohésion de l'Ordre de Cîteaux, dont la structure "généalogique" entre maisons-mères et maisons-filles explique la ténacité de Lucelle à vouloir récupérer Pairis pour y restaurer la règle cistercienne.

Notes

- (1) Sur l'histoire de Maulbronn, voir GOHL (Eberhard). Kloster Maulbronn, 1178-1978. Maulbronn, 1978 - Du même: *Maulbronn und Pairis: ein Beispiel zisterziensischer Klosterreform am Ende des Mittelalters*. ds: Beiträge zur Landeskunde. Regelmäßige Beilage zum Staatsanzeiger für Baden-Württemberg, n° 3, juin 1979; ainsi que EBERL (Immo). *Kaisheim, Maulbronn et Salem: trois abbayes-filles de l'abbaye de Morimond en Allemagne du Sud*. ds: Cahiers haut-marnais, n° 196-199, 1-2 semestres 1994, p. 175-196.
- (2) GREYERZ (Kaspar von). The late city reformation in Germany. The case of Colmar, 1522-1628. Wiesbaden, 1980.
- (3) A.D.H.R., 1 C 8632-8633.
- (4) JORDAN (Benoît et Catherine). *Le testament de Jean Haubensack (1577)*. ds: Bulletin de la Société d'Histoire du Val de Lièpvre, 1994, p. 19-33.
- (5) A.D.H.R., 1 C 1782.
- (6) Liste des moines de Bebenhausen réfugiés à Pairis en 1558 et enterrés au couvent aux A.D.H.R., 11 H 1/8 (liste dressée en 1654). Sur la fin de Bebenhausen: SYDOW (Jürgen). *Die Auflösung des zisterzienserklosters Bebenhausen*. ds: Festschrift für Hermann Heimpel, Göttingen, 1971, t. I, p. 698-717.
- (7) La date apparaît sur le tombeau de la dame de Geroldseck (A.D.H.R. Grands Documents 3). Voir JORDAN (Benoît). Entre la gloire et la vertu: les sires de Ribeaupierre, 1451-1585. Strasbourg, 1991.
- (8) A.D.H.R., 11 H 1/5.
- (9) A.D.H.R., 1 C 4282.
- (10) A.D.H.R., 1 C 3934. Dossier sur la succession du cardinal. Pour la période postérieure à 1585, voir la présentation de JORDAN (Benoît). B.S.H.C.L.V.O., 1995.
- (11) Sur ce prélat, voir la notice qui lui est consacrée ds le N.D.B.A.
- (12) A.D.H.R., 1 C 6021.
- (13) Sur le conflit entre della Torre et Hanser, voir 1 C 4077, 4282-4286.
- (14) Bibliothèque municipale de Colmar, ms 296, fol. 118 v°.
- (15) A.D.H.R., 1 C 4283.
- (16) A.D.H.R., grands documents n° 20.
- (17) A.D.H.R. 11 H 1/11.
- (18) Notice ds le N.D.B.A. Sur son oeuvre en général, voir l'ouvrage d'André CHEVRE. Lucelle, histoire d'une ancienne abbaye cistercienne. Delémont, 1973.
- (19) Sur le Nécrologe, voir chapitre précédent, note 43. En 1652, Buchinger fait dresser un nouvel inventaire des archives, notamment celles qui ont été transférées en 1558 de Maulbronn à Pairis, conservées en 1652 à l'hôtel de Pairis à Colmar (11 H 15/2).
- (20) L'élection de l'abbé désigné par le roi de France est rapportée dans le Mémoire Domilliers, de 1654 - Archives de la Ville de Colmar, JJ 4. Les documents capitulaires sont conservés aux A.D.H.R., 11 H 1/11.
- (21) A.D.H.R., 11 H 1/11. Cette charge honorifique est acquise de l'abbaye de Murbach. Le Conseil souverain compte dès sa création en 1657 un conseiller d'honneur religieux (l'abbé de Lucelle) et un conseiller d'honneur gentilhomme (un noble d'Andlau). En 1695, deux autres offices de conseillers d'honneur sont créés, puis deux autres en 1709, soit, à cette date, quatre conseillers d'honneur d'épée et deux d'Eglise.
- (22) Publié par Clauss, ds: B.S.C.M.H.A, 1904.



Détail de la reconstitution de l'abbaye par l'architecte Winckler (Société d'histoire du Val d'Orbey).

Chapitre V

Quatre abbés pour une renaissance L'âge d'or de l'abbaye (1692-1788)

De 1692 à 1788, quatre abbés seulement se succèdent en un peu moins d'un siècle à Pairis (1). Ils sont, en grande partie, responsables de l'accroissement du rayonnement spirituel et de la prospérité économique de l'abbaye. Si leurs patronymes, de Beauquemare, Triboulet, Tribout et Bourste, fleurent bon la vieille France, que l'on ne se trompe pas : les deux derniers sont authentiquement Alsaciens et symbolisent une région, où le recrutement religieux a toujours été autosuffisant. Ils traduisent surtout la main-mise croissante de la bourgeoisie colmarienne sur Pairis, au point qu'ici la robe engendre la bure. Situation bien alsacienne par conséquent, situation originale qui contredit l'essor des Lumières en Europe, situation en tout cas responsable de l'apogée observée à Pairis au XVIII^e siècle. Car l'apport des fortunes et des clientèles familiales des religieux n'est pas pour peu dans le rétablissement de la fortune collective de l'abbaye.

La remise en ordre au temps de l'abbé Claude de Beauquemare (1682-1726)

Lorsque Claude de Beauquemare, coadjuteur depuis 1686, devient abbé de Pairis à la suite du décès d'Olivier de Foulongne le 17 avril 1692, l'abbaye est un propriétaire terrien d'une certaine importance. Les propriétés s'étendent sur plus d'une trentaine de localités de Haute Alsace. Une vingtaine d'hectares de vignes, plantées à Niedermorschwihr, Ingersheim, Ammerschwihl, Kientzheim, Riquewihl où se trouve le domaine de Buchs (ou Boux), assurent l'approvisionnement des caves de l'abbaye. Dans la plaine, les biens de Widensolen représentent avec 320 hectares l'exploitation la plus importante possédée par l'abbaye en dehors du Val d'Orbey. A Colmar, l'abbaye détient aussi une maison, qui centralise les produits perçus par la dîme ou issus de multiples redevances. Ailleurs les cisterciens louent des terres, à Jebnheim, Bennwihl, Artzenheim, Obersaasheim, Horbourg, Holtzwihl, Riedwihl, Andolsheim, Mittelwihl, Urschenheim etc. Dans le Val d'Orbey même, l'abbaye possède 50 hectares de prés, 135 hectares de forêts, ainsi que six fermes exploitant 240 hectares.

Un état statistique, non daté mais probablement du début du XVIII^e siècle, fournit des renseignements sur ces derniers. La ferme de Noirmont comprend 33 journaux de prés, 18 journaux de terres labourables, 24 journaux de pâturages. Laurent Didierjean qui exploite la ferme a pour attelage deux paires de bœufs, deux jeunes taureaux et trois chevaux. La ferme du Geishof comprenant 24 journaux de

prés, deux petits prés, 18 journaux de terres labourables, 15 journaux de pâturages, est exploitée par Joseph Ancel qui possède deux paires de bœufs, deux chevaux et un poulain. La ferme de la Porte avec 22 journaux de prés, 15 journaux de terres labourables, 4 journaux de pâturages est tenue par la veuve Didierjean, née Voinson, laquelle possède deux paires de bœufs et trois chevaux. La ferme de Noirupt avec 18 journaux de prés et 5 de terres labourables est exploitée par Antoine Cervantout, lequel utilise un cheval et deux taureaux. La ferme du Moulin, avec 10 journaux de prés et 5 de terres labourables est tenue par Antoine Jacques qui se sert d'une paire de bœufs et d'un attelage. La ferme du Pré Bacon, enfin, avec 21 journaux de prés et 2 de terres labourables est louée par Blaise Noël qui possède un cheval.

Cet ensemble de possessions ne doit pourtant pas induire en erreur. Elles sont louées pour des loyers relativement modiques à des locataires, reprenant une longue tradition familiale et qui de ce fait se considèrent souvent comme des propriétaires. Les frais pour encaisser les loyers sont élevés ; l'abbaye est obligée de payer une armée de valets dîmiers, d'assurer le convoi des biens jusqu'à Colmar, puis de là jusqu'en amont du Val d'Orbey. Sans compter les refus ou l'impossibilité de respecter les échéances, en espérant que les religieux oublient de réclamer la fois d'après leur dû. Et si les comptes sont bien tenus, la naissance d'un ressentiment tenace lorsque l'abbaye exige les arriérés. La gestion du patrimoine développe par conséquent une hostilité sourde à l'égard des cisterciens, d'autant plus que l'abbaye, seigneur, rend justice, sa justice, aussi bien au plaideur de Lapoutroie (3) qu'aux séances dans la seigneurie de Widensolen en plaine. Le bailli y condamne des particuliers coupables d'avoir enfreint les droits de Pairis, en coupant frauduleusement des arbres (4) ou en braconnant. Autant de procès qui voient s'accumuler des rancunes, expliquant en partie la rapide dispersion des biens au moment de la Révolution.

Au temps de l'abbé Claude de Beauquemare, l'homme fort de l'abbaye est dom Simonnot, présent à Pairis au moins depuis 1700, cellier et procureur en 1703, supérieur et procureur en 1713. En 1728, deux ans après la mort de l'abbé, le cardinal de Fleury le fait nommer par le roi en commende à l'abbaye de Saint Thibéry en Languedoc, dont il jouit plusieurs années (5). Simonnot, de par ses fonctions, est omniprésent dans les actes juridiques de Pairis au début du XVIII^e siècle : le 28 juin 1700, il accompagne l'abbé pour adjuger la dîme à Widensolen ; en 1711, il passe contrat avec un charpentier pour faire construire un petit bâtiment pour remiser des autels (6) ; le 2 mai 1719, il se plaint des difficultés de la perception des dîmes à Orbey (7) et Lapoutroie, etc.

Ces registres de compte de l'abbaye nous permettent de préciser le nom de quelques domestiques. Le 7 décembre 1703, Philippe Waltermann, natif de



En haut : cachet de l'abbaye de Paris, 1703 (A. D. H. R. 11 H 28/1).

En bas : cachet de l'abbé Tribout, 1737 (A. D. H. R. 11 H 21).

Clichés Edith Marbach.

Ribeauvillé, est venu servir en qualité de jardinier. Le cuisinier est alors François Le Cler, natif de Pontarlier, le valet d'écurie se nomme Benigne Moiton, dit Bourguignon, le jardinier Jean Baviler, dit Toulouse. En 1709, sont rémunérés Valentin Masson, tailleur d'habits ; Nicolas Laurent maréchal-ferrant à Orbey ; Michel Konez, tonnelier à Ingersheim ; Joseph Valentin, chirurgien de Lapoutroie ; Charles Breuvillé, natif de Remiremont, cuisinier ; Dominique Didierjean, natif de Pairis ; Jean Tappe, valet d'écurie ; Nicolas Privat, natif de Gérardmer ; François Hennequin, jardinier ; Sébastien Stakler, pensionnaire depuis le 10 juin 1707, lequel reçoit le déjeuner, à dîner et à souper ; David Ancel, natif des Basses-Huttes, marmiton (8).

Laborare et orare, travailler et prier. La vie religieuse du cistercien peut être appréhendée grâce au testament de frère Joseph Emporte du 31 mai 1710, rédigé au moment où il embrasse la vie religieuse (9) :

"Par devant le notaire royal résidant à Orbey, Joseph Emporte, assisté de Jean de Martinpré, curé de Lapoutroie qu'il a prié de l'assister pour plus grande sûreté, considérant les grâces et faveurs qu'il a reçues du ciel de l'appeler en la vie religieuse pour y vivre le reste de ses jours suivant la règle du bienheureux père Saint Benoît... *étant fort certain qu'il n'y a rien de si sûr que la mort et de si incertain que l'heure d'icelle et ne désirant en être prévenu sans avoir mis ordre à ses affaires du monde qu'il est prêt d'abandonner pour suivre Jésus Christ dans l'état de la religion* à laquelle par sa profession, il prétend s'établir sans y avoir été contraint ni forcé de sa personne, il a de sa propre bouche dicté son testament... En premier lieu, dès lors qu'il plaira au bon Dieu que son âme se sépare de son corps, il la lui recommande et le prie par les mérites de la mort, la passion de Jésus Christ son fils, par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie sa mère et les prières de son bon ange gardien, du glorieux Saint Joseph son patron, du glorieux Saint Benoît son législateur, du glorieux Saint Bernard son bon père et enfin de tous les anges... et pour y pouvoir parvenir, déclare qu'il demande pardon à tous ceux et à celles qu'il pourrait avoir offensé, prie le bon Dieu de lui pardonner. Le testateur déclare qu'il lègue à l'abbaye, outre la somme de 400 livres qui lui a été délivrée pour ses habillements et pension de noviciat, la somme de 300 livres, à Nicolas Montavon, son tuteur, 150 livres pour les peines et soins qu'il a bien voulu prendre pour soutenir ses intérêts, à Jean Baptiste Emporte, son frère, tous ses meubles meublants, 50 livres pour les pauvres, à Jean Humbert Emporte, son père absent du pays depuis très longtemps au cas qu'il soit encore en vie et à damoiselle Marie Barthol sa chère mère tous les autres biens meubles".

Le temps des projets sous Jacques Triboulet (1726-1736)

En mars 1726 décède Claude de Beauquemare. Le 24 avril 1726, Pairis peut procéder au libre choix du successeur du défunt. Les suffrages se portent sur Jacques Triboulet, né à Nuits en Bourgogne. Il faut remarquer que, dans toutes les élections d'abbé au XVIIIe siècle, Pairis n'a pas été inquiété par le pouvoir royal,

contrairement à d'autres abbayes alsaciennes, comme Marbach par exemple. Il est vrai que Pairis choisissait des régnicoles, selon le souhait royal. En 1729, le nouvel abbé est visiteur de l'ordre de Cîteaux dans la province de la comté de Bourgogne. Le 1^{er} décembre 1729, le général de l'ordre le charge de donner la bénédiction abbatiale à dom Panchevon. Le 4 septembre 1732, l'abbé Triboulet vérifie le compte rendu par le receveur Tanne : la recette s'élève à 13 866 livres, la dépense à 10 273. En date du 24 septembre 1732, le procureur estime que les vignes de l'abbaye, soit 15 schatz à Colmar, 30 schatz à Eguisheim, Morschwihr et Katzenthal, ont produit 327 livres (10).

Preuve de l'imbrication des établissements religieux entre eux, l'abbaye de Pairis donne en octobre 1732 comme aumône un rézal de grain froment aux augustins de Colmar, un aux capucins de Colmar, un aux augustins de Ribeauvillé, un aux récollets de Kaysersberg et un aux capucins de Weinbach (11). A partir du 23 janvier 1734, établissement d'un registre renfermant les rentes d'Ammerschwih (12). Le 14 mars 1734, l'abbé Triboulet vérifie le compte de l'abbaye rendu par François Tanne, conseiller du roi et officier de la chancellerie, receveur résidant dans la maison franche de Colmar. La recette s'élève à 11 279 livres, la dépense à 4 220 livres. Le 31 mai 1734, un bail est passé par l'abbaye à Orbey auprès d'une trentaine de personnes "autorisées à semer sur les terres appartenant à l'abbaye". Le 5 octobre de la même année, un bail emphytéotique est concédé par la famille Gloxin de Colmar pour un corps de biens situé à Wihr-en-Plaine moyennant une rente annuelle de 10 rézeaux de froment, 10 de seigle, 10 d'orge, un cochon de lait et une oie. Selon les déclarations du clergé, l'abbaye de Pairis dispose alors, c'est-à-dire en 1735, d'un revenu de 18 000 livres. En juin 1735, elle est taxée de 250 livres (12).

Un autre témoignage donne quelques indications sur la vie religieuse à Pairis. Il s'agit de la visite canonique faite par Lazaret Languet, "abbé de Morimond, docteur de Sorbonne, premier père de l'ordre de Cîteaux", le 11 juillet 1735 (14) :

"nous y avons trouvé la communauté composée de sept religieux de chœur, deux novices pour le chœur et un novice convers sous la sage conduite de l'abbé Jacques Triboulet de tous lesquels ayant été honorablement reçu, avons visité et adoré le saint sacrement et après avoir donné la bénédiction au peuple, avons visité la sacristie et toute la maison que nous avons trouvée bâtie entièrement à neuf avec toute la régularité, propriété et bienséance convenable, ce qui nous n'avons pu nous empêcher d'admirer comme *en si peu de temps avec des revenus si modiques, le très révérend abbé aurait pu parvenir au rétablissement d'une maison qui a tant souffert par les incursions des hérétiques et les guerres continuelles.* Ayant ensuite entendu l'abbé et tous les religieux et novices en scrutin, nous avons exhorté les religieux à persévérer dans l'observance de la règle, gardant surtout la charité entre eux, sans quoi comme dit l'apôtre le reste n'est rien, et afin que personne ne s'écarte de son devoir à ce sujet nous avons ordonné que les prières

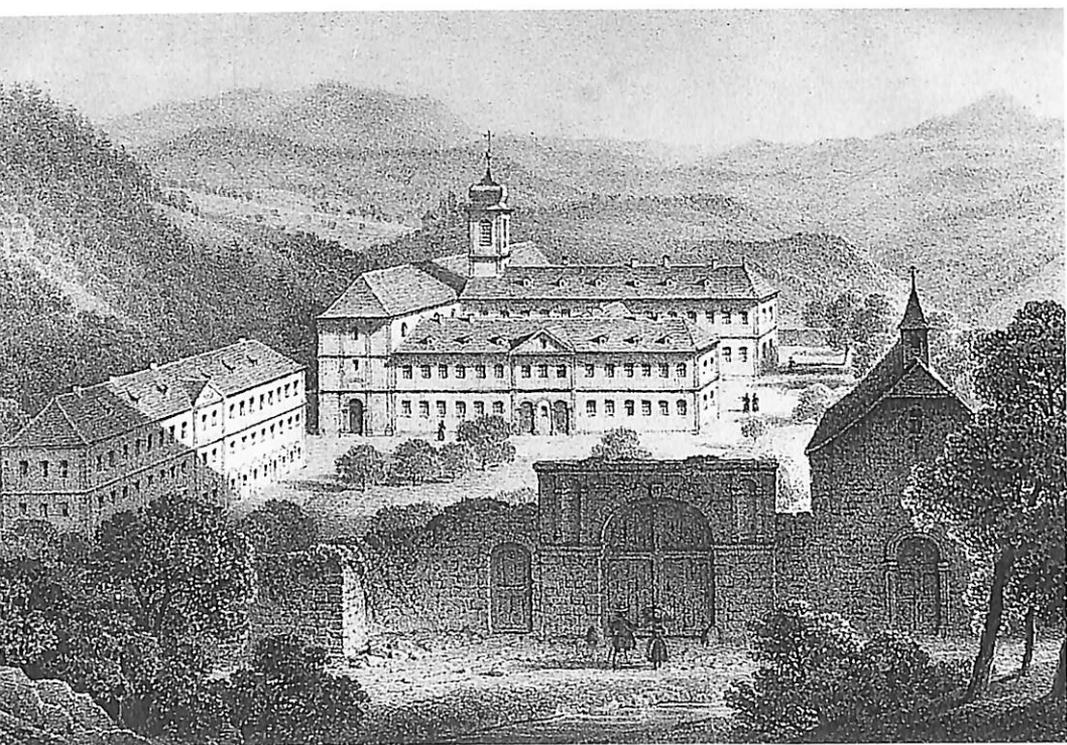
se diraient tous les jours au chapitre où les sermons se feraient les veilles de fêtes, les proclamations et les accusations les vendredis et les autres jours les instructions et répréhensions qui seront nécessaires avec onction et charité. Les fautes qui se commettront contre la charité seront punies avec plus de sévérité qu'aucune autre. Les nécessités seront données sans retard *aux religieux qui de leur côté n'importuneront point les officiers par des demandes inopportunes de choses superflues, mais se contenteront du nécessaire se souvenant de la pauvreté évangélique qu'ils ont professé.* Les officiers ne feront rien sans l'ordre de l'abbé. L'on priera Dieu pour le pape, pour tous les prélats de l'Eglise, notamment pour l'abbé de Citeaux notre général, pour le roi, la maison royale, pour tout le peuple chrétien et singulièrement pour nous. La présente sera lue au chapitre tous les vendredi des quatre temps".

En fait cette visite canonique semble avoir aussi donné l'autorisation de la construction d'une nouvelle église, dont le devis du 5 avril 1736 est encore conservé dans les archives. Ce jour l'abbaye passe contrat avec l'architecte Antoine Malbert :

"Malbert s'oblige de démolir l'ancienne église avec toute l'économie possible tant pour les pierres que pour les bois et à cet effet, il ôtera de l'église toutes les tombes et pierres dont elle est pavée, afin qu'elles ne soient pas endommagées par les démolitions. Le tombeau de la maison de Ribeaupierre sera remplacé de manière qu'il n'incommode en rien. *(Malbert) fera dans l'église un caveau pour enterrer les religieux dans l'endroit qui lui sera marqué par l'abbé* de 15 pieds de large sur 20 de long et 8 pieds et demi sous clef avec une entrée et un escalier de pierre pour y descendre. L'église sera bâtie conformément au plan, savoir la longueur 146 pieds, la largeur 46 pieds. La distance entre les pilastres sera de 30 pieds pour la largeur de la nef. Les chapelles auront 8 pieds de profondeur y compris le pilastre de côté. L'épaisseur des murs dans l'enfoncement de la chapelle sera de trois pieds en l'endroit des vitraux et les massifs auront onze pieds sans y comprendre la saillie de la pilastre. L'entre deux des pilastres de chaque massif sera de cinq pieds. L'entablement des pilastres sera contenu, ainsi que les socles. Le socle régissant tout autour de l'église au dedans aura quatre pieds de hauteur et saillira de quinze lignes, il sera surmonté de deux pieds de pierres de taille qui régneront tout autour. Le reste des murs dans toute l'église sera de maçonnerie proprement crépie et blanchie.

L'église aura 58 pieds sous clef. L'architecture sera d'ordre corinthien. Il aura 30 pilastres, toutes les bases seront attiques. La corniche aura des modillons et denticules sans vues. La frise lisse, l'architrave avec ses moulures seulement et sans sculptures. Dans les arcs doubleaux, il y aura par compartiment, panneaux avec leurs cadres et des roses entre deux. Les vitraux seront d'ordre corinthien pour les moulures du chambranle cintrés comme la voûte lesquels s'élèveront de quinze pouces sous l'architrave et commenceront à 17 pieds au-dessus du pavé des chapelles et auront six pieds de largeur. Il y aura encore d'autres vitraux au-dessus de l'entablement au nombre de douze, cintrés comme les autres. La hauteur sera de 7 pieds et demi au plus et 7 pieds au moins et auront la même largeur que ceux de dessous.

Les voûtes seront d'arrête en plein cintre, bien crépies, les arrêtes bien animées et blanchies, leur naissance commencera à quinze pouces au dessus de l'entablement. Il



L'abbaye de Pairis en 1790. Lithographie de J. Rothmuller (Musée pittoresque et historique de l'Alsace, 1863, planche XXXIX).

sera à la volonté de l'abbé d'élever le chœur de trois marches de cinq pouces et demi de hauteur qui commenceront dans la nef au pied du grillage. Les chapelles ne seront relevées que d'une marche de la même hauteur de cinq pouces et demi. Il y aura encore trois marches à la porte du cloître supposant que l'abbé veuille élever le chœur de la même hauteur ; autrement on refera les vues sur les autres. Toute l'église sera pavée en échiquier ou losange et le bas du clocher jusqu'à la sacristie comme le cloître avec lequel la nef sera de niveau et fera mettre les terres nécessaires sur le pavé pour remplir les vides de l'église. Le jubé sera élevé de 18 pieds et sera soutenu d'une arcade cintrée de 7 pieds, la face et l'appui en architecture qui aura deux pieds, neuf pouces au dessus du pavé. Autour du grand autel, il y aura trois marches de pierres fines dont la dernière ne fera que border d'un pied environnant le parquet de chêne que l'abbé fera travailler et l'entrepreneur posera cet autel et tous les autres qu'il aura conservés, c'est-à-dire les massifs et les marches.

Il y aura une ouverture ronde au milieu de la voûte de la nef bordée de pierres de taille avec moulure de deux pieds et demi de diamètre. Il laissera dans les voûtes où on jugera nécessaire des petits trous proprement arrondis pour passer des cordes. On en mettra quatre à chaque bonnet de la voûte. L'extérieur de l'église sera en pierres de taille proprement jointes et travaillées. Il y aura un socle de la hauteur de celui du bâtiment, deux cours de plinthe au dessus des fenêtres dans tout le contour de l'église. Un entablement complet d'ordre toscan régnera tout autour, même au dessus du portail. Le chambranle des vitraux, sera en plinthe, bande unie. Le portail aura une baie de six pieds de large sur douze de haut accompagnée de pilastres d'ordre toscan avec un entablement couronné d'un fronton et au dessus un vitrail de la même largeur que la porte sur une hauteur proportionnée aux autres et il y aura trois marches pour monter à l'église par le dehors pour empêcher les eaux.

Le clocher qui sera posé dans le chœur et le bâtiment aura 19 pieds hors d'œuvre et carré. La partie inférieure des fenêtres commence à la hauteur de la faitière du bâtiment : elles auront six pieds de large sur dix de haut et seront cintrées en plein avec archivolt. Le massif d'au dessus des fenêtres aura six pieds dans lequel régnera un entablement semblable à celui de l'église. La coupole ou couverture aura 24 pied d'arche. Il sera obligé de pratiquer deux escaliers en bois l'un au bout de la nef et l'autre dans le clocher. Il sera obligé de faire toute la charpente de l'église et du clocher qui sera à huit pans ou octogone, l'atter et couvrir de même que le reste du bâtiment du dortoir qu'il est obligé d'achever ainsi que l'escalier qui doit descendre à l'église et faire les autres ouvrages de son art selon le bâtiment. Il fera un canal pour écouler les eaux qui viennent de la montagne et il réglera la longueur de l'église. Il sera tenu en outre à toute la sculpture employée à l'église.

(Malbert) fera deux portes d'architecture dans le cloître pour entrer dans l'église, une troisième porte pour aller au cimetière. Il sera tenu d'enlever à ses frais toutes la pierre de taille qui se trouvera dans l'enclos de l'abbaye et autres matériaux. Il sera obligé de faire creuser les fondations et de décombrer les matériaux provenant de l'évacuation. Dans toutes les portes ou fenêtres, il fera les trous nécessaires pour sceller les gonds ou autres fers à employer à l'église et au bâtiment. Il sera aussi obligé de réparer le grand et le petit étang en ce qui concerne la maçonnerie. Il fera une séparation dans le cloître où il posera un autel près la chambre du cellier qui sera destiné pour la sacristie. Pour ce

qui regarde le petit changement à faire à la scierie qui se réduit à deux portes et à une séparation et une fenêtre, l'entrepreneur s'y oblige. De plus il fera ébaucher les gros bois de charpente pour pouvoir les voiturer à l'abbaye de même que les pierres de taille qu'il fera tirer selon les mesures. Malbert demande qu'il lui soit fournit les pierres nécessaires pour les corniches du dedans de l'église, les bases, les chapiteaux, l'architecture et les roses dans les redoubleaux qui lui seront voiturées selon les mesures. Et l'abbé est obligé de fournir tous les matériaux qui seront mis en place le plus près de l'église que faire se pourra.

Malbert sera logé et nourri pendant le temps du bâtiment et fera suspendre une cloche à la tour et promet de faire avancer l'ouvrage à proportion de l'argent qui lui sera délivré, soit 45 000 livres, qui seront payées exactement et qu'il commencera en 1736 et finira en 1740".

En fait Triboulet ne verra pas l'érection de la nouvelle église. Il décède le 27 avril 1736.

Splendeurs et malheurs de l'abbaye sous Mathieu Tribout (1736-1759)

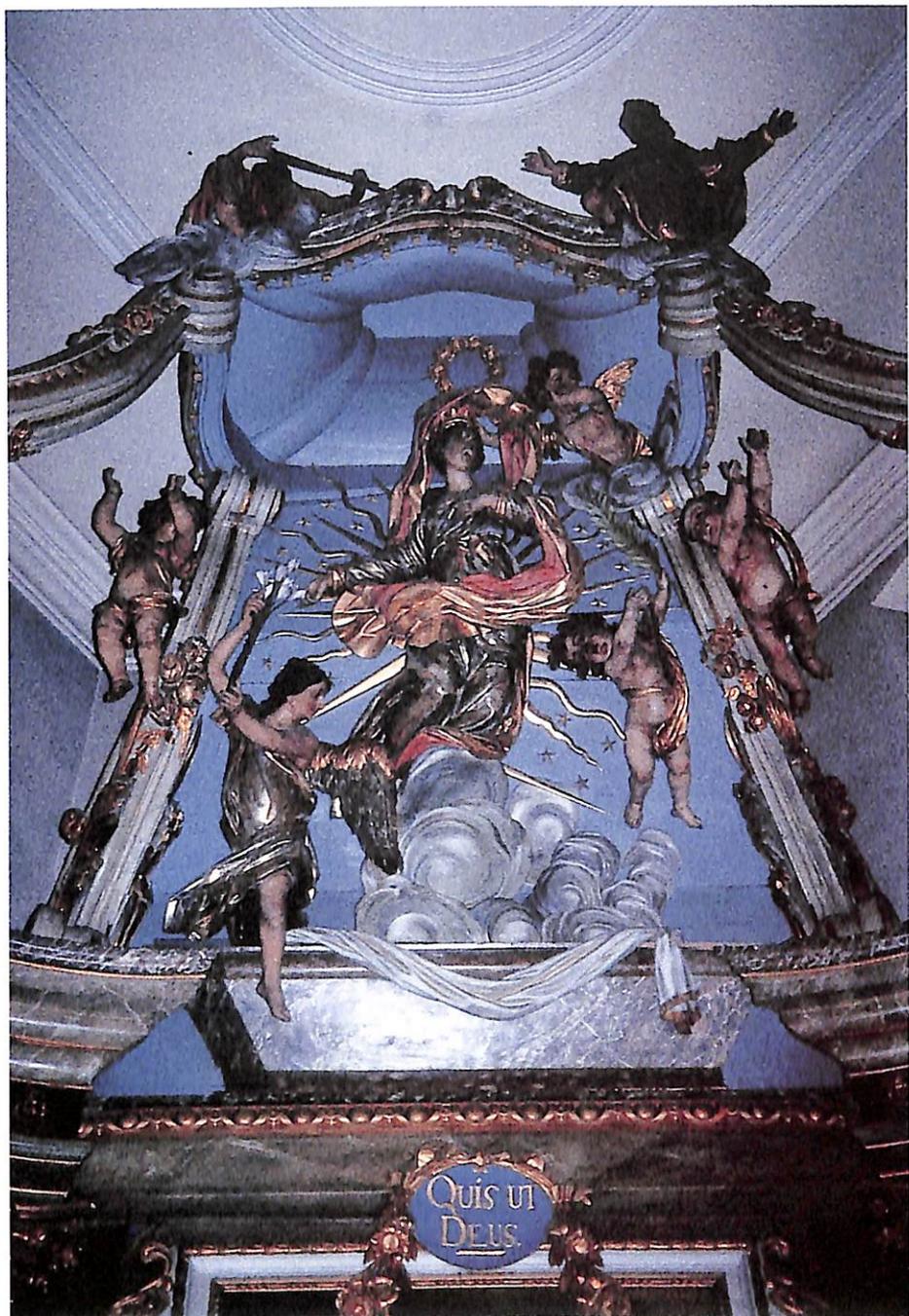
Le 12 juin 1736, Mathieu Tribout est élu abbé de Pairis, en remplacement de Triboulet ; né à la "ville de paille soit Brisach dit Saint-Louis" le 14 octobre 1682, il est bachelier en théologie à l'université de Toulouse. Le 18 juillet 1736, il obtient le brevet royal à la suite de son élection "à la charge néanmoins des pensions qui peuvent avoir été créées sur la dite abbaye qui seront continuées et payées par le passé et encore la charge de 2 400 livres de nouvelles pensions annuelles et viagères qui seront dorénavant payées sur les fruits et revenus de l'abbaye, savoir 800 livres à de Regemorte, prêtre et conseiller clerc au conseil de Colmar, 800 livres à de Garnier, prêtre, conseiller clerc au conseil de Colmar, 800 livres à de Lord de Saint Victor, acolithe du diocèse de Strasbourg". Le nouvel abbé est béni le 2 décembre 1736 par l'abbé de Neubourg, assisté des abbés de Marbach et de Munster. Le 22 décembre 1736, il est reçu conseiller chevalier d'honneur d'église au Conseil souverain (15).

Bientôt la nouvelle église est achevée. Le 15 novembre 1741, l'abbé Tribout et l'architecte Malbert conviennent de nommer des experts pour visiter la nouvelle église de Pairis et reconnaître si elle se trouve construite conformément au plan-devis. Les experts confirment le 19 novembre, la bonne construction ; cependant il s'y trouve quelques ouvrages imparfaits et défectueux que l'architecte sera tenu de faire achever ou réparer. Dès le 20 novembre, Malbert touche 45 000, plus 1 900 livres (16). En 1741, selon un état des biens dressé par le prévôt Gobel pour éviter la surcharge du clergé séculier et la taxation de l'évêque et du chapitre, l'abbaye a un revenu de 20 000 livres. Selon un autre état des biens, dressé cette fois par la chambre ecclésiastique, l'abbaye de Pairis n'a qu'un revenu de 17 250 livres. En

fait, suivant le compte rendu le 2 mai 1742 par la veuve Tanne, née Thoman, signé par l'abbé Tribout, le prieur Coudre et le cellerier Schielé, la recette en argent se monte à 11 526 livres, la dépense à 18 022 livres ; mais un état du 6 mai 1742 indique un excédent de recettes de 9 555 livres (17).

Surtout les comptes de 1748 nous fournissent mille et un détails sur la vie quotidienne de l'abbaye de Pairis. En janvier, Steffan dépense pour le compte de l'abbaye 24 livres à Jean Kauffmann pour son fumier et pour l'avoir porté dans la vigne du Herrenberg, 33 livres pour deux cordes de bois pour la cheminée de la Hard, 4 livres pour le port d'un ballot venu de Besançon ; 59 livres pour 59 repas de maîtres et 55 pour 110 repas domestiques... En février, la dépense est de 63 livres pour 63 repas de maîtres et 44 pour 88 repas de domestiques. En mars Steffan verse 169 livres à dom Drouineau, procureur, pour ses frais, 850 livres au sellier pour la berline de campagne de l'abbé, 280 livres pour le harnais de campagne, 36 livres pour 72 repas de domestiques... Pour les trois premiers mois de l'année, 3 256 livres ont été dépensées. En avril 1748, Steffan verse 24 livres au maçon de Widensolen pour remettre en état la grange, 173 livres sont un terme de la pension de dom Coudre. En mai 1748, 36 livres sont dépensées pour la maison curiale de Widensolen, 66 au tailleur de pierre de Rouffach pour 331 pieds de pierre plate employés pour la nouvelle cuisine à cuire le pain et couler la lessive, 7 livres pour 441 lattes destinées aux nouveaux appartements de l'abbé, 6 livres pour un coq de bruyère, 8 pour cinq dindonneaux, 13 pour une douzaine de couteaux de table, 110 pour le vitrier qui travaille aux appartements de l'abbé, etc. En tout et pour le deuxième quart de l'année, 1 631 livres sont dépensées.

Les comptes de la deuxième partie de l'année fourmillent également de détails précieux. En juillet 1748, Steffan dépense 20 livres pour les gazettes, 380 pour 40 moutons, 63 pour 48 aunes de nappes... Parmi le débours d'août 1748, mentionnons 61 livres à "l'huissier cleric pour significations faites aux villageois", 605 au maçon Runz pour ouvrage dans les nouveaux appartements et pour la nouvelle cuisine. En septembre 1748, Steffan donne 35 livres pour "le lit de pressoir pour le soulagement des valets et afin qu'il ne se perde point de raisin et qu'on puisse mieux les écraser", 14 livres pour cinq brochets et huit perches. En tout, il paye 1 781 livres pour les trois mois de juillet, août et septembre. En octobre il verse 226 livres "pour un procès criminel touchant l'homicide commis par un habitant, 120 pour tapisser la chambre neuve de l'abbé, 66 pour le vin rouge ; en novembre 22 livres pour aunes de drap destinés à la redingote du valet de chambre de l'abbé, 78 livres pour deux porcs, 246 pour service complet au faïencier de Strasbourg, 34 livres pour 85 aunes de toile. Pour les trois derniers mois de l'année, il dépense 1 585 livres. Le compte est contresigné par Tribout et Schielé. Un orgue Silbermann est commandé le 27 août 1751.



Baldaquin de l'autel de Pairis à l'église d'Ungersheim.
Cliché Gérard Dupont.

La fin de l'abbatit de Mathieu Tribout est marqué par une catastrophe. A peine l'église est-elle achevée qu'elle brûle le 30 janvier 1753. Un rapport d'experts du 28 mars 1753 remarque "avec commisération le grand dommage causé aux deux bâtiments... toute l'aile antérieure de cent quatre vingt pieds de longueur a été totalement détruite, ensemble douze ou treize appartements de religieux" ; la reconstruction est évaluée à plus de 72 000 livres (18). Un malheur n'arrivant jamais seul, "le feu du ciel incendie l'église de Lapoutroie". Le 6 juin 1754 Pairis s'engage à faire reconstruire le clocher et le chœur.

Pour financer la reconstruction, la deuxième du siècle, les cisterciens font des emprunts : 5 000 livres à Françoise Xavier de Schauenberg le 25 août 1756 ; 3 000 livres à Kohlmann, bourgeois de Kaysersberg le 6 novembre 1756 - la dette est signée par l'abbé Tribout, Michel de Kelmann, Emporte, Gay, Moureau, Bourste, Richart, Drouineau, Delort et Windholtz ; 6 000 livres à François Louis Jost, ancien bailli demeurant à Kientzheim, le 24 novembre 1756 ; 11 000 livres aux chanoines de la collégiale Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg le 20 juillet 1758. Dans le même temps le 16 octobre 1756, dom Richart fait marquer un arbre pour permettre à Simon prévôt d'Orbey de réfectionner sa maison endommagée par de grands vents. Le 26 octobre 1756, Jean-Baptiste Delort, frère de dom Delort devient curé d'Orbey. Le 27 janvier 1757, un devis pour la réparation du presbytère d'Orbey est établi. Le 18 janvier 1758, dom Pierre Etienne Bailly, nouveau cellerier, note que le forestier Miclos a surpris Nicolas Blaise, Bastien et Claude Ancel en train d'abattre des bouleaux au-dessus du Geishof. Le 12 juin 1758, l'abbaye demande à Jean Baptiste Marco de payer régulièrement sa rente annuelle. Le 26 juin 1758, une vache appartenant à Joseph Miclos est prise et conduite à l'abbaye. Le 21 juillet, le prévôt d'Orbey, Simon, assisté de Claude Minoux et d'Antoine Sernantout, décide de la rendre à Miclos, "sans qu'il puisse récidiver à y faire paître ses troupeaux jusqu'à la reconnaissance des limites".

Grâce à de substantielles économies, les cisterciens remboursent très rapidement leurs premières dettes : le 28 juillet 1758, premier remboursement à Marie Salomé Thomann, femme de François Tanne, greffier de la chancellerie établie au Conseil souverain du roi, des 20 000 livres empruntées en 1738 ; le lendemain, 29 juillet 1758, deuxième remboursement de 5 000 livres à Françoise Xavier de Schauenbourg, née de Rinck. A la demande de Hutteau, curé de Widensolen, l'abbaye délègue son sergent seigneurial pour constater que la moitié du seigle de la dîme est gâtée le 4 août 1758. Le 7 octobre 1758, l'abbé Tribout, le prieur Dickelmann, le cellerier Bailly, le procureur Richart signent le compte de Steffan. Le 26 novembre 1758, Antoine Didierjean a payé 26 livres de frais d'assignation pour avoir enlevé de nuit du bois façonné de la forêt de Noirmont ; "bien entendu, le bois est de droit confisqué". Le 14 décembre 1758, Queffemme recommande Michel Gutleben à dom Richart pour le renouvellement d'un bail à Widensolen. Le

16 janvier 1759, l'abbé Mathieu Tribout décède. A son décès, la communauté comprend treize religieux, alors qu'ils n'étaient que dix en 1728. Sur ces treize religieux, huit sont originaires de Colmar ; presque tous ont un père travaillant au Conseil Souverain.

Les splendeurs de l'abbatit de François-Xavier Bourste (1759-1788)

François Xavier Bourste naît à Colmar le 30 septembre 1723, cinquième enfant de François Joseph Bourste, avocat au Conseil Souverain, bailli de Heiteren et de Wihr au Val, et de Madeleine Gerber originaire de Ribeauvillé. Le cadet des Bourste voit successivement son frère aîné devenir avocat au Conseil Souverain, sa première sœur entrer chez les clarisses d'Alspach près de Kaysersberg, sa seconde sœur épouser François Antoine Queffemme, avocat au Conseil Souverain. Pour sa part, il décide d'aller chez les cisterciens de Pairis où il fait profession le 10 février 1743, puis il est ordonné prêtre à Porrentruy par l'évêque de Bâle le 8 juin 1748 et est élu abbé de Pairis le 17 juin 1759.

Il se trouve que l'arrivée de dom François Xavier Bourste à l'abbatit coïncide avec la venue de dom Richart à l'hôtel de l'abbaye de Pairis à Colmar. Né à Colmar le 1er février 1723, fils d'Antoine et de Marie Madeleine Baeder, Jean Jacques Richart fait profession à Pairis le 10 février 1743 et est ordonné prêtre le 8 juin 1748, soit les mêmes jours que dom François Xavier Bourste. Les deux hommes, nés la même année et ayant fait profession en même temps, vont conjuguer leurs efforts pendant une trentaine d'années, l'un à Pairis, l'autre à Colmar pour faire de leur abbaye un monastère puissant. Et de fait leur ténacité et leur travail vont pleinement apparaître, grâce à une correspondance encore conservée.

Au moment où Bourste accède à l'abbatit (18), la situation est à ce point précaire qu'il écrit le 29 mars 1759, pour que Pairis ne soit pas obligé de payer de pensions suite à la nouvelle élection qui doit avoir lieu. Dans ce contexte difficile, la tâche du nouvel abbé est évidemment en priorité la reconstitution du patrimoine temporel de Pairis. Le 7 septembre 1759, il assiste au renouvellement des baux à Holtzwihr, Wickerschwihr et Riedwihr ; le 31 janvier 1760, il accompagne dom Bailly, cellerier de l'abbaye, pour tenir le plaid à Lapoutroie. Le 15 juin 1760, dom Bourste et la communauté cistercienne ont la joie de voir l'évêque de Bâle, qui réside à Pairis depuis deux jours, bénir l'église conventuelle. Pour pouvoir poursuivre leurs travaux, les cisterciens continuent les emprunts : 6 000 livres aux clarisses d'Alspach grâce à l'entremise de la sœur de dom Bourste le 21 juin 1760 et 5 000 livres de Sainte-Madeleine de Strasbourg "pour la reconstruction de l'église" le 26 juin 1760. La situation financière s'améliorant quelque peu les premiers emprunts sont remboursés dès 1761 : le 30 mai Joseph Kohlmann reçoit les 3 000 livres prêtées deux ans auparavant ; le 24 juillet le même Kohlmann (20) récupère ses 3 000

livres prêtées en 1756. Ces remboursements se font, alors même que l'abbaye honore ses différents impôts. Le 1er février 1761, le cellierier paye au receveur général du clergé de la Haute Alsace la somme de 1 000 livres, "portée par la constitution passée pour pareille somme au profit de l'abbaye à livrer annuellement à la maison de Wurtemberg ; le 18 septembre 1761 a lieu le règlement du litige opposant le duc de Wurtemberg à l'abbaye à propos des dîmes de Bennwihr. Surtout le 8 juin 1762, quinze particuliers de Niedermorschwihr s'engagent à payer la dîme à l'avenir, ce qui amène une nouvelle source de recette à l'abbaye. Enfin, fin juillet 1762, a lieu le règlement du litige opposant Pairis à la commune d'Orbey au sujet des forêts et des pâturages.

La stricte économie observée en ces temps difficiles et la compréhension de plusieurs particuliers - beaucoup de commerçants colmariens ont fait crédit aux religieux de 1754 à 1760, ainsi le pharmacien Wimpf - permettent, trois ans après l'accession de dom Bourste à l'abbatiate, de poursuivre les remboursements : le 23 juillet 1762, les cisterciens remboursent à la collégiale de Saint-Pierre-le-Vieux une partie des 11 000 livres empruntées en 1758 et le 26 janvier 1763, le solde suit. En signant le reçu, le receveur de la collégiale regrette presque le remboursement, car Pairis avait scrupuleusement observé le règlement des intérêts. Les religieux ne cessent de faire des économies pour pouvoir honorer leurs dettes : lorsque le 30 mars 1763, l'abbé Bourste, le cellierier Bailly et le prieur Dickelmann signent le compte, la recette s'élève à 23 973 livres, la dépense à 16 519 livres. Dès lors dom Bourste peut envisager de penser à sa famille : le 25 novembre 1763, il écrit à dom Richart que "le cocher part avec quatre sacs de pommes de terre, l'un pour mon frère, l'autre pour ma sœur et les autres pour vous. Si vous voulez, vous pouvez envoyer un demi sac à ma mère" (20).

En décembre 1765, un rapport à l'intendant de Blair permet de connaître l'état d'avancement des travaux à Pairis : "comme la construction de l'église est récente et que l'on y fait faire incessamment les ouvrages nécessaires dans l'intérieur, l'on a commencé, il y a un couple d'années à travailler à deux autels collatéraux par économie à l'effet de quoi l'on a pris à gages un menuisier suisse natif de Pfaffenach dans le canton de Lucerne qui s'appelle Jacques Hänger. Ce particulier est employé depuis le mois de novembre 1763 à exécuter le plan des dits autels" (21). De fait, la situation financière s'améliorant toujours - en 1766, la recette s'élève à 21 947 livres, la dépense à 18 888 livres - les cisterciens remboursent aux religieuses de Sainte-Madeleine de Strasbourg la somme de 5 000 livres empruntée en 1760. Dans les différents litiges judiciaires, dom Bourste peut faire appel à sa parenté : le 30 juillet 1763, l'abbé demande de Turckheim à dom Richart qu'il envoie à son beau-frère magistrat Queffemme la minute du dernier mémoire.

De cette époque date une série de lettres adressées par dom Bourste à dom



Panneaux des stalles de Pairis (église des Dominicains, Colmar).
Clichés Jean-Luc Biry.

Richart, procureur de l'abbaye à Colmar, laquelle nous éclaire à la fois sur la personnalité de l'abbé et la vie quotidienne des moines à Pairis. Ainsi le 28 janvier 1767, l'abbé écrit : "donnez-nous les nouvelles de la plaine. N'y a-t-il rien touchant les dispenses ? Pensez à nous, s'il vous plaît, pour les gazettes". Le 8 mars 1767, une autre lettre donne des indications sur les travaux en cours à l'abbaye : "J'ai envoyé le portrait de Saint Bernard pour Danisch peintre à Strasbourg pour 25 louis les deux tableaux... Donnez-vous la peine d'aller voir Drouineau pour le faire convenir d'un tilleul que je lui ai demandé depuis longtemps et pour voir s'il a donné commission aux forestiers du Hohenlandsbourg de couper un arbre de seize pieds de long sur un de large... Le maître sculpteur doit bientôt venir travailler aux quatre figures de nos autels". Le 11 mars 1767, l'abbé Bourste avertit dom Richart "qu'il va partir pour Munster à pied. Du mouvement me fait du bien". Il y rencontre vraisemblablement dom Benoît Aubertin, abbé de Munster, avec lequel il est en relation. Nouvelle lettre du 22 mars 1767 : "j'envoie Michel à Colmar pour y chercher mes souliers neufs qu'il y a laissés dernièrement avec ma montre. Vous pouvez lui confier l'argent provenant de la charge que vous aurez touché ; je vous ai envoyé la quittance générale, signée samedi passé, par le retour des fermiers de Colmar. Quand vous verrez Reinhard, vous pouvez lui dire que son fils est fort content et se comporte bien. On l'est de lui également. L'abbé Eggs branle au manche et me paraît un enfant un peu gâté, aimant trop ses aises et ayant de la peine à se soumettre à quoi notre état nous astreint. En peu il sera autre ou on lui dira honnêtement de s'en aller... Le jeune Naguel n'a pas été six mois chez nous. Au dire de ma sœur, il fait l'éloge de notre maison dans tout Strasbourg ainsi que ses parents. Le frère Michel a touché 27 sacs et me dit qu'une dame de Colmar nommée la Dauphine qu'il n'a pas connue était morte le 13 du mois. En lisant votre lettre, j'ai trouvé que la cour était en deuil par la perte de Mme la Dauphine". Enfin le 2 avril 1767, l'abbé Bourste informe dom Richart que "les neuf feuilles de vin de Bourgogne sont arrivées. Dom Delort part pour Colmar faire emplette du vestiaire pour les confrères : il achètera également des chappes".

La bonne santé financière se traduit le 26 octobre 1767 par le remboursement du prêt de 6 000 livres consenti par les clarisses d'Alspach. Le 30 mars 1768, dom Bourste signe le compte : la recette s'élève à 30 508 livres, la dépense à 21 352. Dix ans après être devenu abbé, dom Bourste peut donc être satisfait des efforts accomplis. Le 11 juillet 1769, un litige mérite d'être mentionné : les cisterciens avaient passé traité avec Ketterer, sculpteur demeurant à Strasbourg, pour la fourniture de quatre colonnes et d'une couronne pour le maître autel. Or Charles Bantz qui s'est engagé à faire les fondations et mettre quatre pieds n'a pas encore effectué son travail. Le 19 février 1770, les religieux remboursent Nicolas Hurst, boulanger à Colmar du prêt de 6 000 livres consenti en 1753. A peine deux jours plus tard, le 21 février 1770, ils empruntent une nouvelle somme, cette fois de 20 000 livres, à François Tanne, greffier de la chancellerie au Conseil souverain du roi "pour ache-

ver les bâtiments de leur église commencée". Cet emprunt est fait quoique le compte du 21 avril 1770 signé par dom Bourste indique une recette de 36 506 livres et une dépense de 24 494 livres.

Une ultime épreuve touche dom Bourste en ce début d'abbatiat. En novembre 1770, le conseiller François Joseph Bourste, frère aîné de l'abbé de Pairis, cède sa charge à François Antoine Queffemme fils de sa sœur et d'un avocat au Conseil souverain. Lors de sa demande d'agrément, Queffemme obtient les deux tiers des voix, bien qu'il n'eût que 22 ans. Cependant une opposition assez vive se manifeste par suite des rumeurs qui courent dans la ville. Il se disait que l'aïeul de Queffemme avait été valet de chambre, aussi la requête de Queffemme est-elle ajournée. On lui dit de démontrer la fausseté des bruits pour être reçu. Dans une lettre à dom Richart du 5 décembre 1770, dom Bourste se fait l'écho de cette préoccupation : "la dernière nouvelle dont vous m'avez fait part touchant mon beau-frère m'affecte singulièrement. Je ne fais pas semblant au dehors, n'ayant encore rien dit à personne d'ici. Cela me suit partout de jour et de nuit. Donnez m'en des nouvelles toutes fois que vous en aurez". Heureusement pour dom Bourste, les choses s'arrangent. Queffemme ayant pu prouver que l'assertion relative à son aïeul était "une odieuse invention", ses provisions sont enregistrées et il devient membre du Conseil Souverain d'Alsace.

A cette époque, neuf domestiques résident à l'abbaye :

"Michel Georges, natif de Mandras en Lorraine, valet de chambre de l'abbé depuis le 10 octobre 1756 ; Claude Voisin de Nancy, jardinier de l'abbaye depuis septembre 1760 ; Antoine Bernard de Sigolsheim, cuisinier de la communauté depuis la Saint-Georges 1762 ; Michel Colnat de Mandras en Lorraine, cocher depuis douze ans ; Nicolas Jacquart de Lapoutroie, palefrenier depuis la Saint Jean 1763... L'abbaye a toujours eu un organiste pour toucher les orgues pendant le service divin. Le dernier ayant quitté à Noël dernier, il a été remplacé dans le même temps par Jean Pierre Falcinella de Kaysersberg qui hors le temps des offices est employé au service des étrangers qui viennent à l'abbaye. Comme l'abbaye est isolée, elle a nécessairement une boulangerie qui a été construite avec la maison et qui occupe continuellement un boulanger tant pour le pain des religieux et des étrangers que pour celui des domestiques et des pauvres qui se rassemblent de tout le val d'Orbey pour y chercher leur pain quotidien. Le boulanger unique s'appelle Clément Leguin de Kaysersberg qui est au service de l'abbaye depuis Noël 1760. Outre cela l'abbaye a un seul domestique pour le service du réfectoire et de toute la communauté, c'est Jean François Fleurant de Mandras en Lorraine qui est aux gages de l'abbaye depuis la Saint-Georges 1761".

Le 15 avril 1772, l'abbé Bourste, le prieur Dickelmann et le cellierier Delort signent le compte de dom Richart : la recette s'élève à 54 040 livres dont un reliquat de 18 448 livres des années précédentes et la dépense à 27 717 livres. Les difficultés du début d'abbatiat sont désormais bien finies. Le 15 mai 1772, dom Bourste écrit à dom Richart : "vous direz à Queffemme que vendredi la voiture sera

à Colmar, que je l'attends samedi et que je l'embrasserai de tout mon cœur avec sa famille. Vous pourrez nous envoyer des poulets en vie, nous ne savons combien il y aura de monde. Si on ne les mange point, au moins ils ne seront pas perdus. Vous nous enverrez quatre sortes de poissons par les premières voitures samedi. Le petit valet se trouvera chez vous vendredi au soir. Vous aurez la bonté d'ajouter un quartier de mouton pour mettre dans les légumes que vous enverrez. Vous pourrez joindre aux poissons samedi matin un bon plat d'asperges pour en avoir au dîner. Dom Delort demande à ce qu'il faut des produits du confiseur". Dans une autre lettre du 7 juillet 1772, dom Bourste note à dom Richart : "Muller le peintre a achevé les quatre (figures) dont je suis convenu pour cent écus. Nous avons bien du monde samedi, le plus fort déjà pour le dîner, une voiture de mon frère pour le souper. Aussi il nous faudra du saumon, un gros morceau ; si on trouve en outre du brochet et encore une autre espèce, n'ayant que très peu de truites ici ; si vous pouviez avoir un filet cuissot de chevreuil ou entier, ce serait mieux. J'attends pour samedi trois caisses de dindonneaux de Strasbourg de ma sœur".

Dans une autre lettre du 23 septembre 1772, l'abbé Bourste prévient dom Richart que "le sieur Hutteau qui part d'ici pour Widensolen avec l'abbé Brobèque se propose d'aller chez vous pour demain matin faire enregistrer ses prescriptions pour Masevaux. Il m'a donné par écrit sa démission pure et simple de son bénéfice entre mes mains. Je l'ai invité à accepter le logement chez nous à Colmar pour le temps de son enregistrement... Si mon frère vient ici avec sa femme, vous saurez le jour ; envoyez-nous quelques morceaux par son arrivée". Le 17 mars 1773, l'abbé Bourste demande à dom Richart de "lui envoyer encore de quoi pour le dîner de demain par la voiture qui viendra. Le lendemain, ce sera la fête de dom Windholtz ce qui permettra de faire gras. Samedi prochain ou lundi au plus tard, nous saurons notre sort au sujet de notre affaire".

Une lettre du 22 mars 1773 de Bourste à Richart permet de connaître les sentiments de l'abbé sur l'un de ses religieux : "dom Beck me demande à passer un jour avec vous. Il serait bien aise à ce qu'il me dit de parler avec son cousin, le R. P. Janvier, capucin. Depuis le départ de dom Moureau, je le vois davantage chez moi, je l'aime et je l'estime de tout mon cœur ; qu'il s'attache à moi, je m'attacherai à lui. Il a trop de religion pour avoir les mauvais principes de notre confrère avant. Si par hasard il vous faisait quelques plaintes qui seraient forcément chimériques ou quelque confidence, vous avez assez de prudence pour lui dire ce qu'il convient. S'il ne vous en parle point, nous saurons donc notre sort". Quelques jours plus tard, le 7 avril 1773, l'abbé de Pairis signe le compte présenté par dom Richart : la recette s'élève à 26 922 livres, la dépense à 24 873 livres, le reliquat possédé par l'abbaye se montant à 26 922 livres. Autres nouvelles diverses dans cette lettre du 14 avril 1773 : "j'ai reçu l'argent que vous avez confié au cocher ; la somme que vous m'avez annoncée était juste... L'abbé de la Ferté m'a écrit qu'il enverrait en peu les

seize feuilletes de son meilleur vin de la dernière année. S'il a tardé à l'envoyer jus-
qu'ici, les voituriers lui ayant demandé une somme exorbitante pour le conduire à
Colmar par rapport à la semaille, cette opération faite il compte qu'il ne vous en
coûtera pas tant ; si le voiturier a une lettre de moi ouvrez-la, pour y satisfaire, du
moins pour le prix du voiturier et des acquis. Le commissionnaire nous a remis le
levraut que nous avons mangé lundi passé et les trois bécasses que nous avons
encore. Elles seront pour le jour de demain. Si vous pouvez trouver à Colmar une
demi douzaine de bonnes langues fourrées, envoyez-les nous ; je serai dispensé de
les faire venir de Strasbourg".

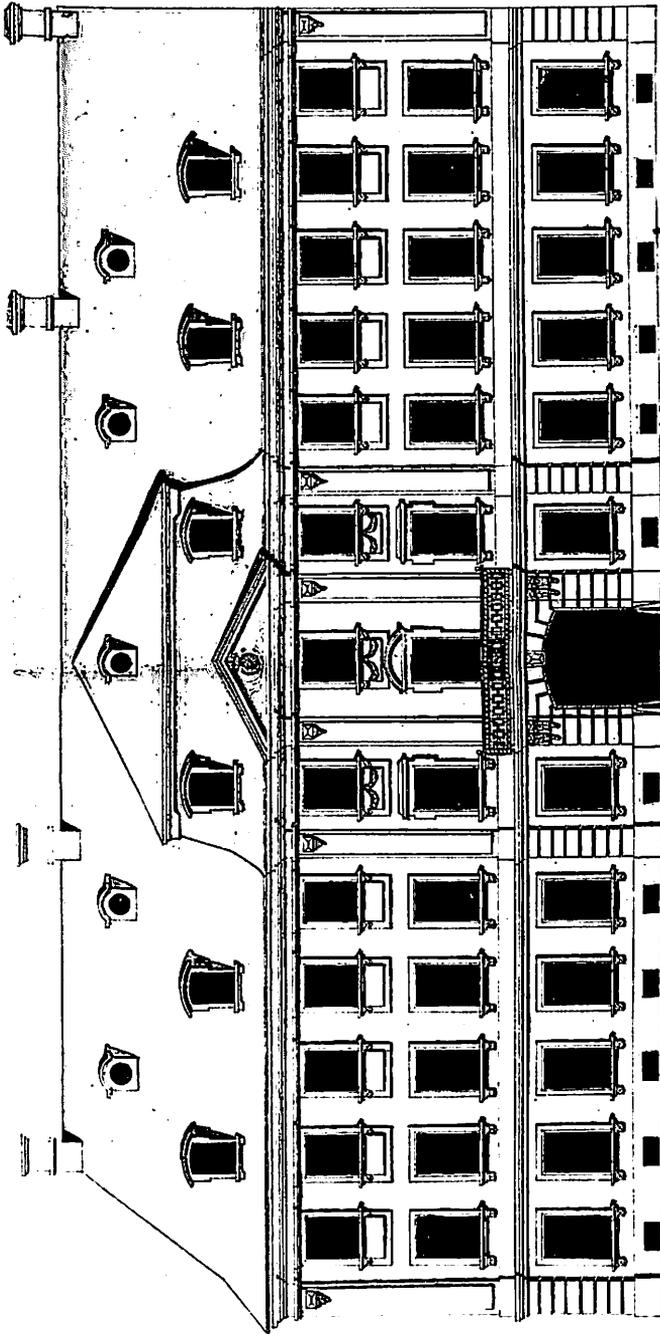
Il est donc clair qu'à ce moment Pairis a non seulement surmonté ses diffi-
cultés, mais encore entre dans une phase de prospérité. Le 9 novembre 1773, dom
Richart commande du champagne à Epernay ; le 22 décembre, dom Delort alors
cellerier figure à la bénédiction de l'église du Bonhomme comme représentant de
l'abbaye. Le 8 juin 1774, Bourste écrit : "le tapissier Peterman, porteur de celle-ci
a reçu de moi 24 livres à compte. Il donnera son mémoire quand il aura fait les fau-
teuils et chaises dont il fournira le crin, les sangles et clous. Il remettra à At le pon-
tical romain qu'il me demande. Mgr de Lydda m'a demandé dans sa dernière de
ne point trouver mauvais d'avoir accepté le logement chez le prévôt. Point du tout.
Nous en avons toujours le mérite par l'offre que nous lui avons faite. Si un ou deux
d'autres de sa suite manquent de lits, on pourra prévenir Chauffour le prévôt qu'ils
les trouveront chez nous. Vous pourrez donner vos ordres pour cela à vos gens. Si
vous arrivez demain au soir ou vendredi matin, je partirai avec dom Queffemme
dimanche après les vêpres pour aller à Colmar. Je fais faire un habit de deuil à mon
domestique d'un vieux habit. J'assisterai à l'oraison funèbre et service du roi défunt.
Mgr de Lydda se propose de nous rendre visite vers le 21 ou 22 du courant. Il
confirmera au val. Dom Queffemme doit partir le 13 pour Strasbourg aller se faire
examiner pour le doctorat en théologie. Pour cet effet je vous prie de faire arrêter
une bonne place dans la diligence pour lui : son cher père en veut faire les frais. Il
mérite cette attention dans l'ordre par sa capacité et sa bonne conduite et pour avoir
rendu service à notre maison à laquelle cela fait honneur tout comme à lui. Au
retour de la voiture envoyez-nous une certaine provision pour la dédicace et pre-
mière messe de dom Nebel ; quelques paires de dindonneaux si vous en trouvez à
Colmar ; des poulets à rôtir, on en trouve des petits ici de temps à autre ; tâchez
d'avoir un morceau de gibier, un bon gigot de mouton et un filet de bœuf, quelques
jardinages et un morceau de saumon. On vous enverra une boîte pour quelques
sucreries : de la semoule, du riz, des amandes et des citrons, quelques morceaux de
citronnade et un peu de fleurs de muscade".

Nouvelle missive de dom Bourste à dom Richart le 3 août 1774 : "un des
Monnet de Saverne doit vous avoir remis un petit paquet de franges d'or. Si vous
l'avez envoyez-nous le ou je le chercherai moi la semaine prochaine. Vendredi, jour

de la Sainte Claire, je ramènerai dom Windholtz et dom Queffemme à l'abbaye, vous et dom Drouineau pourriez y venir le samedi et rester jusqu'à la Saint Bernard pour laquelle il nous faut du poisson de toutes sortes... On travaille à la position des grillages devant nos fenêtres ; au premier jour on mettra des pierres". Dans une autre missive du 24 janvier 1775, Bourste note que "le cocher part avec un tonneau pour nous y amener de la carpe et un petit tonnelet qui doit appartenir au pêcheur. Il pourra nous apporter de la morue et un tonnelet de hareng, si cette marchandise est fraîche, sinon il faudra attendre. Il nous faut aussi du sucre et des épiceries ; nous sommes étonnés de ne point recevoir les gazettes d'actuel, ainsi que le sieur Chauffour nous l'a promis ; nous n'avons plus d'huiles à brûler. L'homme qui m'a apporté les étrennes de la congrégation de Molsheim m'a dit que dom Daudet, curé de Morschwiller, est mort. Je vous avoue que cela me frappe". Quatre jours plus tard, l'abbé informe encore dom Richart que "le jardinier Antoine d'Eguisheim peut se présenter à l'abbaye s'il a assez de force et de santé pour faire les fonctions de sa profession, étant défectueux de corps par sa bosse".

Il reste que la grande affaire de dom Bourste à ce moment est la reconstruction de l'hôtel de Pairis à Colmar. En décembre 1775, les religieux exposent au comte de Saint Germain, ministre et secrétaire d'Etat à la guerre ayant le département de la province d'Alsace, qu'ils sont propriétaires d'une maison à Niedermorschwihr dont la destination était d'y encaver les vins de rentes et autres provenant du cru des vignes qu'ils possèdent dans ce ban. Comme la garde de ces vins, nécessaires à la consommation de l'abbaye leur devenait coûteuse à Niedermorschwihr, qu'il n'existe même aucun chemin de communication de ce lieu à l'abbaye et que les caves y sont humides et peu propres à la conservation des vins, ils ont été forcés depuis de longues années de prendre le parti de les faire conduire dans le temps même de la récolte à Colmar, qui est au centre des revenus de l'abbaye et où elle possède une maison de recette principale. Ce nouvel arrangement a rendu la maison de Niedermorschwihr inutile à l'abbaye et a réservé dans celle de Colmar la place destinée à la garde du surplus de ses vins. Il se présente aujourd'hui une occasion de parer à cet inconvénient dont il importe à l'abbaye de profiter. La place de la maison de recette que l'abbaye possède à Colmar donne dans la rue des Clefs, vers le couchant elle touche à une ruelle qui la sépare du magasin des vivres ; dans cette partie, il existe une maison bourgeoise qui forme une hache très incommode dans celle de l'abbaye, l'expose à des accidents de feu et rend son enclos absolument irrégulier ; le propriétaire de cette maison vient d'en construire une plus grande à sa commodité et se propose de vendre l'autre. L'abbaye demande à être autorisée d'en faire l'acquisition".

Le même mois, le 22 décembre 1775, Reiset, bailli d'Ensisheim et de Sainte Croix vient de faire construire à neuf une maison dans la rue des clefs et se propose de vendre celle qu'il occupe présentement. Il désire traiter avec les religieux de



Elévation de la façade de l'hôtel de Paris à Colmar, rue des Clefs.
(Archives de la Ville de Colmar, 62-120, 1).

l'abbaye de Pairis à un prix raisonnable et entrera dans tous les arrangements qui pourront leur convenir et notamment pour ce qui concerne les termes des paiements. L'acquisition ayant été réalisée, les cisterciens procèdent à l'agrandissement de leur hôtel. Le 20 novembre 1777, dom Bourste écrit à dom Richart : "avez-vous des nouvelles de Reitter, notre architecte ? Priez-le de travailler au plan quand vous aurez l'occasion". Le 6 avril 1778, le devis pour la construction de l'hôtel est présenté par l'architecte Ritter de Guebwiller ; il est approuvé par les religieux Bourste abbé, Gay prieur, Delort cellerier, Queffemme professeur, Reinhard, Jobin, Windholtz et Nebel. Une visite des lieux est organisée le 15 mai 1778, sous la direction du procureur du magistrat en compagnie du charpentier Mattis. Quelques jours plus tard, le 26 juin, on assiste à un règlement d'un premier malentendu entre Reiset et les religieux, dont certains pendant la durée des travaux logent à l'hôtel de l'abbaye de Marbach à Colmar.

Le 12 septembre 1778, le magistrat permet d'avancer le fronton du bâtiment de huit pouces sur la rue. Nouvelle contestation le 13 mai 1780 : les cisterciens estiment que le pignon de la grange de Callot près de leur hôtel leur appartient en toute propriété et qu'il ne peut être mitoyen. Le 29 mai 1780, Callot avocat au Conseil Souverain conteste l'affirmation des religieux. Bientôt l'hôtel de Pairis s'élève ; son financement pose problème, car les comptes de l'abbaye ne sont pas explicites à ce sujet (24).

Si l'abbaye se lance dans la construction de son hôtel à Colmar, la vie quotidienne ne s'arrête pas pour autant. Le 5 juillet 1776, Michel Bato constitue une rente de cinq florins envers l'abbaye ; le 19 septembre, Antoine Canon s'engage à payer à l'abbaye une rente de deux florins et demi. Le 26 mars 1777, l'abbé Bourste signe le compte de dom Richart : la recette s'élève à 29 346 livres, la dépense à 17 735. Le 14 avril 1777, le Conseil Souverain examine les contestations de différents particuliers de Niedermorschwihr concernant les dîmes dues à Pairis. le 24 juin 1777, l'abbé Bourste informe dom Richart "qu'il a envoyé son domestique chez l'horloger pour lui témoigner son étonnement et son indignation pour mieux dire, de retenir chez lui la pendule depuis le mois d'octobre... Nous célébrons dimanche prochain la fête de notre dédicace. Nous aurons du monde, aussi je vous prie de nous envoyer un rôti de gibier, un gros gigot de mouton, des asperges si on en trouve encore, quatre grosses paires de poulets pour les engraisser".

Le 20 novembre 1777, l'abbé écrit encore à dom Richart qu'il a appris que "Nicolas le cocher trouvait le charriage des pierres trop pénible pour son âge et qu'il souhaiterait être relevé par un autre pour cette besogne. J'enverrai le petit valet avec le nouveau chariot à Colmar. Vous pourrez l'éprouver, il est d'une force prodigieuse et en état de bien faire. Il paraît que notre Nicolas commence à se lasser de servir ; il s'est acheté une maison aux Huttes ; au cas qu'il voulut prendre le parti de se

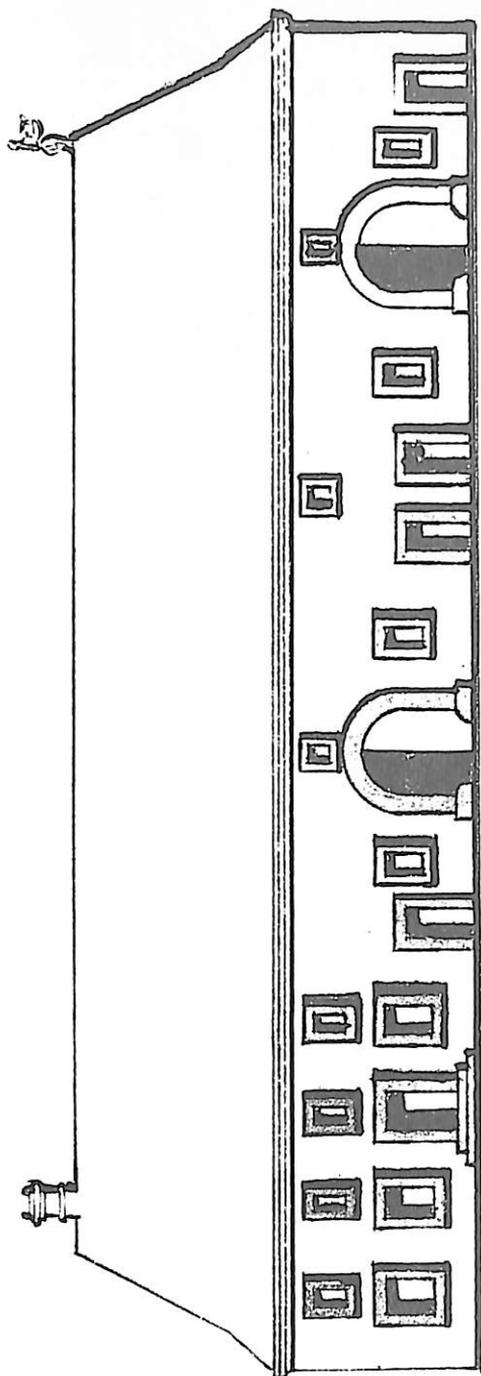
retirer, le petit valet actuel, plus grand et plus fort que lui, pourrait nous servir de cocher et nous prendrions un autre pour petit valet... J'envoie deux sacs de pommes de terre à Queffemme, deux à Chauffour, mon neveu qui nous sert d'avocat. A la première occasion envoyez-nous cinq ou six livres de bougies, je n'en ai plus... Faites en sorte qu'on nous donne de la belle carpe, les petites n'aboutissent à rien et n'ont que des arrêtes. Quand vous aurez des lentilles, pensez à nous en envoyer".

Un témoignage, celui du jeune Delort, nous renseigne sur la vie à Pairis en octobre 1784 : "la fête du rosaire était celle de la paroisse d'Orbey et notre oncle ne manquait jamais de la célébrer avec pompe et cordialité. Les curés et les moines des environs se réunissaient ce jour-là au presbytère". Le 14 avril 1781, l'abbé Bourste signe le compte présenté par dom Richart. La recette, y compris le reliquat qui s'élève à 50 426 livres, se monte à 78 411 livres, la dépense à 15 494 livres. Le 10 juin 1781, le curé de Widensolen écrit à dom Richart : "j'avais envoyé ce matin chez vous à Colmar mon domestique pour avoir de vos nouvelles et dom Windholtz votre confrère me mande dans le moment que le chirurgien de Marckolsheim s'était rendu chez vous et qu'il vous avait déjà procuré du soulagement à vos douleurs et que vous aviez pris toute la confiance en lui ; et preuve de cela que vous vous étiez transporté à Marckolsheim ce matin pour vous faire traiter par lui ; mais prévoyant que vous ne trouverez peut être pas toutes les aisances par rapport au logement à Marckolsheim, je vous offre ma maison avec tout ce qui en dépend. Comme nous ne sommes distants de Marckolsheim que de deux lieues, votre chirurgien pourrait aisément s'y transporter et vous seriez également à portée de Colmar. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien vous rendre chez un ami où vous serez comme chez vous". Delort note encore : "l'abbé Bourste, le prieur Queffemme et une douzaine de bernardins avec quelques novices y vivaient confortablement et recevaient avec urbanité et hospitalité les nombreux étrangers qui venaient y passer et séjourner à diverses époques. Cette abbaye était belle, spacieuse, jouissait de 50 000 livres de rentes et possédait outre de belles terres et autres redevances, un hôtel à Colmar où notre oncle, dom Delort, était établi en qualité d'administrateur des revenus de l'ordre. Nous allions ordinairement deux fois par semaine avec notre oncle dîner à l'abbaye et retournions à pied après le souper. Ces courses à l'abbaye, dans les bois et les fermes de son voisinage, l'excellent dîner, le billard, les prévenances des religieux, devenaient des parties de plaisir pour nous. Nous nous attachâmes de préférence à dom Knepfler, jeune homme très doux qui possédait un tour et une machine électrique. Il nous régala de quantité de colifichets qu'il travaillait à son tour et nous le suivions avec plaisir lorsqu'il allait visiter les lacets dans lesquels il prenait des grives, des merles et d'autres oiseaux. Dom Nebel le sommelier nous menait dans le garde manger où nous gobergions à bouche-que-veux-tu. L'extravagant dom Jobin nous faisait admirer dans son petit jardin les créations fantastiques de sa bizarre imagination. Le bon Schielé mérita toute notre reconnaissance pour ses complaisances envers nous et je

dois au spirituel dom Beck, sous-prieur, qui s'entretenait volontiers avec moi, le peu de notices littéraires que je pus saisir et apprécier à notre époque".

Pour ce qui concerne l'administration temporelle divers faits ont à citer. Le 4 mars 1786, dom Delort cède à titre de bail pour neuf ans à Jean Georges Richert de Colmar et Antoine Meyer vigneron de Niedermorschwihr la dîme du canton dit Forsban au ban d'Ingersheim et celle de Niedermorschwihr contre 230 mesures de vin blanc à livrer à l'abbaye. Le 26 mai 1787, un bail de neuf ans est passé par l'abbaye à Joseph Frey de Bennwihr. A la date du 24 juin 1786, la recette annuelle de l'abbaye s'est élevée à 41 987 livres y compris le reliquat de 17 878 livres et la dépense à 29 541 livres. En août 1786, l'historien Grandidier jouit de l'hospitalité de l'abbaye. L'année suivante, en 1787, "le duc de Deux Ponts vint avec son frère le prince Max à l'abbaye de Pairis. Notre digne oncle le doyen complimenta et harangua leurs altesses". Le 26 février 1787, semence de la maîtrise des eaux et forêt de Biesheim. Le 24 mars 1787, le procureur fiscal de la seigneurie demande des amendes pour une cinquantaine de personnes pour divers délits, l'arrachage d'arbres notamment. De 1787 à 1788, l'abbaye intente divers procès à des particuliers au sujet d'un chemin pratique sur la lisière de la forêt de l'abbaye au ban de Lapoutroie. Enfin le 3 août 1788, l'abbaye afferme le moulin et ses fermes.

Le 19 novembre 1788, l'abbé François Xavier Bourste décède (26) à Colmar après de terribles souffrances et une longue agonie ayant son sang corrompu et la gangrène dans tous ses membres. On a conseillé à l'abbaye de demander sa suppression (27) et son incorporation au chapitre de Colmar par la difficulté qu'elle éprouvera pour avoir un nouveau prélat. On dit aussi qu'on leur demande 26 000 livres de pension.



Projet de bâtiment d'exploitation à Paris, 1754 (A. D. H. R. 11 H 3).
Cliché Edith Marbach.

Notes

- (1) Cette partie reprend, en l'abrégant, deux articles, cf MULLER (Claude). *L'abbaye de Pairis dans la première moitié du XVIIIe siècle*. ds: Annuaire de Colmar, 1994, p. 77-96, et: *Dom François Xavier Bourste, abbé de Pairis de 1759 à 1788*. ds: Annuaire de Colmar, 1990, p. 67-111 (à partir du dépouillement de A. D. H. R., 11 H 1 à 11 H 28, soit 70 cartons)
- (2) A. D. H. R., 11 H 3
- (3) A. D. H. R., 11 H 6
- (4) A. D. H. R., 11 H 5 ; de manière générale, cf JÉHIN (Philippe). *Les hommes contre la forêt. L'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIIIe siècle*. Strasbourg 1993, 205 p.
- (5) A. D. H. R., 1 J 68, fol. 15
- (6) A. D. H. R., 11 H 28, 1
- (7) A. D. H. R., 11 H 3
- (8) A. D. H. R., 11 H 24
- (9) A. D. H. R., 11 H 4, 1 ; cf aussi Cl. MULLER. *La vie religieuse à l'abbaye de Pairis au XVIIIe siècle*. ds: B. S. H. C. L. V. O., n° 9, 1990, p. 65-68
- (10) A. D. H. R., 11 H 25
- (11) A. D. H. R., 11 H 29
- (12) A. D. H. R., 11 H 16
- (13) GUTH (André). *Le don gratuit*. Strasbourg 1961, p. 308
- (14) A. D. H. R., 11H 1
- (15) A. D. H. R., 11H 1
- (16) Sur Malbert, cf Annuaire de Colmar, 1994, p. 47-75
- (17) A. D. H. R., 11 H 28, 1
- (18) A. D. H. R., 11 H 3, cité in extenso ds: Cl. MULLER. *Incendie de l'abbaye de Pairis le 30 janvier 1753*. ds: B. S. H. C. L. V. O., n° 10, 1991, p. 46-48
- (19) A. N. P. INGOLD. *Bourste*. ds: Revue d'Alsace, 1909, p. 425-434
- (20) A. D. H. R., 11 H 28,1
- (21) A. D. H. R., 11 H 28,1
- (22) Toutes les lettres de Bourste dans A. D. H. R., 11 H 28/1
- (23) A. D. H. R., 11 H 3
- (24) A. D. H. R., 11 H 2
- (25) SCHMITT (Jean-Marie). *Souvenirs de Delort*. ds: Annuaire de Colmar, 1984, p. 56.
- (26) WALTER (Théobald). *L'abbé Vogelsang*. ds: Revue d'Alsace, 1929, p. 227.
- (27) Sur la suppression de l'abbaye, cf Cl. MULLER. *Les cisterciens d'Alsace dans la tourmente révolutionnaire*. Wetteren 1988, 137 p., et: *Les derniers jours de l'abbaye de Pairis*, ds: B. S. H. C. L. V. O., n° 8, 1989, p. 68-76.

Chapitre VI

Pairis sous la Révolution

Dans le beau royaume de France, de lourds nuages politiques s'amassaient en 1789, provoqués par l'état lamentable des finances publiques. Les réformes nécessaires des institutions politiques périmées étaient - on le sait - réclamées par les encyclopédistes. 1789 introduit aussi le dernier acte de l'abbaye de Pairis, le plus douloureux pour elle qui fut si célèbre.

Le dernier abbé de Pairis : Dom Antoine Delort

L'abbé François-Xavier Bourste, élu le 17 mars 1759, mourut le 19 novembre 1788 après de terribles souffrances et une longue agonie. On conseilla alors à l'abbaye de demander sa suppression (1) et son incorporation au chapitre de Colmar, vu la difficulté de trouver un nouveau prélat et les pensions nouvelles qui seraient à sa charge. Les moines de Pairis n'en tinrent pas compte.

L'hiver 1788/1789 fut particulièrement terrible et remarquable par la quantité de neige et le froid excessif. Le Rhin était complètement gelé à Brisach, donnant même passage aux voitures les plus chargées (1). Beaucoup de moulins ne pouvaient plus moudre, les boulangers manquèrent de farine.

A Pairis, cependant on avait procédé à l'élection du nouvel abbé. Après deux scrutins, Dom Delort fut élu à l'unanimité le 17 février 1789, bénéficiant des mêmes titres que ses prédécesseurs. Le brevet royal de "*don de l'abbaye de Pairis pour Dom Antoine de Lort*" du 22 mars 1789 précise les charges liées à ce don : "*annuellement à titre de pension sur ses revenus tant par le sieur de Lort que par ses successeurs, savoir :*

- 1° *au sieur Jean-Jacques Lantz, évêque de Dora, suffragant de Strasbourg, 3 600 livres*
- 2° *à chacun des sieurs de Klinglin et Bourg, vicaires généraux, l'un du diocèse de Bâsle, l'autre de celui de Besançon, pareille somme*
- 3° *au sieur François Conrad Charles Théodore de Picquot de Maroy sous-diacre du diocèse de Bâsle : 1 400 livres*
- 4° *au sieur Kæpffel, promoteur du diocèse de Strasbourg : 1 200 livres*

CHARGE de plus la ditte abbaye de l'obligation de contribuer annuellement pour une somme de 1 000 livres, ainsi que cela est réglé par les Brevets du 6 février 1774 et 1er mai 1775, aux frais de l'éducation d'enfants nés de mariages contractés entre des catholiques et des luthériens de la province d'Alsace."

Ce brevet fut enregistré le 5 juin 1789 par le Conseil Souverain d'Alsace (2).

Paul Jules Antoine Delort, né à Colmar le 27 mars 1732, était fils d'un procureur près le Conseil Souverain d'Alsace. Il fit sa profession de foi à Pairis même. Plus tard il fut administrateur des revenus de l'abbaye et résidait à l'hôtel de Pairis de Colmar. En tant que cellérier, il présidait aussi aux plaids - sorte de tribunaux de baux ruraux - qui se tenaient à Lapoutroie (3).

Devant l'énormité des charges, l'abbé Delort se rendit-il à Paris, comme l'indique son neveu (4), pour *"solliciter inutilement un dégrèvement des fortes pensions dont la Cour chargeait ordinairement les revenus d'une abbaye, en faveur de quelques courtisans, lors de l'élection d'un nouvel abbé"* ?

Pour avoir une idée de l'abbaye du XVIIIe siècle, regardons la gravure de 1790 de Rothmuller (vue d'ensemble prise du sud-ouest) et celle de 1785 de Walter (vue d'ensemble prise de l'est), documents fort suggestifs.

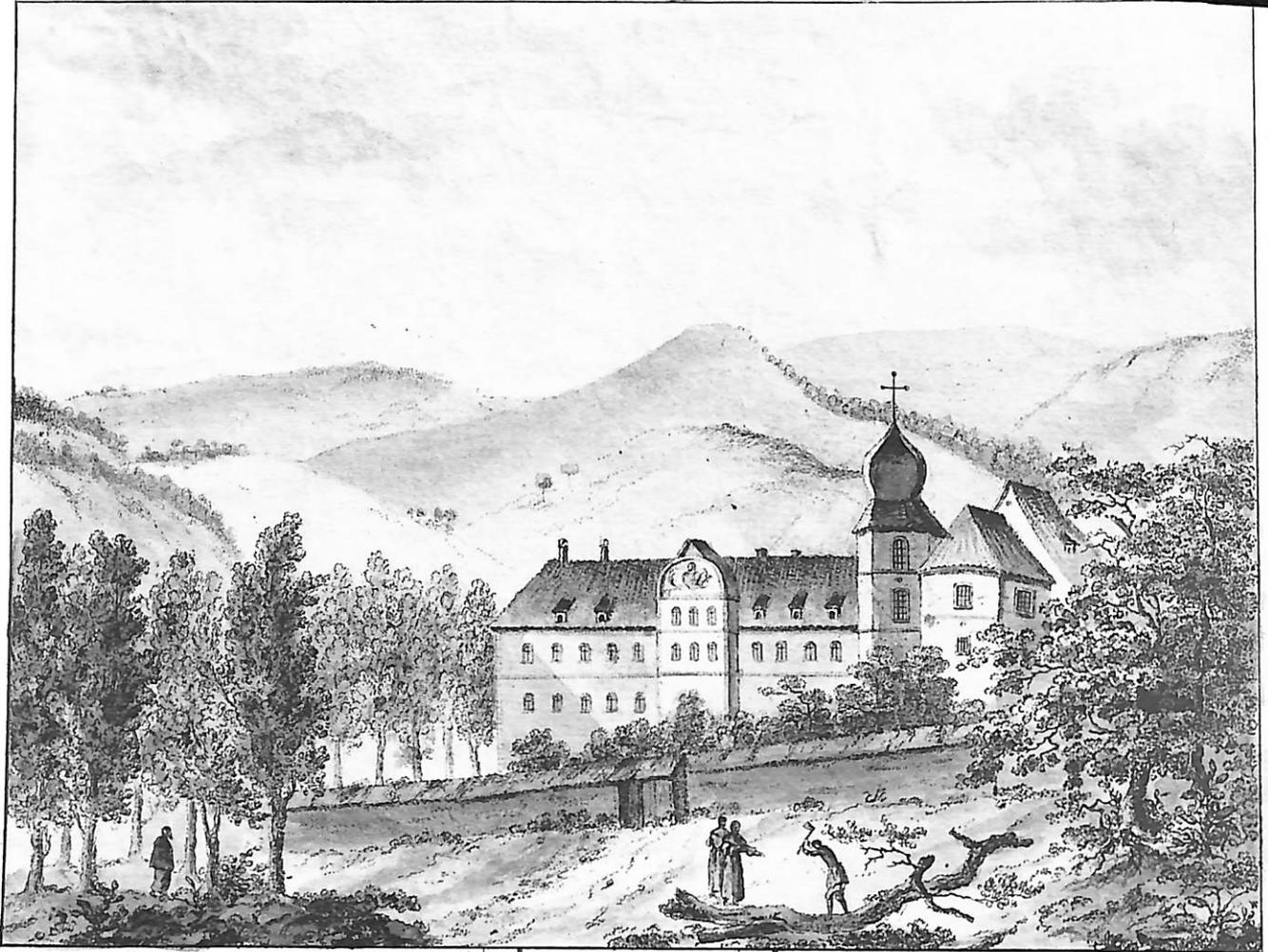
A l'est, à peu près dans l'axe de l'hôpital actuel, s'élevait l'église, vaste bâtiment à trois nefs, sans transept, avec chœur. Le clocher carré était accolé au sud et comportait trois étages. Il était surmonté d'un dôme en forme d'oignon. Les bâtiments claustraux comportaient deux grands corps de logis parallèles, d'un étage sur rez-de-chaussée. Un bâtiment transversal reliait ces deux constructions qui renfermaient ainsi une cour intérieure entourée d'un cloître de 5 ou 6 arcades de chaque côté.

A l'ouest de l'abbaye s'élevait un vaste bâtiment à deux étages, d'environ 50 m de long. La façade avec une vingtaine de fenêtres, celles du rez-de-chaussée en arcades, était exposée au midi. Le pavillon central était orné d'un beau fronton comportant les armes de Pairis. Cet immeuble devait servir d'hostellerie, selon toute vraisemblance, donc à loger les hôtes laïques et peut-être les pèlerins du monastère. Selon l'inventaire des commissaires de 1790, il comportait 20 chambres. C'est ce bâtiment qui sert aujourd'hui d'hôpital. Il sera complété au XIXe siècle par la chapelle (1888) et un pavillon d'habitation dont nous parlerons plus loin.

Pour avoir une idée du cadre dans lequel s'élève l'abbaye de Pairis, suivons le journal d'un géologue qui parcourut les Vosges en 1781 (5)

J'ai suivi ce ruisseau (émissaire du Lac Noir) en le descendant jusqu'à l'Abbaye de Pairis qui est dans le fond du val d'Orbé, toujours par des chemins presque impraticables, couverts, comme toutes les montages voisines, de rochers énormes, arrondis ou quarrés, plus ou moins usés par les eaux et qui n'offrent que le triste spectacle d'une éternelle stérilité.

Cette continuité de rochers s'étend jusqu'aux murs de l'Abbaye. Mais du côté opposé, l'aspect est fort différent ; il n'est ni sauvage, ni désert. On aperçoit le village d'Orbé, dans une posi-



PAIRIS.

L'abbaye de Pairis à la veille de la Révolution (Walter et Grandidier. Vues pittoresques de l'Alsace. 1785). Cliché Jean-Luc Ancel.

tion charmante et qui fait la plus jolie perspective et le point de vue le plus agréable pour l'Abbaye, tandis qu'à une demi-lieue (2 km) les montagnes de la vallée sont couvertes de bois jusqu'à leur sommet qui en est couronné.

La vie s'écoule calmement en l'abbaye de Pairis, rythmée par les offices et le travail. Mais, à Paris, les événements se précipitent. La réunion des Etats Généraux du 5 mai 1789 éveilla bien des espérances. Après la Prise de la Bastille, des troubles éclatèrent un peu partout en France. Le Val d'Orbey ne fut pas épargné : ils se manifestent surtout par le pillage des forêts seigneuriales. On connaît les différends qui opposèrent durant des siècles les communautés du Val à leurs seigneurs quant aux forêts. Le rapport, daté de Lapoutroie le 23 août 1789, par lequel le receveur Maire rend compte à la Chancellerie de Ribeauvillé (6) que les droits seigneuriaux ne sont plus respectés au Val d'Orbey, est fort éloquent. Les délits de pêche sont nombreux (7).

La nationalisation

A Paris la guerre contre l'Eglise se déclarait. Devant les difficultés financières effroyables, l'idée d'engager la richesse des biens d'église fut lancée par un évêque : Talleyrand. Le 10 octobre il propose d'affecter ces biens d'église au paiement de la dette nationale sous réserve de pensionner le clergé et de charger la Nation de l'assistance, de l'instruction et des frais du culte. Le décret est voté le 2 novembre et l'on décide tout de suite de mettre en vente 400 millions de biens qui gageront une somme égale émise en papier-monnaie : les fameux assignats. Le 13 février l'Assemblée Nationale abolit les vœux monastiques et les ordres religieux. En avril 1790, la gestion des biens du clergé est confiée aux administrateurs des départements et des districts. C'est donc la nationalisation.

Cela n'empêche pas le monastère de Pairis de recevoir son avis d'imposition pour l'an 1789 (8). Au titre de don gratuit, le dit monastère payera la somme de 3 170 livres et 13 sols pour les six derniers mois de 1789 à raison de ses possessions dans les différentes communautés du district de Colmar, à savoir : Ammerschwihr, Widensolen, Artzenheim, Bennwihr, La Poutroye, Colmar, Wihr-au-Val, Riedwihr, Niederhergheim, Niedermorschwihr, Ingersheim, Katzenthal, Oberhergheim, Kientzheim, Turckheim, Kaysersberg, Andolsheim, Beblenheim, Sundhoffen, Riquewihr, Urschenheim, Horbourg, Mittelwihr, Walbach, Orbey, Obersaasheim, Jepsheim, Holtzwihr, Wickerschwihr, Durrenentzen.

Malgré les menaces, la charité n'est pas oubliée à Pairis. Le compte 1789/1790 signale une dépense de 1 200 livres en argent, du prix de 60 rézeaux de seigle évalués à 10 livres 10 sols le rézal, 35 rézeaux d'orge à 9 livres l'un et 12 mesures de vin à 7 livres la mesure, pour aumônes distribuées au détail aux pauvres de Pairis, du Val d'Orbey, de Widensolen, Boux (à Mittelwihr), Colmar et lieux circonvoisins, soit au total 2 238 livres, sans compter des dons en nature effectués à

des communautés religieuses diverses de la région, pour une valeur de 192 livres (8).

Dès le 29 mars 1790, sur instruction du Directoire du district, Jean-Baptiste Mittelberger effectue l'inventaire et donne la description sommaire des meubles et effets précieux de l'abbaye de Pairis (9).

Les revenus de l'abbaye sont énumérés :

- 670 mesures de vin
- 496 rézeaux de froment
- 884 rézeaux de seigle
- 851 rézeaux d'orge
- 149 rézeaux d'avoine

La recette pour louage de prés et de terres (échéance à la Saint-Martin) est de 7 587 livres 15 sols et 8 deniers.

L'abbaye percevait dans le Val d'Orbey :

a - de ses fermes (Noirmont, du Moulin, de la Porte, du Noir Rupt, du Pré Bracot, du Geishof), l'abbaye recevait :

- 12 veaux
- 8 boisseaux de poix
- 70 sacs de pommes de terre
- 1150 livres de beurre frais
- 6 porcs gras
- 40 sacs d'avoine
- 160 bottes de paille
- 100 livres de fromage

b - les dîmes d'Orbey et de Lapoutroie lui rapportaient :

- 15 rézeaux de froment
- 57 rézeaux de seigle
- 60 rézeaux d'avoine
- 600 bottes de paille
- 60 sacs de pommes de terre
- 464 livres en argent

c - le droit de colonge de Lapoutroie rapportait :

- 13 rézeaux d'avoine
- 14 livres (droit de jaugeage)

Inventaire :

- de l'argenterie : 3 cuillères à ragout
- 1 puisoir
- 23 couverts dont 10 appartiennent aux religieux
- 6 cuillères à café

- de l'argent monnayé : 1 200 livres
- des objets précieux de la sacristie : l'ostensoir en vermeil, 1 ciboire d'argent, 1 encensoir et 1 navette d'argent, 1 croix de procession, 5 calices d'argent doré, 2 chandeliers d'acolythe d'argent, 1 reliquaire d'argent, 1 boîte à saintes huiles d'argent
- des effets de la sacristie : 1 dais en soie broché en argent, 3 ornements complets dont 1 broché d'argent et 2 de velours, 20 chasubles de toutes les couleurs, 2 chappes violettes, 2 blanches et 1 noire, 20 aubes dont 8 à dentelles, 20 nappes d'autel, 20 amicts, 2 surplis, 12 robes, surplis et bonnets pour enfants de chœur, 3 tapisseries pour les marches de l'autel, 12 bouquets à fleurs séchées pour les autels, 1 miroir, 1 drap noir ou mortuaire en serge, 1 niche en velours pour le Saint-Sacrement
- de la bibliothèque qui comprenait 2 278 volumes, dont 1 bible manuscrite sur velin, 57 volumes d'Ecriture sainte, 142 volumes de commentaires d'Ecriture sainte, 73 volumes de rituels liturgiques, livres de chœur..., 168 volumes d'écrits des Pères grecs ou latins, 71 livres - bibliothèque des Pères de l'Eglise, 32 livres de bibliothèques, 98 livres de droit canonique ou droit civil, 420 livres de théologie et scolastique, 120 livres de sermonaires, 81 livres d'annales ecclésiastiques, 269 livres spirituels, règles monastiques, 406 livres d'histoire sacrée, monastique, profane, romaine, de France, d'Empire et de vie des saints, 27 dictionnaires, 162 livres de philosophie, 152 volumes : mélange de différentes matières
- de mobilier précieux : 1 pendule, 1 voiture, 2 chevaux, 1 billard, 6 glaces, 5 commodes, 11 chambres d'hôte montées et meublées décemment.

Le 29 mai 1790, une commission présidée par le Maire de Kaysersberg établit l'état des religieux se trouvant alors dans l'abbaye de Pairis, à savoir :

- Paul Jules Antoine Delort, abbé, 58 ans
- Dom Jean-Baptiste Queffemme, prieur, 47 ans
- Dom Etienne Henri Beck, sous-prieur, 44 ans, affilié
- Dom Bernard Drouineau, 70 ans
- Dom Le Benesuico, curé de Bourdon en Champagne, 46 ans
- Dom François Antoine Nebel, procureur et curé, 40 ans
- Dom Dominique Reinhard, économiste, 42 ans
- Dom Louis Jobin, professeur à l'abbaye de Cîteaux, 38 ans, affilié
- Dom Jean-Baptiste Schiele, 35 ans
- Dom François Xavier Knepfler, 35 ans
- Dom Martin Köhler, 25 ans
- Dom Antoine Diebold, 23 ans.

Sur les 12 religieux présents ce jour-là à Pairis, 10 sont moines à Pairis. L'état précise qu'aucun d'eux ne s'est présenté pour déclarer si leur intention était de vouloir sortir de leur maison.



1. Les hautes huffes pour faire un vign.
2. Prox de la Moseure qui l'abbaye a acquis par un contrat de 1511.
3. Source du Pelenbach qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
4. Noirmont de terre de la Weiss qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
5. Ferme du Schatzberg qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
6. Molenbach qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
7. Chemin des huffes qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
8. des huffes basses qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
9. Migole qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
10. Nouveaux Prox ou Lamsé Prox qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
11. Ires parficuliers qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
12. Moulin qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
13. Kelsernaz qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
14. Charr qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.
15. Orbey qui est un puits de fontaine qui se perd dans le ruisseau de la Weiss.

Possessions de l'abbaye dans la haute vallée de la Weiss (A. D. H. R. 7 P 59).
 Cliché Jean-Luc Ancel.

Les relations de l'abbaye avec la municipalité d'Orbey ne semblent pas être des meilleures puisqu'en août 1790, l'abbé intervient auprès du Directoire du département du Haut-Rhin pour obtenir le bois de chauffage à tirer de la forêt du Noirmont, propriété de l'abbaye (10) :

Disant que leur Abbaye est propriétaire d'une forêt qui couvre une tête de montagne joignant leur monastère, nommée le Noirmont, que cette forêt a de tout temps fourni au chauffage de l'Abbaye.

Aujourd'hui cependant la Municipalité d'Orbey qui prétend être chargée par l'Assemblée nationale de la conservation des Domaines dépendant de l'Abbaye, interdit aux Suppliants la faculté de couper dans cette forêt le bois nécessaire à leur consommation à l'approche des saisons rigoureuses et dans un temps où il est instant de pourvoir à cette provision de première nécessité dans un pays aussi reculé que l'est le Val d'Orbey. Cette sévérité de la Municipalité d'Orbey n'est que pour les religieux de Pairis car cette forêt est d'ailleurs en proie aux délits et à la dévastation et elle reste impunie. Les Suppliants espèrent, Messieurs, qu'il vous plaise ramener la dite Municipalité à ce qui est juste et raisonnable..."

Les moines demandent donc l'autorisation de se pourvoir en bois de chauffage, d'empêcher la Municipalité de "*porter obstacle et empêchement pour marquer, couper, convertir en cordes et enlever pour leur usage*" le bois nécessaire, et ne pas être troublés, ni inquiétés par les habitants d'Orbey dans l'exploitation susdite.

Après avis de la municipalité qui réfuta naturellement les allégations de l'abbé de Pairis, refusant seulement toute exportation de bois hors de la communauté, affirmant que dix bangards (gardes) assermentés veillent sur les biens et que les pauvres de la paroisse ne ramassent que du bois mort et quelques branches de la forêt du Noirmont, le Directoire du département autorisa finalement l'abbaye de Pairis à faire sa provision de bois de chauffage au Noirmont et ce, lors de la réunion de son bureau forestal du 6 septembre 1790.

Les 18, 23 et 24 décembre 1790, un nouvel inventaire descriptif et estimatif des biens et immeubles confisqués sur l'abbaye de Pairis est établi (11).

Celui du 18 donne quelques précisions sur l'abbaye :

"L'abbaye bâtie depuis 1730 renferme dans son enceinte une église, une cour, trois jardins potagers, deux petits parterres, deux vergers, un réservoir, un corps de logis pour les domestiques, des écuries, une basse-cour avec une maison pour les gens qui la desservent, le tout de la contenance d'environ huit arpents et dont les bâtiments couvrent deux arpents. La dite abbaye a été fondée par le comte Ulrich d'Eguisheim en l'année 1138."

Implacablement, les autorités révolutionnaires resserrent leur étau sur Pairis.

L'abbé Delort essaie de sauver ce qui est possible.

Le 29 août 1790, s'adressant au Bureau du district de Colmar, il écrit : *"Après avoir eu l'honneur de vous faire voir tous les appartements de l'hôtel, vous me fîtes celui de me dire que je conserverai tout le rez-de-chaussée pour mon logement..."* L'abbé parlait de l'hôtel de Pairis à Colmar. On sait que bientôt ce bâtiment tout neuf sera réquisitionné par le Département pour son administration.

En novembre 1790, Jean-Baptiste Mittelberger, membre du Directoire du district de Colmar, et en sa qualité de Commissaire nommé par ce Directoire, effectue un inventaire détaillé de l'abbaye de Pairis qui reprend celui du 29 mars écoulé : mobilier et vaisselle, attelages et tonneaux, bibliothèque, boiserie. Qu'on en juge quant à la batterie de cuisine : *"une douzaine de casseroles, deux chaudrons, une chaudière pour les lessives, une poissonnière, une tourtière, un coquemar, une bassine, six cuillères à pot, trois marmites, un petit pot de cuivre jaune, deux passoires, une écumoire de fer, quatre pots de fer de différentes grandeurs, quatre casseroles de fer, deux grilles de fer, un poëllon pour rôtir les châtaignes, deux broches de fer, un lèche frite, un four de campagne, une grande salière en fer blanc, un tournebroche, deux pinces, trois tables, trois armoires."*

L'inventaire détaillé a paru sous la plume de M. Claude Muller (12).

Il comporte aussi une remarque des commissaires quant à l'argent liquide :

Quant à l'argent monnayé, l'abbaye déclare n'en avoir point par devers elle, les dépenses successives et nécessaires qu'elle a faites depuis trente ans la mettent hors de possibilité d'en avoir ; il est de notoriété publique que dans cet espace de temps, elle a payé 52 000 livres de dettes, bâti le chœur de Widensolen, l'hôtel de Colmar, réparé considérablement la maison de Boux, bâti deux grandes fermes hors des fondements, construit un corps de logis considérable pour les domestiques, bâti en neuf des écuries, une hollandaise, finalement supporté tout récemment les frais d'une élection d'un nouveau chef, qu'en outre elle remarque qu'en l'année 1789 elle n'a pas fait de vendange et qu'elle n'a presque rien retiré de ses canons de l'année présente, ce qui fait le plus clair de ses revenus.

L'abbé Delort rend ainsi honneur à son prédécesseur, l'abbé Bourste, grand bâtisseur et grand administrateur. Il n'exagère en rien puisque le Directoire lui-même, le 3 novembre 1790, lui prescrit de régler les arrérages des pensions réclamés par les bénéficiaires du brevet royal de don de l'abbaye, en date du 22 mars 1789.

Déclarations des moines de Pairis

Le 24 décembre 1790, Mittelberger interroge les religieux de Pairis sur leurs intentions.

L'abbé Delort déclare : *"En vertu du titre qui m'a été accordé par lettres patentes,*

je ne puis, ni ne dois vivre avec d'autres communautés que celle qui m'a été désignée et dans le lieu spécifié par le brevet du roi ; tout empêchement contraire me forcera à la nécessité de sortie du cloître."

Le prieur, **dom Queffemme**, a pris sa décision : *"En cas que ma maison ne soit pas désignée pour être la retraite de vingt religieux de mon ordre qui s'y réuniront pour y vivre sous la règle, l'habit et la constitution du dit ordre, le régime d'un supérieur local, l'inspection et la surveillance de l'évêque diocésain comme supérieur majeur, je profite de la liberté accordée par le décret du 13 février 1790 aux religieux de sortir du monastère."*

La déclaration de **dom Beck** est fort importante : *"L'Assemblée nationale ayant décrété la dissolution du corps politique des ordres réguliers et dans la nouvelle organisation des communautés ne présentant aux religieux qui voudraient continuer la vie commune que la perspective d'une corporation purement civile où la pratique des devoirs de la vie religieuse sera livrée à l'arbitraire, où le vœu de stabilité qui leur donnait le droit de réclamer pour toujours la maison de profession ne tiendra qu'à des convenances, où le supérieur n'aura pas de mission canonique, où les règlements seront destitués de cette fonction qui donne le mérite à obéissance, il me semble après avoir tout mûrement considéré et pesé que je puis rentrer dans la société en conservant l'esprit de mon état sans blesser en rien les droits de la conscience et tel est mon dessein."*

Dom Nebel est catégorique : *"Vu que la règle que j'ai promis d'observer ainsi que l'ordre auquel je me suis voué et qui a déterminé ma vocation sont supprimés, joint à ce que probablement la maison que j'ai épousée ne sera point conservée, pour toutes ces raisons je crois en toute sûreté de conscience pouvoir profiter du bénéfice du décret et renoncer à la vie commune."*

Dom Drouineau (70 ans) déclare : *"Vu qu'en conséquence de mes infirmités, de mon âge et de ne pouvoir plus pratiquer la règle, je demande à quitter."*

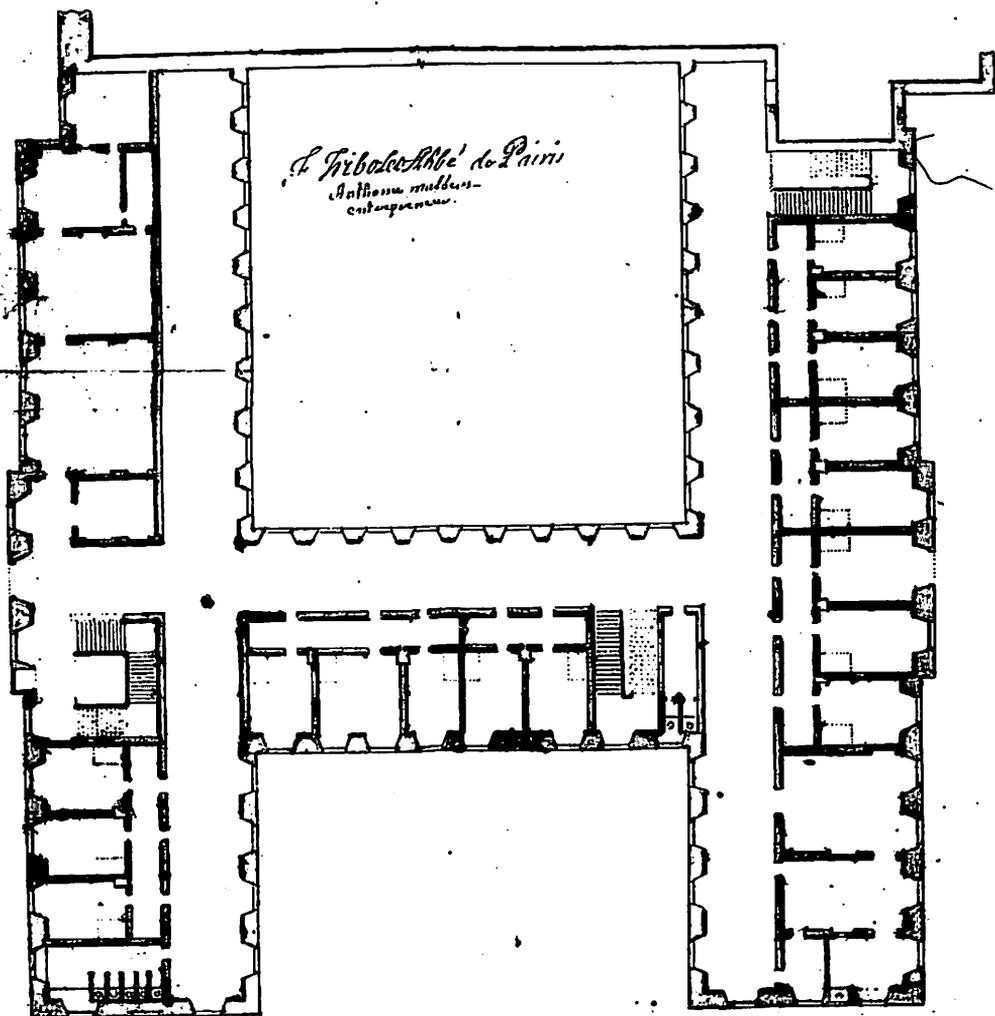
Dom Reinhard avance les mêmes raisons : *"Eu égard à ce que je prévois que je ne pourrai point observer les devoirs de mon état comme je l'ai promis par ma profession, je déclare vouloir me retirer où bon me semblera."*

Dom Schiele l'imite : *"Pour des raisons très plausibles et trop longues à détailler, je déclare vouloir quitter un état auquel il sera impossible dans la suite d'observer les devoirs en adoptant la vie commune telle qu'elle a été décrétée par l'Assemblée Nationale."*

Dom Knepler déclare de même : *"Prévoyant dans la nouvelle organisation des maisons religieuses l'impossibilité de remplir les devoirs de mon état et de mon ordre auquel je suis voué, je déclare en conséquence vouloir me retirer et vivre en mon particulier."*

Dom Kähler : *"Je déclare vouloir rester dans l'abbaye de Pairis, ma maison de profession au cas qu'elle soit conservée, sinon plutôt que d'entrer dans une autre maison, je préférerai la vie privée, moyennant la sécularisation du Saint-Père."*

Dom Diebold : *"Voyant que selon le nouvel ordre des choses son état soit essen-*



Plan des bâtiments conventuels vers 1736 (A. D. H. R. E dépôt 4-JJ 3).

tiellement changé, préfère le parti de la retraite accordée par l'Assemblée nationale qu'il supplie de bien vouloir interposer sa médiation pour obtenir la sécularisation du Saint Siège pour être hors d'atteinte de tout reproche."

Voilà les déclarations courageuses des 10 moines de Pairis. On aura remarqué que deux religieux ont déjà quitté l'abbaye (Louis Jobin et le curé de Bourdon, en Champagne) pour grossir les rangs de l'église constitutionnelle à Strasbourg (14). Les religieux se rendent bien compte que la fin de l'abbaye est proche. Triste fin d'année, car voilà que le 28 décembre 1790 se présente l'architecte de Runys pour procéder à l'estimation de l'église conventuelle (11).

A la requête de M. Mittelberger, membre du Directoire du district de Colmar, commissaire en cette partie, je soussigné, architecte, me suis transporté à l'abbaye de Pairis à l'effet d'en estimer les bâtiments et après une visite exacte et avoir tout calculé, j'ai estimé l'abbaye avec les bâtiments et jardins dans l'enclos à : 23 000 livres, et l'église qui est en pierre de taille, sans les orgues, les stalles et autels à : 7 100 livres.

Quoique tous les bâtiments de cette abbaye soient beaux, solides et en très bon état, cependant comme ils se trouvent dans un désert, je n'ai pas pu les estimer au delà de la valeur des matériaux. Total : 30 100 livres.

Il est encore à observer qu'en faisant quelques petits changements dans cette abbaye, on y pourrait loger environ 40 religieux et qu'il est essentiel d'y mettre quelques personnes de confiance au cas que les religieux actuels la quittassent, pour en prévenir la dévastation.

De quoi j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de raison.

Colmar ce 28 Xbre 1790

Signé : Runys.

Les valeurs d'estimation sont rayées sur le procès-verbal et remplacées par 15 000 et 800 livres. Ces ratures s'expliquent par un nouveau procès-verbal du même architecte, en date du 22 août 1791, et de nouvelles estimations à la suite de l'incendie du 18 mars 1791.

1791 : la fin de l'abbaye de Pairis

Quel est l'état d'esprit des cisterciens de Pairis en ce début d'année 1791 ? Le neveu Delort nous le livre dans ses Mémoires : *"L'abbé et les autres n'étaient occupés qu'à sauver tout ce qu'ils pouvaient arracher aux investigations des commissaires chargés de la sécularisation des moines et de la saisie de leurs propriétés. Ces derniers, divisés d'opinion ne le furent point d'intérêts et, après avoir partagé sans bruit et sans scandale les débris sauvés du commun naufrage, revêtirent l'habit séculier et rentrèrent dans leurs familles..."* (15).

Ainsi, illustrant le propos de "saisie de leurs propriétés", on voit les religieux de Pairis soumis aux décisions du Directoire du district de Colmar, au cours du premier trimestre 1791. Le 7 janvier 1791, sur *"requête du curé de Beblenheim, aux*

fins qu'il lui soit délivré les ornements et vases sacrés pour la décence du culte divin...", le Directoire estime "qu'il y a lieu de donner provisoirement (l'autorisation) à l'abbaye de Pairis de délivrer au dit curé, sur son récépissé ou celui du fabricant du dit Beblenheim les effets spécifiés dans l'état joint..." (16).

Le lundi 10 janvier 1791, "Vu le procès-verbal dressé le 20 décembre 1790 par la municipalité d'Orbey au sujet de 23 arbres sapins qui ont été abbatus par le vent dans la forêt du Noirmont appartenante ci-devant à l'abbaye de Pairis, le Directoire estime autoriser la Municipalité d'Orbey à vendre les arbres dont s'agit ... pour le prix en provenant être versé dans la caisse du receveur du district (17)."

Le 17 janvier 1791, sur la requête de Jean-Georges Richert, bourgeois-laboureur, en qualité de receveur de l'abbaye de Pairis, qui ne peut faire rentrer les cens et rentes de deux années, le Directoire arrête que "les municipalités de Mittelwihr, Bennwihr, Beblenheim, Ribeauvillé, Riquewihr et autres lieux, sont tenues de prêter la main au suppliant et de lui donner tous les secours nécessaires pour qu'il puisse percevoir les rentes foncières, tant en vins, grains, qu'en argent, dûs à l'abbaye de Pairis par les différents particuliers portés dans les terriers qui seront présentés par le dit sieur Jean-Georges Richert... Les susdites municipalités sont d'autant plus sérieusement invitées à se conformer au présent arrêté qu'il est question de faire rentrer des rentes appartenant à la Nation et qu'un plus long retard occasionnerait nécessairement des frais aux redevables."

Le 3 mars 1791, sur la requête du Maire, des Officiers municipaux, bourgeois et habitants de Widensolen qui demandent que 25 jucharts de forêt, dans le canton dit Kastenwald, soient distribués entre les habitants du dit lieu pour y ramasser le seul bas bois dit Unterholtz, le Directoire "estime qu'il y a lieu d'accorder et désigner aux bourgeois du dit Widensolen... 7 jucharts environ de la forêt appartenant autrefois à la ci-devant abbaye de Pairis et aujourd'hui à la Nation, au canton dit Kastenwald, qui leur seront marqués comme au passé, pour le dit bas-bois seulement en provenant, être partagé entre les bourgeois, à l'exclusion des manants qui n'ont aucun droit à la dite distribution, auxquels il pourra cependant être permis de couper et enlever les broussailles et épines qui se trouvent dans le canton à exploiter, le tout en présence du forestier..." (18).

A partir du 14 mars 1791, Mittelberger reparaît à Pairis pour effectuer le recolement de l'inventaire de l'abbaye. Dans son procès-verbal il constate la disparition de quelques objets dont les ornements et un calice livrés au curé de Beblenheim.

L'incendie de l'abbaye - 17 mars 1791 (11)

Le commissaire Jean-Baptiste Mittelberger fait noter par son secrétaire, le sieur Turrillot, greffier de la Commission :

Il nous a été déclaré que les Religieux qui se trouvaient encore à l'abbaye... allaient la quitter incessamment ; en conséquence, nous nous sommes transporté à Orbey pour nous aboucher avec la Municipalité à fin de prendre des moyens sûrs pour la garde de la dite Abbaye, ainsi que pour celle de la forêt.

A peine arrivé audit Orbey, nous avons été averti que la dite abbaye était en feu. Nous y étant rendu sur le champ, nous avons remarqué que le feu était à la toiture de l'aile droite qui donne sur le jardin et au-dessus des appartements de MM. les Prieurs et Sous-prieur et n'y avons trouvé que le sieur Nebel, Procureur qui avait resté seul, les autres religieux nous ayant accompagné audit Orbey. Pour découvrir la cause de cet incendie qui nous a d'autant plus surpris qu'à notre sortie de l'abbaye, il n'y existait point de feu, en conséquence nous avons requis les ci-après dénommés de nous déclarer ce qu'ils pouvaient savoir, les ayant préalablement invités de comparaître devant nous."

Jean Joseph Hidoux, serviteur de messe de l'abbaye, déclare que le jour de l'incendie il était dans la maison du nommé Martin, portier de l'abbaye. Sur l'invitation de la femme Martin, il retourna bien vite au couvent et vit du papier qui brûlait sous la cheminée de la cuisine et du feu tomber de la cheminée.

Jean Gander, scieur de l'abbaye de Pairis, sise hors de la clôture, vit aussi du feu sortir de la cheminée de la cuisine de l'abbaye. Il se rendit à la principale porte d'entrée et la trouva fermée. *"Mais ayant sonné et frappé à différentes reprises, on la lui a enfin ouverte et il s'est aussitôt transporté sur le toit pour éteindre le feu ; que tandis qu'il était sur la toiture, ladite porte d'entrée était toujours fermée, ce qui empêchait le monde de venir au secours..."*

Nicolas Guidat, fermier du Geishof a aperçu le feu le 17 mars, dans l'après-midi, depuis chez lui. Il se rendit aussitôt à l'abbaye avec son domestique et sa servante. La femme du portier leur refusa l'entrée, disant que le feu qu'ils voyaient n'était rien. En s'en retournant ils virent que le feu augmentait. Ils firent demi-tour et, à leur arrivée à l'abbaye, la porte fut ouverte.

Agathe Jaquot, servante du fermier Nicolas Guidat du Geishof, confirme les déclarations de son maître. *"Ayant néanmoins entendu sonner le tocsin, ils continuèrent leurs pas vers la dite abbaye dont ils trouvèrent alors la porte ouverte, et aussitôt elle, déclarante, se transporta dans la cuisine où elle trouva le sieur Nebel, Procureur, qui demandait, à force de cris, qu'on apportât de l'eau."*

Joseph Simon, valet de ferme du Geishof, fait la même déclaration.

Martin Wingand, portier de l'abbaye de Pairis, affirme : *"sa femme l'a averti que le feu était à l'abbaye ; sur ce il s'y est transporté aussitôt et est monté au gre-*

nier pour tâcher de l'éteindre."

L'épouse Wingand, née Gabrièle Baldinger, déclara : *"elle a aperçu le dix-sept du (mois) courant une grande fumée qui sortait de la cheminée de la cuisine et qui était mêlée de feu, mais ce feu ayant été éteint par le nommé Jean Gander, scieur, elle a cru que tout était apaisé, cependant un instant après le feu a repris sur la toiture."*

Malgré tout l'incendie fit de gros dégâts aux bâtiments et fut le début du pillage de l'abbaye. Le Directoire du district, informé par Mittelberger, l'autorise dès le 19 mars 1791, à *"prendre toutes les dispositions que sa prudence lui suggérera tant pour la garde de la maison que pour l'administration des biens... L'autorisation en outre à faire procéder devant lui à la vente des meubles et effets qui se trouvent dans ladite maison, au cas que leur transport en cette ville lui parût trop coûteux."* (19).

Dès le 22 mars 1791, commence la vente des meubles de l'abbaye. D'autres biens seront encore vendus les 23, 24, 26 et 28 mars 1791 : draps, serviettes, rideaux, assiettes d'étain et de faïence, casseroles, plats, chaises, lits de domestiques, secrétaire, fauteuil, armoire, ... Ces ventes rapportèrent la somme de 3 087 livres et 14 sols (20).

Mittelberger fait transporter à Colmar les effets les plus précieux :

Les ornements de la sacristie et les archives afin de les mettre à l'abri d'un pillage dangereux vu la situation isolée de l'abbaye. En conséquence nous avons fait mettre dans une caisse un ornement complet de velours cramoisi avec une chappe, le tout galonné en or ; une chappe à fond blanc avec des fleurs brodées de plusieurs couleurs, une chappe noire de velours et l'ornement de même complet, plus deux autres chappes noires, plus une chasuble de velours cramoisi avec le voile du calice et l'étole, plus une chasuble complète à fond blanc et à croix rouge, plus une chasuble à fond blanc avec une croix rouge, deux chasubles complètes à fond blanc avec une croix rouge, deux chappes blanches en soie, deux chappes violettes, une chasuble violette avec l'étole et le voile du calice, deux chasubles vertes dont l'une à fleurs jaunes en soie, un voile bordé en argent, deux chasubles noires, une chappe noire, une chasuble à fond blanc et fleurs jaunes et galonnées en or, plus une chasuble rouge.

La deuxième caisse contiendra aussi des chasubles, les quatre bandes du dais, 21 aubes, deux calices d'argent avec une croix à plaques d'argent, deux chandeliers d'argent, un flambeau, un ciboire de vermeil, un encensoir et sa navette, 27 surplis pour les enfants de chœur, huit robes d'enfants de chœur et huit calottes de drap rouge, un voile noir pour le grand autel, onze nappes d'autel et un surplis de prêtre. Un panier à couvercle renfermera d'autres vêtements et cinq boîtes renfermant les archives de l'abbaye.

Mittelberger laissera quand même sur place : *"un calice d'argent, un reli-*

quaire d'argent, un petit ciboire pour porter le Bon Dieu aux malades, quatre chasubles de différentes couleurs, deux aubes." Il signale les objets manquants : "quatre harnais complets pour chevaux de carrosse, deux berlines, une charrette, trois chevaux, les chaînes de voiture, la boîte des saintes huiles (qui doit être dans l'église d'Orbey), un calice" (confié au curé de Mittelwihr, selon les déclarations de Dom Nebel. Il manquait aussi un fourneau de fonte dans le logis du domestique et l'enclume, le soufflet, les marteaux, les tenailles et autres ustensiles de la forge, et un alambic). Tous ces ornements sont envoyés à Colmar le 28 mars 1791 (11).

Autre désarroi pour nos moines de Pairis : le 28 mars 1791, Arbogaste Martin, sous-principal du collège de Colmar, est élu évêque du Haut-Rhin, en remplacement de l'évêque Gobel qui avait choisi le siège d'évêque métropolitain de Paris.

D'autre part, dès le 5 mars 1791, les biens du Domaine de Boux à Mittelwihr, grande propriété de l'abbaye de Pairis, avaient été inventoriés et estimés par Jean-Baptiste Gerber, Maire de Kientzheim, à la somme de 80 900 livres.

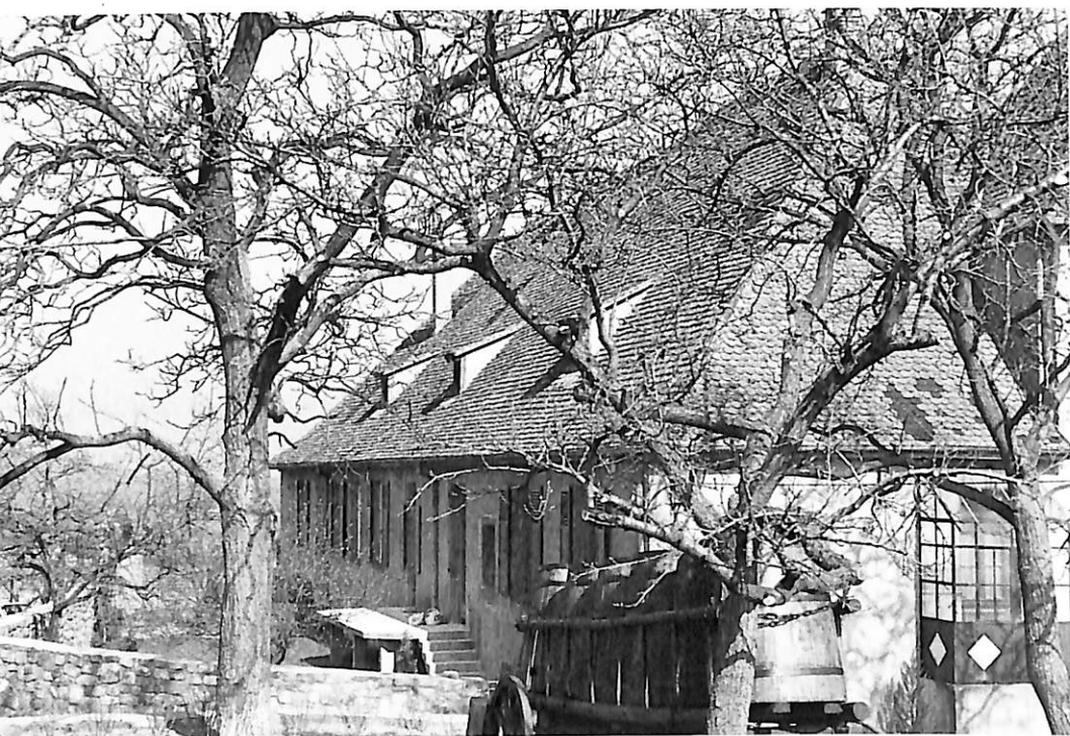
Le 21 mars 1791, les foins et pailles qui se trouvaient "en l'hôtel de la ci-devant abbaye de Pairis, à Colmar" sont vendus à trois laboureurs de la ville qui en avaient fait la demande.

Et voilà encore une décision qui déterminera le départ des moines de Pairis. Le 26 mars 1791 le procureur général syndic près le Directoire arrête (22) :

- 1 - que les 19 religieux de l'ordre de St Augustin de la Ville de Colmar et le plus jeune profès du même ordre de Ribeauvillé se rendront à la ci-devant abbaye de Pairis, sauf au surplus des religieux de Ribeauvillé à s'y rendre pareillement, lorsque tous les bâtiments seront mis en état et que les religieux restant à Pairis se transporteront à Lucelle
- 2 - que les Dominicains de Colmar se réuniront aux religieux du même ordre à Guebwiller
- 3 - que le présent arrêté sera notifié aux dits religieux, afin qu'ils aient à se rendre incessamment... dans les maisons qui leur sont respectivement assignées...

Les Augustins de Colmar firent refus d'aller à la maison de Pairis indiquée par l'arrêté du Directoire du 26 mars et voulurent plutôt se dissoudre. Deux mois plus tard le Directoire prit un nouvel arrêté. Il concernait les Augustins de Ribeauvillé qui devaient se rendre dans l'abbaye de Pairis. Malgré l'arrêté qui leur fut notifié le 28 juin, ces Pères refusèrent aussi de se rendre au monastère de Pairis.

Les dégâts continuaient à Pairis. Le Directoire relève le 18 avril 1791 : "depuis que l'on a procédé à la vente des meubles de l'abbaye, il s'y commet nuitamment des dégâts considérables, entre autres on a fait un trou dans le mur de



Le Buchshof. Cliché Lucien Jecker.

l'enclos, on a enlevé les barreaux de fer des fenêtres et même arraché des arbres du verger ; qu'attendu le soin urgent de faire cultiver les jardins et travailler le verger, il serait bon de louer pour trois ans tout le bâtiment neuf isolé du cloître ainsi que les jardins." (24). Le 30 avril 1791, le Directoire ordonne au Maire d'Orbey "de faire défense à ses concitoyens d'envoyer leurs bestiaux en pâture sur les biens appartenant à l'abbaye sous peine d'être personnellement responsable" et aux gardes-forêts nationaux de faire leur rapport devant le juge de paix du canton, à l'encontre des délinquants (25). Cet arrêté sera lu et publié à l'issue de la messe paroissiale du dimanche 1er mai.

Le 12 mai 1791, la vente du billard de Pairis rapporte 72 livres (26).

Déjà diverses municipalités interviennent auprès du Directoire du district de Colmar pour obtenir des biens de l'abbaye de Pairis. Ainsi le 9 juin 1791, relativement aux requêtes de municipalités (dont Kientzheim) pour le transfert des orgues de Pairis, le Directoire considère : *"que les orgues ne sont point essentielles pour la majesté du culte divin"* et décide *"qu'elles ne sont pas cédées, mais vendues au profit de la nation, au plus offrant."* (27).

Des affiches imprimées annonçaient aussi depuis un certain temps la vente des biens de l'abbaye de Pairis : les fermes d'Orbey (28).

Cette vente a lieu le 7 juin 1791, présidée par Jean Thiébault Hamberger et Jean-Baptiste Mittelberger, tous deux membres du Directoire du district de Colmar et en présence du Procureur syndic suppléant.

1 - **Ferme du Noirmont**, consistant en maison et dépendances, environ 47 fauchées et demi de prairies, 34 journaux de terres labourables et six fauchées de pâturages, le tout estimé à 14 800 livres, enchéri en dernier lieu par Jean-Baptiste Ruest, secrétaire-greffier de la municipalité d'Orbey, à la somme de 34 500 livres.

2 - **Ferme du Moulin**, consistant en maison, moulin, jardin, environ 18 fauchées de prairies, 11 journaux de champs et six fauchées de pâturages, le tout estimé à 11 175 livres, surenchéri en dernier lieu par le sieur Jaglin et consorts pour la somme de 18 900 livres.

3 - **Ferme de la Porte**, consistant en maison et appartenances, un jardin, environ 41 fauchées de prairies, 30 journaux de champs, le tout estimé à 21 10 livres, enchéri à l'extinction de la troisième bougie pour 31 500 livres par Dominique Didierjean, fermier de Pairis et consorts.

4 - **Ferme du Noir Rupt**, consistant en maison et appartenances, jardin, environ 17 fauchées de prairies, 7 journaux de champs, le tout estimé à 7 550 livres, enchéri par Joseph Henri d'Orbey, et consorts, pour 13 200 livres.

5 - **Ferme du Prez bracou (Prébracot)**, consistant en maison et appartenances,

jardin, environ 37 fauchées de prairies, 8 journaux de champs, le tout estimé à 13 338 livres par Joseph Maire et consorts d'Orbey, pour 13 700 livres.

6 - **Ferme du Geishof**, consistant en maison et appartenances, jardin, 52 journaux et demi environ de prés, 15 journaux de champs et 18 fauchées de pâturages, affermée par bail qui expirera en 1797, pour un canon annuel de 650 livres, deux veaux gras, 200 livres de beurre frais, 20 sacs d'avoine, un porc gras, 60 bottes de paille et 25 livres de fromage gras, le tout estimé à 24 680 livres, enchéri à l'extinction de la troisième bougie par Nicolas Guidat, fermier des dites terres pour la somme de 35 500 livres.

A ce dernier furent aussi adjugés le Bois des Bouleaux et une partie du Saberger, savoir la partie dont le fermier du Geishof a toujours joui pour les prix d'estimation respectifs de 270 et 90 livres.

Autres ventes du 7 juin 1791 :

7 - **Une scierie** située près de l'abbaye de Pairis, y compris l'étang qui fournit l'eau à la dite scierie, ainsi que deux petits jardins attenants et deux petites pièces de pré, le tout estimé à 818 livres, surenchéri en dernier lieu par Jean Ganter, fermier de l'abbaye de Pairis, pour 2 650 livres.

8 - **Le pré des fontaines** de la contenance d'environ une fauchée et un quart, estimé à 600 livres, enchéri par Jean Ganter d'Orbey, pour 1 125 livres.

9 - **Un pré** au-dessous de la scierie d'environ trois quarts de fauchée, estimé à 400 livres, enchéri par Jean-Baptiste Ballar d'Orbey, pour 1 000 livres.

10 - **Le nouveau pré** situé à côté de la chaussée qui conduit à l'abbaye, de la contenance de deux fauchées et demi environ, estimé à 1 500 livres, enchéri par Dominique Didierjean d'Orbey et consorts pour 2 600 livres.

11 - **Le pré appelé Clostermatt**, d'une contenance de 9 fauchées, estimé à 4 000 livres est adjugé à Dominique Didierjean d'Orbey et ses consorts, pour 7 000 livres.

12 - Ce jour-là, 8 autres prés de Pairis furent adjugés pour un montant total de 18 185 livres.

A Lapoutroie, la vente de de la forêt de l'abbaye de Pairis, d'une contenance de 46 arpents et 24 perches, s'élève à 600 livres (acquéreur : Joseph Marco, de Lapoutroie).

On aura remarqué que lors de ces ventes, il y eut association de gens intéressés par l'acquisition des biens de l'abbaye de Pairis. Après l'adjudication des lots, ils se les partagèrent par la suite.

Fin juin 1791, Mittelberger parvient enfin à fournir l'inventaire des biens du couvent : pour 1789 et 1790, la recette s'élève à 48 966 livres, la dépense à

49039 livres, les extances à 9 285 ; *"attendu qu'en joignant à la recette du compte le produit annuel des forêts de Widensoelen et de Pairis et la location qu'on pourrait faire des bâtiments appartenant à l'abbaye, Pairis dispose d'un revenu annuel de 24 000 livres, conclut le commissaire qui accorde 6 000 livres de pension à dom Delort"* (29).

Le neveu Delort (30) confirme dans ses Mémoires : *"Notre oncle, l'abbé, se flattait de pouvoir vivre en paix du produit d'une pension de 6 000 livres, accordée à tous les prélats dépossédés de leur abbaye. Il s'établit à Colmar, dans une maison particulière..."*

Fin juin 1791, l'abbaye de Pairis s'est vidée de ses moines. Dom Drouineau était parti dès le 14 avril, les autres suivirent peu à peu. Dom Queffemme et dom Delort semblent avoir été les derniers à quitter leur maison religieuse, le premier nommé perçoit d'ailleurs sa pension de 225 livres au titre du second trimestre 1791 (31). Ces pensions seront bientôt supprimées aux prêtres ou religieux non assermentés.

Début août 1791 le curé d'Orbey, Jean-Baptiste Delort, frère de l'abbé de Pairis, rejoignit aussi Colmar et ne reviendra dans sa paroisse qu'en 1801. Il n'avait pas prêté le serment civique d'être fidèle à la nation et à la loi. Lors des élections du 17 juillet 1791, il fut remplacé par l'abbé Jean-Georges Didierjean, ancien bénédictin de France (32).

Le sort des derniers moines de Pairis

Abbé Delort : Après Colmar, les deux frères Delort rejoignirent Orschwiller où, le 13 septembre 1792, ils obtinrent de la municipalité un passeport pour la Suisse (33). Leurs noms figurent dans les protocoles de l'Ordinariat de Worms, en Hesse, comme prêtres et religieux réfugiés à Mannheim. L'abbé Delort rentra en France en 1802 ; ayant prêté la promesse de fidélité à l'Etat le 22 mai 1802, il devint commissaire épiscopal et chanoine titulaire de la cathédrale de Strasbourg. Il mourut à Strasbourg le 6 août 1805.

Dom Queffemme émigra aussi et se retrouva aussi en 1795-1797 à Mannheim. D'après certains auteurs il se serait retiré à Maulbronn dont l'ancienne abbaye cistercienne était très liée à celle de Pairis (34).

Le Sous-Prieur **dom Beck** se trouvait en 1791 dans le district de Bar-le-Duc. Il émigra en 1792, rentra en 1793 mais dut émigrer une seconde fois en 1794. En 1797 on le retrouve à Ribeauvillé. Il se retire à Strasbourg, fait sa promesse de fidélité le 18 mai 1803 et fut aussi nommé chanoine honoraire. Il mourut à Strasbourg le 17 novembre 1816.

Dom Drouineau se retira aussi à Colmar où il perçoit son traitement le 29 juillet 1791. Il revient en cachette à Orbey pour desservir la paroisse mais est aussi obligé d'émigrer.

Dom Nebel, l'ancien curé de Pairis, est aussi un des derniers moines à quitter le monastère. Il se rend à Haguenau auprès de son frère qui tient un important négoce. En janvier 1792 il est à Lunéville, en septembre 1792 on le retrouve à Strasbourg, puis Epfig, son lieu natal. Selon Didner, provicaire général de l'évêché de Bâle, il aurait suivi les armées. Il rentre en France fin 1802, devient curé d'Ebersheim de 1803 à 1807, administre Guebwiller de 1807 à 1823, puis se retire à Haguenau où il est décédé le 6 juillet 1825.

L'ancien économiste, **dom Reinhard** se retire d'abord à Turckheim. Il émigre en 1792. A son retour en Alsace, il revient à Turckheim, son lieu de naissance, puis est nommé curé de Coinches dans les Vosges jusqu'en 1826. Retiré à Turckheim, il y meurt le 31 août 1831.

Dom Jean-Baptiste **Schiele**, natif d'Ammerschwih, s'y retire le 1er juillet 1791. En avril 1792 il est à Albé (près de Villé) puis à Epfig. Il est caché dans cette commune lors du passage du fameux Euloge Schneider, qui y passe avec la guillotine. Le 5 août, il se résout à émigrer en Suisse au couvent de Gnadenthal (38) puis à Wettingen en 1793. Il rentrera à Ammerschwih en 1801, fait sa promesse de fidélité en mai 1802 et administre la paroisse de Katzenthal en 1807. Il est décédé à Ammerschwih le 10 décembre 1815.

Dom Jobin ayant prêté le serment constitutionnel le 15 mai 1791, devient curé d'une paroisse de Strasbourg et professeur au grand séminaire. En décembre 1792, il devient curé de Lutzelhouse, puis administre Muhlbach-sur-Bruche jusqu'au 1er décembre 1793. Par la suite il exercera diverses fonctions civiles, se marie, devient greffier du tribunal de Spire où il décède le 9 avril 1817.

Dom Knepfler, natif de Saverne, choisit de se retirer chez son frère, prébendier de la collégiale de Lautenbach, puis dans le district de Saint-Dié. En 1797, il est à Danne et à Phalsbourg puis émigre. A son retour en Alsace, en 1801, il administre Lutzelbourg puis Eckartswiller, de 1803 à 1809. Retiré alors à Saverne, il y décède le 26 février 1810.

Dom Kœhler, né à Kientzheim, s'y retire en juillet 1791, à la sortie du couvent. Il émigre de 1792 à 1797, en dernier lieu près de Fribourg-en-Brigau. Revenu en Alsace, il promet fidélité et sera curé de Fréland de 1814 à sa mort, le 13 mars 1821.

Dom Diebold en 1791, se retire à Colmar, puis à Strasbourg. Il émigre en 1792 et devient aumônier de l'armée de Condé. Rentré en 1803, il devient aumônier de l'hôpital civil de Strasbourg jusqu'en 1807, puis vicaire de Vendenheim jusqu'en 1808. Par la suite il va œuvrer durant 10 ans à Mayence et revient en Alsace, sollicitant un poste d'aumônier militaire.

Les ventes des biens nationaux de l'ancienne abbaye de Pairis continuent

Le 12 juillet 1791, c'est l'inventaire et la description des tonneaux de l'abbaye, du domaine de Boux.

Cette dernière pouvait entreposer 2 364 mesures de vin (environ 1 200 hl) et les

tonneaux étaient d'importance : 2 tonneaux cerclés de fer d'une contenance de 200 mesures chacun, 1 tonneau de 185 mesures, 1 tonneau de 140 mesures, 1 tonneau de 120 mesures, puis 24 tonneaux cerclés de bois d'une contenance de 8 à 120 mesures, 2 grandes cuves cerclées de bois (24 et 30 mesures). Le tout est vendu le 1er août 1791 pour une somme totale de 2 302 livres 1 sol 6 deniers (11).

Le même jour on vend aussi des meubles de l'abbaye dont 13 fauteuils acquis par le département, cette adjudication rapporte 1 060 livres et 3 sols. Ces derniers meubles se trouvaient dans l'hôtel de Pairis à Colmar (35).

Le 22 août 1791, l'architecte Runys effectue une nouvelle estimation des bâtiments de l'abbaye : *"J'ai trouvé que le feu a dégradé entièrement le plus beau corps de logis, savoir celui où logeait M. l'abbé... par suite, je puis estimer ladite abbaye à 15 000 livres."* (11).

La voie à l'adjudication est ouverte.

Le 8 septembre 1791, on vend encore 26 tonneaux dont 4 de grande capacité, contenant respectivement 210, 170, 168 et 130 mesures. Le pressoir de la remise est aussi vendu pour 335 livres. Cette adjudication rapportera au total 5 653 livres et 53 sols.

L'horloge de Pairis sera adjugée le 12 mars 1792 pour 110 livres à Pierre Ulmer et consorts de Sigolsheim. Cette commune acquerra aussi plus tard une cloche de Pairis.

L'orgue de Pairis, construit en 1755 par Jean-André Silbermann pour l'abbaye cistercienne de Pairis, comportait 2 buffets magnifiquement ciselés par Antoine Godterer de Colmar, sur les plans de Silbermann, et 20 jeux répartis sur 2 claviers à 49 touches et 1 pédalier à 15 notes. Cet orgue fut acquis le 17 novembre 1791 par la Ville de Turckheim pour 5 000 livres.

Adjudication des bâtiments claustraux de Pairis (36)

1° - 21 octobre 1791 : adjudication définitive de l'enclos, l'église non comprise.

Les conditions particulières de la vente précisent que l'église, le clocher et la sacristie ne sont pas compris, que l'acquéreur sera tenu de séparer à ses frais le clocher et la sacristie par un mur dirigé dans la direction du mur de la sacristie. Le prix d'estimation de 15 000 livres sera largement dépassé, l'enchère étant emportée par le sieur Kuhlmann fils de Colmar, au nom de Georges Muller, fabricant à Bollwiller, à la somme de 31 600 livres.



L'Oberhof à Kaysersberg. Cliché Lucien Jecker.

2° - **16 novembre 1792** : adjudication de l'église abbatiale (37).

Les autels, les armoires, les confessionnaux et "autres effets de cette nature" sont réservés. A l'extinction de la troisième bougie, l'enchère est emportée par le même Georges Muller de Bollwiller, pour 6 250 livres.

Un incident marque la fin de l'adjudication. Au dernier moment Martin Jäglin père, de Munster, crie une somme de 25 livres de plus. Le commissaire veut recommencer l'enchère, Muller proteste, Jäglin voudrait se rétracter mais ses associés, tous d'Orbey, insistent. Ceux-ci : Jean-Baptiste Blaise, Laurent Miclo, Jean-Pierre Laurent, Jean Dubati, Jean-Baptiste Ruest voulaient-ils sauver le bel édifice avec Jean-Louis Patry et Jean-Nicolas Antoine ? Ils signent pourtant une déclaration et consentent que le citoyen Muller soit acquéreur de l'église.

Le même Georges Muller se rendra acquéreur de la belle forêt du Noirmont (39). Les 240 arpents (environ 75 ha) lui sont adjugés le 14 Nivôse de l'an VI - 3 janvier 1797 - pour la coquette somme de 138 304 livres et 16 sols. Muller était alors le fondé de pouvoir de 4 habitants d'Orbey.

Vente de biens de Pairis, hors Orbey

Eguisheim. La cour de Pairis comprenant une maison, deux cours, deux granges, des écuries, un jardin et des dépendances, plus un corps de biens important environ 25 arpents de terre labourable et 36 arpent environ de prés, sont adjugés le 27 avril 1792 à Daniel Adam Eggerle de Colmar et ses consorts pour 95 300 livres. Dans la même commune, la chapelle de Pairis avec un petit jardin sont acquis le même jour, pour 525 livres, par la commune d'Eguisheim pour y établir le nouveau cimetière com-munal (40).

Widensolen. Lors de l'adjudication définitive du 10 décembre 1791, la grange dîmière est acquise par Ignace Spinner, Maire de Widensolen, pour 1 400 livres, et la maison seigneuriale par Nicolas Gutleben de Widensolen, pour 2 550 livres (41). Un important corps de biens (terres labourables, prairie, forêt et broussailles) est adjugé le 23 novembre 1791 par Antoine Schirmer le Jeune de Colmar pour 41 400 livres.

Mittelwih. Le grand domaine de Boux (aussi appelé Buchshof) comprenant maison, chapelle, grange, écuries, cour, jardin, vignes, terres labourables, prairies et forêts, est adjugé dès le 12 mai 1791 à Jean Georges Wendling, citoyen d'Ensisheim, pour 123 000 livres (42). Toutefois, après réclamation, l'adjudication définitive rapporta 137 415 livres, les bâtiments étant attribués à David Hanhart de Mittelwih pour 62 000 livres, avec 70 arpents de terres.

Kaysersberg. L'Oberhof (non loin du pont fortifié sur la Weiss) comprenant la chapelle de la Ste Vierge et une maison, est acquise le 23 novembre 1791 par Pierre Eckert et la veuve Ittel de Kaysersberg, pour 5 475 livres.

Bennwih. A part des terres et des vignes, l'abbaye de Pairis y possédait aussi l'an-

cienne paroisse de Katzenwangen, abandonnée par ses habitants et qui, au XVIII^e siècle comportait encore la chapelle de S. Grimm (ou St Chrène ou Ste Sévère...) avec des terres, le tout adjugé le 18 mai 1792 à Jean Fuchs et Joseph Haas de Bennwihr pour 1 125 livres (43).

Horbourg, Andolsheim et Wihr. Pairis possédait dans la plaine d'Alsace beaucoup de terres louées à des exploitants. Signalons seulement un grand corps de biens avec 27 jucharts de terres labourables, 9 journaux de prés et 11 jucharts environ de forêts, adjugés le 16 juin 1791 à Philippe Obrecht de Horbourg, pour 20 400 livres (44).

Comme l'abbaye de Pairis possédait près de 1 510 ha de terres dont la vente rapporta 1 500 000 livres à l'Etat, il serait fastidieux d'en énumérer toutes les ventes. Une étude détaillée en a été faite par M. Francis Lichtlé, archiviste à Kaysersberg (45).

Pairis après la nationalisation. Le domaine Georges Muller

Georges Muller est originaire de Landau, dans le Palatinat. Il avait épousé le 13 novembre 1789, Suzanne Elisabeth Wolff, sœur du négociant Jean Wolff de Colmar. Leur contrat de mariage passé le 11 septembre 1799 seulement devant Me Klein, notaire à Colmar, comporte mention de la dot de 36 000 F de l'épouse. Avait-elle alors des doutes sur les capacités commerciales de son époux, couvert de dettes par suite de ses acquisitions à Pairis ?

En Pluviose de l'an II (février 1794) il ouvre une manufacture dans l'ancienne abbaye de Pairis (46) : filature et tissage. L'état du 6 Brumaire an VI (47) précise : *manufacture de toutes sortes d'étoffes de coton et de fil tant siamoises, toile de Paris, mouchoirs de toute qualité et couleur.* Le dossier L 1000 des archives départementales de Colmar comporte d'ailleurs de superbes échantillons des productions de Muller.

Il y établit aussi une faïencerie. Où cherchait-il la matière première ? L'annuaire physico-économique et statistique du département du Haut-Rhin de 1812 parle bien de *"terre glaise à briques, à potiers, très commune dans le Haut-Rhin. Les terres à potier les plus estimées s'exploitent près de Ribeauvillé, près du Lac Noir,..."* Toutefois, il semble que la faïencerie de Pairis connut bien vite des difficultés, obligeant Muller à trouver des associés.

L'état de la patente de l'an VII (1799) précise : *Georges Muller et consorts, fabricant de faïence à Pairis, paie 35 F de droits*, mais l'état supplémentaire du 2^e trimestre de l'an VII mentionne : *Marie Joseph Charlemagne Anstett à Pairis, marchand de porcelaine, paie 8 F de droits fixes*, et précise que *le citoyen Muller, fabricant, a déjà payé le droit proportionnel du bâtiment qu'ils occupent ensemble.* L'état de l'an VIII (1800) mentionne : *Muller, Salomon et les Anstett, fabricant de*

faïence à Pairis, paient 200 F de droits.

Les productions de G. Muller à Pairis

Tout d'abord "les assiettes de Pairis" que certains habitants de la vallée possèdent encore aujourd'hui proviennent certainement des ateliers de G. Muller et non des Cisterciens de Pairis comme certains le croient. Les ventes forcées de 1804 nous renseignent sur les articles de sa faïencerie : assiettes, cafetières, saladiers, sucriers, moutardiers, soupières, théières... (49).

Son autre fabrique renfermait en l'an VI (1798) 21 métiers, 4 mécaniques à filer. Muller déclarait employer 152 fileuses et dévideuses et 13 teinturiers, faisant en outre travailler 2 métiers à Orbey. Le "teinturier en rouge" de Pairis (50) ne peut être que G. Muller qui déclare : *"le Rouge teint à Pairis est solide et à toute épreuve ; il y aurait moyen de beaucoup étendre cette Branche de fabrication si le Corps législatif, trompé, n'avait pas accordé... une Espèce de Privilège aux Manufacturiers étrangers d'Elberfeld..."* (47).

On ne peut conclure si les deux activités de G. Muller ont été concomitantes ou successives, ni dans quels bâtiments claustraux elles se sont déroulées, du moins dans l'état actuel des recherches.

Les ennuis financiers obligent G. Muller à vendre des biens de Pairis :

- le 24 octobre 1800 : vente des Champs de Pairis (un arpent et demi, un autre champ et un pré) pour une somme totale de 8 000 F, pour règlement d'une dette de même somme au banquier Frédéric Turckheim et Cie de Strasbourg
- le 20 novembre 1800, vente du grand pré Klostermatt, de 7 arpents et demi, plus un champ du Noirmont de même qu'une pièce de la forêt du Noirmont d'un arpent 14 perches, pour 12 000 F, à Laurent Miclo, cultivateur à Orbey
- le 12 janvier 1801, vente d'une autre pièce de la forêt du Noirmont, pour 600 F à Jean Ancel, cultivateur d'Orbey (51).

Et c'est le dépôt du bilan, entre les mains du notaire Klein de Colmar (52). Muller y déclare : *"... les pertes et malheurs multipliés dont il a été la victime, différents vols commis dans ses magasins, les uns même avec effraction, l'infidélité de ses employés, la cherté et le peu d'activité de ses ouvriers, la chute du commerce et le défaut de débit de ses marchandises, la cherté des vivres et les calamités des temps occasionnées par la Révolution, l'ont forcé de suspendre ses paiements et de manquer à ses engagements... La masse active du comparant s'élève à 150 883 F et 70 cts et les charges de ladite masse à 149 786 F."* Il y déclare abandonner volontairement la totalité de ses biens meubles et immeubles à ses créanciers, leur donnant pouvoir de les faire vendre (acte n° 375 du 22 mai 1802).

Les créanciers se réunissent le 19 juillet 1802, se préoccupant surtout d'assurer la conservation de la masse. Le 2 août 1802 (53), on établit la liste des créanciers de G. Muller, à savoir :

- Jean Buob le Jeune, pour Jean Wolff, créance de :	51 280 F
- Georges Michel Schouch	33 275 F
- Michel Schnee, demeurant à Paris (ou Sœhnee)	7 200 F
- Petit Pierre, Paris	1 500 F
- Mme Muller née Suzanne Wolff, Strasbourg	36 000 F
	<hr/>
	129 255 F

Il semble que la plupart de ces créanciers soient originaires de Landau - tout comme G. Muller et son épouse - et en parenté (54). Le 15 octobre 1803 c'est la nomination du syndic : Jean Martin Hummel qui est chargé d'établir et diriger les ventes des biens Muller. Elles vont commencer dès la fin de ce mois d'octobre 1803, par l'adjudication de la forêt du Noirmont. La vente des 62 lots offerts rapporterait 15 175 F. La vente en bloc est mise à prix par Jean Buob le Jeune à 18 000 F mais le syndic, après avoir surenchéri cette mise, déclare celle-ci insuffisante et disproportionnée à la juste valeur de la forêt. Il déclare invendue cette forêt du Noirmont.

Et c'est la **seconde adjudication de l'abbaye de Pairis**, en 1804, une abbaye qui est encore identique à celle de 1791 si l'on se réfère à l'annonce parue dans les journaux régionaux de l'époque (55).

Dès mai 1804, c'est une succession de ventes mobilières, avant celles du 23 juillet 1804 (56) qui voient :

- la vente de l'enclos de Pairis, attribué à Jean Wolff, négociant à Colmar pour 20 100 F
- la vente de terres dont la forêt du Noirmont : 31 ha 18 a 55 ca pour 18 520 F, forêt attribuée au même Jean Wolff qui s'adjuge aussi des meubles et divers autres biens de son beau-frère... et qui, dès le 5 août 1804 vend des arbres de la forêt du Noirmont pour un montant de 600 F.

Ce n'est pas encore la ruine de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis, mais elle va survenir avec le prochain acquéreur : Laurent Miclo, cultivateur à Orbey, et son épouse née Catherine Mougé. Ils vont transformer les bâtiments claustraux en carrière. Miclo le reconnaît dans la donation entre vifs du 9 mai 1811 en faveur de ses enfants (57), donation avec réserves :

"... les Donateurs se réservent la jouissance viagère de la moitié des logements et terrains renfermés dans l'enclos de la ci-devant abbaye de Pairis, comme aussi le droit de disposer de tous les matériaux : pierres et bois provenant des bâtiments de l'Eglise, de la tour et du Cloître, démolir pour leur profit et avantage..."

L'enclos de Pairis revient au plus jeune des fils : Jean-Baptiste Miclo, encore mineur.

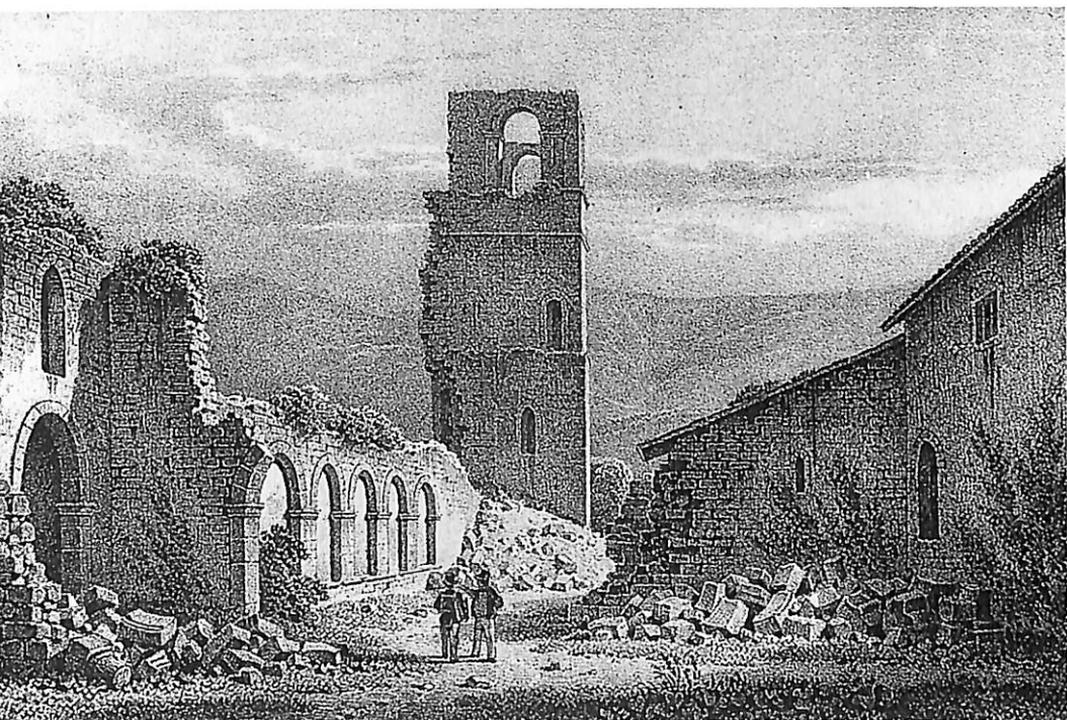
Les démolitions vont donc continuer. Elles sont bien visibles dans une lithographie de Rothmuller qui donne une vue de Pairis en 1836, d'après Ortlieb. On y voit les ruines du cloître et de l'église, sur la gauche, puis la tour éventrée et, en face, certains bâtiments élevés depuis la Révolution. Tout disparaîtra !

On dit que le dernier acquéreur, pris de remords et pour remplacer l'église de la paroisse, fit construire la petite chapelle près du portail monumental de l'ancienne abbaye, chapelle qui fut englobée plus tard dans le presbytère de Pairis. Le mur ouest de ce bâtiment comporte encore l'encadrement de l'entrée de la chapelle avec une date : 1822. Mais cette chapelle ne fut-elle pas élevée par l'abbé Buchinger, au XVII^e siècle ? ...

Peu à peu les murs vénérables disparaissent...

Jean-Baptiste Miclo, propriétaire de Pairis, pour faire face à bien des difficultés, se trouva dans la nécessité de vendre sa propriété. Le 15 juin 1849, par devant Me Waelterle, notaire à Orbey, il céda le grand bâtiment encore existant, la chapelle et l'enclos contenant environ 4 ha 94 a, à la Commission administrative de l'Hospice d'Orbey, pour la somme de 18 000 F.

Un nouvel avenir s'ouvrait à l'ancienne abbaye de Pairis.



Ruines de l'abbaye de Pairis par J. Rothmuller (Musée pittoresque et historique de l'Alsace, 1863. Planche XLI).

Notes

- (1) *Mémoires de l'abbé Vogelsang de Rouffach* ds: Revue Catholique d'Alsace, 1904.
- (2) A.D.H.R., 1B 965 (825)
- (3) MULLER (Claude). *Doim Bourste*. ds: Annuaire de Colmar, 1990.
- (4) *Mémoires du général Delort* ds: Annuaire de Colmar, 1984, page 64.
- (5) WALGENWITZ. *Excursion dans les Vosges*. ds: Les Vosges, n° 3/1971, p. 47.
- (6) JECKER (Lucien). *Val d'Orbey en 1789*. ds: B.S.H.C.L.V.O., 1989, p. 47.
- (7) A.D.H.R., E 1600.
- (8) A.D.H.R., C 1139 : rôle d'imposition pour 1789.
- (9) A.D.H.R., 11 H 28 - inventaire.
- (10) A.D.H.R., E 1600.
- (11) A.D.H.R., 11 H 28/2-4.
- (12) A.D.H.R., L 606 et Cl. Muller ds: B.S.H.C.L.V.O., 1989, p. 68.
- (13) A.D.H.R., L 807.
- (14) Muller, op. cit., p. 71.
- (15) *Mémoires général Delort*, op. cit., p. 65.
- (16) A.D.H.R., L 809 - n° 49, p. 41.
- (17) A.D.H.R., L 809 - n° 97, p. 90.
- (18) A.D.H.R., L 809 - n°948, p. 682.
- (19) A.D.H.R., L 809, p. 889.
- (20) A.D.H.R., 22 H 28 n° 2.
- (21) A.D.H.R., L 809, p. 897.
- (22) A.D.H.R., L 924.
- (23) LEVY (Joseph). ds: R.C.A., 1927, p. 694.
- (24) A.D.H.R., L 810, p. 1234.
- (25) A.D.H.R., L 810, p. 1344.
- (26) A.D.H.R., L 606.
- (27) A.D.H.R., L 811, p. 1786.
- (28) A.D.H.R., L 357, dossier n° 27.
- (29) Cl. Muller ds: B.S.H.C.L.V.O., n° 8/1989, p. 75.
- (30) *Mémoires général Delort*, op. cit., 1984, p. 65.
- (31) A.D.H.R., L 810, n° 1608.
- (32) LEVY (Joseph), ds: Bulletin ecclésiastique du diocèse de Strasbourg, 1926, p. 400.
- (33) BOURGEOIS. *Les missionnaires du Val d'Orbey*. ds: R.C.A. 1932, p. 326.
- (34) THORR (P. Bernard). *Les derniers religieux...* ds: Annuaire de la Société d'histoire sundgauvienne, 1973, p. 70, et Cl. MULLER. *Les abbayes cisterciennes dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 40.
- (35) A.D.H.R., L 606.
- (36) A.D.H.R., L 358, n° 59.
- (37) A.D.H.R., L 364, n° 231.
- (38) A.D.H.R., L 619.
- (39) A.D.H.R., L 320 (P.V. n° 1318).
- (40) A.D.H.R., L 361 (n° 167).
- (41) A.D.H.R., L 358.
- (42) A.D.H.R., L 356 (n° 697).

- (43) LEVY (Joseph). *Histoire et vente des chapelles*. ds: R.C.A., 1904, p. 22-25.
 (44) A.D.H.R., L 357 - n° 30.
 (45) B.S.H.C.L.V.O. n° 9/1990, p. 69, et: Saisons d'Alsace, n° 104/1989, p. 107.
 (46) Arch. munic. Kaysersberg - 7 F 1.
 (47) A.D.H.R., L 1000.
 (48) A.D.H.R., L 1001.
 (49) A.D.H.R., 6 E 14/25 (M° Klein, Colmar) - actes n° 409, 421 et 435 de mai 1804.
 (50) BARADEL (Yvette). *Industrie et commerce...* ds : B.S.H.C.L.V.O. n° 10/1991, p. 69
 (51) Respectivement actes n° 42, 95 et 195 de l'an IX - Me Klein, notaire Colmar.
 (52) A.D.H.R., 6 E 14/24 - acte n° 375.
 (53) A.D.H.R., 6 E 14/25 - acte n° 584.
 (54) Voir *question 40*, p. 47, ds: Bulletin n° 6/1969 du Cercle généalogique d'Alsace.
 (55) BENOÎT. *Pairis, à propos d'un acte de 1804*. ds : R.C.A., 1898.
 (56) A.D.H.R., 6 E 14/25 - actes n° 519, 520 et 521.
 (57) A.D.H.R., 6 E 42/58 - actes n° 113 et 114 : 1811 - Me Muller - Lapoutroie

Nota :

- *Conversion en francs actuels d'une somme exprimée en livres ou francs de l'époque. Etablir un rapport entre livres, sols et deniers d'autrefois et les francs actuels est presque impossible. Maints auteurs s'y sont aventurés, se basant, l'un sur le poids de l'or contenu dans la monnaie de l'époque, l'autre sur la valeur de la journée de travail, sur le prix des denrées, etc. On arriverait ainsi à un rapport oscillant entre 40 et 250 !!*

La proposition de M. Jean Beaubestre [Revue Généalogique-Magazine n° 99 de novembre 1991, pages 40/41] semble assez proche de la réalité. Il propose le coefficient 25, 62 (arrondissons à 26 pour simplifier nos calculs), basé sur les prix des denrées d'avant 1789 et de maintenant.

Ce qui permettrait les conversions suivantes :

- *vente de l'abbaye de Pairis (1791 et 1792)*
 37 850 livres = 984 100 F
- *vente de la forêt du Noirmont (1797)*
 138 304 livres = plus de 3,5 millions actuels
- *vente du grand domaine du Buchshof (1791)*
 137 415 livres = plus de 3,5 millions actuels

Par ces seuls exemples on voit la difficulté de la tâche... les résultats obtenus ne restant que des évaluations bien arbitraires.



Clef de voûte (Musée d'Unterlinden). Cliché Octave Zimmermann.

Chapitre VII

L'hôpital - hospice de Pairis

Les bâtiments claustraux de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis sont anéantis.

"L'acharnement à détruire des monastères, pendant les guerres de religion et à l'époque révolutionnaire, vint de ce qu'ils représentaient aux yeux des paysans la demeure de gros propriétaires fonciers, possédant dans leurs archives leurs cartulaires, des actes de propriété datant des XIIe et XIIIe siècles...", cette remarque de François Cali est aussi vraie pour Pairis (1).

Les Bernardins de Pairis avaient défriché le sol pour y établir leur belle abbaye. Leur charité était grande. Le lieu-dit "Bethléhem", à la sortie ouest de l'agglomération d'Orbey, semble être une illustration de leur générosité, le domaine du couvent s'étendant jusque là. Evoquant le nom de ce quartier populeux, le philologue Wulf Muller écrit : *"ce nom est certainement en relation avec la proche abbaye de Pairis et fut probablement donné dans une pieuse intention"* (2). Est-ce une contraction de "Bettel-Heim" (foyer des mendiant) ? L'hôpital-hospice de Pairis ne ferait donc, à ses débuts, que poursuivre l'œuvre des moines d'antan.

Fondation de l'hospice

Le premier hospice d'Orbey ne fut pas créé à Pairis mais au cœur même de la petite ville, tout à côté de l'église paroissiale. Ce fut sur l'initiative de Jean-Louis Petitdemange, le bon curé d'Orbey, qui succéda à ce poste en remplacement du curé Jean-Baptiste Xavier Delort, décédé à Orbey le 8 février 1807.

L'acte de naissance de l'hospice d'Orbey fut le testament du curé Petitdemange, en date du 20 août 1814. Après avoir recommandé son âme à Dieu, il y fait donation de tous ses biens "pour le soulagement des malheureux", en particulier sa maison, sise à côté de l'église d'Orbey, où sera fondée une maison de charité destinée aux orphelins pauvres des communes d'Orbey, de Lapoutroie et de Labaroche. Dans son testament, il prévoit le règlement intérieur de l'hospice à créer, dont les pensionnaires seront régis et administrés par sa servante : Marie-Anne Ittel, pendant son vivant, par un économe par la suite. Jean-Louis Petitdemange mourut à Orbey, quelques mois après sa donation, le 27 octobre 1814.

Il semble que la digne servante ait immédiatement appliqué les directives du fondateur et recueilli des orphelins sous son toit. Un article du "Reichsland" (3) précise en effet que l'hospice d'Orbey fut fondé en 1816, article infirmé par

Ackermann (4) qui écrit : "*M. Petitdemange fonda dans sa petite maison près de l'église paroissiale d'Orbey, en 1818, un petit hospice pouvant renfermer tout au plus 12 orphelins...*" Le cas échéant, ce ne fut là qu'une création provisoire, en attendant les autorisations officielles.

Entre-temps, suivant l'exemple de son maître, la gouvernante Mlle Ittel Marie-Anne par un premier testament du 25 août 1814, complété par celui du 11 janvier 1817, fit un legs universel de tous ses biens estimés à 15 000 F "*les revenus de ce legs seront employés conformément aux intentions du sieur Petitdemange, exclusivement dans l'intérêt de l'établissement fondé par lui.*" Les legs du curé Petitdemange et de Mlle Ittel sa servante, furent autorisés par ordonnance royale du 29 août 1820 de Louis XVIII, roi de France et de Navarre (5).

Le Conseil municipal d'Orbey décida lors de sa réunion du 4 octobre 1820 (6) :

Considérant que les revenus présumés des fonds légués par feu M. Petitdemange, vivant curé de ce lieu, et feue la demoiselle Ittel aussi de ce lieu, sont évidemment peu de chose pour établir un hospice puisque ces revenus atteindraient à peine 800 F mais pour engager d'autres personnes charitables de suivre l'exemple du fondateur de l'hospice... il conviendrait et serait bon que l'hospice soit commencé maintenant avec les revenus actuels... Il serait avantageux pour l'hospice de vendre la ferme située aux Basses-Huttes avec les biens en dépendant et d'en constituer le prix à titre de constitution de rente (ferme louée par bail du 21 septembre 1819 à Jean-Baptiste Antoine, moyennant un canon de 480 F)...

Quels sont donc les biens immeubles délaissés par le curé Petitdemange (6) ?

- la ferme aux Basses-Huttes appartenant par indivis à feu M. Petitdemange et à feue la demoiselle Ittel Marie-Anne, sa gouvernante, avec biens en dépendant
- la maison auprès de l'église destinée pour l'hospice avec jardin y attenant, et estimée à 3 000 F
- un pré dit Prez Brodé avec le petit champ y attenant
- un petit bois ou hakis situé aux Graines
- un pré au canton de Busset.

L'ensemble de ces biens est estimé à 10 700 F, tandis que ceux légués par Mlle Ittel, décédée à Orbey le 7 octobre 1819, furent estimés à 5 800 F. Les biens immobiliers seront vendus par l'hospice en 1861.

Une lettre de M. Bisch, curé d'Orbey, adressée au Préfet du Haut-Rhin le 23 avril 1821, nous précise (6) :... *hospice que nous avons eu le bonheur de commencer le Jeudi-Saint dernier, en présence du Maire et sur son invitation et en présence des autres administrateurs.*

Six enfants pauvres et abandonnés des trois communes voulues par les testa-

ments y ont été introduits.

La Commission administrative, nommée par décision préfectorale du 16 janvier 1821 comprenait (7) :

- M. Guilmain Jean-Antoine, Maire d'Orbey
- M. Bisch Joseph, curé d'Orbey
- M. Maire Louis, huissier à Lapoutroie
- M. Didierjean Jean-Joseph, propriétaire à Orbey
- M. Maire Urbain "
- M. Minoux Jean Nicolas "

M. Bisch est exécuteur testamentaire de la succession Petitdemange.

Jean-Baptiste Million, maire de Labaroche, fera aussi bientôt partie de ce Conseil d'administration de l'hospice d'Orbey.

L'hospice d'Orbey, fondé par le curé Petitdemange, s'est donc ouvert à Pâques 1821 aux pauvres orphelins. Comme l'avait souhaité le Conseil municipal d'Orbey, les donations ne vont pas manquer (8) :

- 28 mars 1821 : donation d'immeubles d'une valeur de 1 000 F par Joseph Bisch
- 20 octobre 1827 : donation de pièces de terre par Jean Bisch (revenu de 32,50 F)
- 22 avril 1830 : testament de Joseph Bisch qui lègue 800 F à l'hospice
- 4 février 1836 : testament de Jean Dominique Certor à La Beû, qui lègue 1 080 F
- 14 novembre 1831 : héritiers de M. Jeanne Delacote, veuve de Nicolas Ancel d'Orbey, don de 1 500 F
- 25 mars 1843 : Nicolas Antoine et Marguerite Henry, son épouse : don de 4 000 F et d'un immeuble à Orbey
- 20 novembre 1837 : donation à l'hospice de 36,10 ares de pré par Jean-Nicolas Antoine Ancel "à charge par l'hospice de verser annuellement une somme de 20 F au desservant d'Orbey, somme à employer à payer la rétribution scolaire des enfants pauvres des deux sexes."
- un décret du 22 mars 1842 de Louis-Philippe, Roi des Français, autorise la Commission administrative de l'hospice d'Orbey et le conseil de fabrique de l'église d'Orbey à aliéner une partie de la maison et diverses parcelles de terrains provenant du legs des époux Cestor, au prix de 3 135 F
- 27 décembre 1838 : par testament, Catherine Bertrand, native de Fréland, ex-religieuse au couvent d'Ensisheim, demeurant en dernier lieu à Ammerschwih, lègue 900 F
- 10 juin 1851 : testament de Jean-Nicolas Antoine, rentier au Bas Orbey, qui lègue 13 900 F à l'hospice. A sa mort, le 11 juin 1851, et lors de la liquidation de sa succession, le 26 décembre 1864, l'hospice reçoit encore 1 500 F pour l'entretien des pauvres
- par donation du 8 octobre 1856, Charles Claude Nicolas Batremeix, notaire à

Fraize, lègue 4 875 F à l'hospice d'Orbey, en souvenir de son épouse née Marie-Anne Joséphine Henry et de son fils Lucien Batremeix.

Par arrêté ministériel du 22 juin 1821, le sieur Petitdemange avait été nommé receveur de l'hospice et ce, à titre gratuit. Il sera remplacé le 27 août 1825 par M. Fettel, receveur municipal.

Description du premier hospice (9)

Une lettre du Maire en date du 21 octobre 1835 donne la description de l'hospice :

Le bâtiment comprend un rez-de-chaussée et deux étages avec 14 appartements, deux cuisines, deux caves, un puits et autres dépendances, pouvant loger de 30 à 40 personnes, deux jardins y sont attenants. Dépendances : une grange, une écurie, grenier, le tout en bon état par suite de réparations faites depuis quelques années.

On n'y admet point de malades parce que l'établissement étant fondé par un particulier dans le but de n'y entretenir que des enfants orphelins, sans moyens d'existence, l'administration ne peut changer les intentions du fondateur. Il n'existe point de personnel médical.

Les enfants élevés y sont au nombre de huit, soigné par trois personnes entretenues avec eux : Sœur Clémence de la Charité, économe, Mlle Perrot Marie, domestique (ces deux seules personnes gagées à 100 F l'an) et M. Grenez Urbain, vieillard entretenu gratuitement par égard aux services qu'il rend dans les travaux journaliers.

Le 15 octobre 1843, le Maire d'Orbey s'adresse à la Congrégation des Sœurs de la Charité (rue de la Toussaint à Strasbourg) qui envoie deux sœurs (Rosine Schack et Camille Jacobberger) pour s'occuper des pauvres, des malades, des terres et du bétail...

Un état de 1847 fait apparaître un changement puisque l'hospice y traite à présent des malades (deux hommes et deux femmes) et entretient, outre les enfants orphelins, des vieillards et des infirmes (trois hommes, quatre femmes et dix enfants). L'hospice n'a toujours pas de médecin titulaire : c'est le médecin de la localité qui y va bénévolement et gratuitement toutes les fois qu'on l'appelle.

Acquisition de l'ancienne abbaye de Pairis

La place manquait à l'hospice d'Orbey. Or, à cette époque, les propriétaires des bâtiments de Pairis : Jean-Baptiste Miclo et son épouse née Marguerite Mougé, ayant bien des ennuis financiers, sont obligés de vendre leurs biens. Par acte notarié du 15 juin 1849, passé devant Me Waelterle, notaire à Orbey, l'hospice d'Orbey achète les anciens bâtiments du monastère de Pairis : un vaste bâtiment, une chapelle et l'enclos contenant environ 4 ha 94 a de jardin, prés et champs, le tout entou-



Vue du portail de Pairis au début du XXe s. (Société d'histoire du Val d'Orbey).
Cliché M. Munier.

ré de mur, pour 18 000 F. Cet achat faisait suite à la réunion de la Commission administrative de l'hospice du 11 juin 1849. Le Conseil municipal d'Orbey approuva cette acquisition le 17 juin 1849, désignant d'endroit comme *"le plus sain, le plus riant, le plus agreste et le plus paisible du Val d'Orbey."* Cette vente fut approuvée le 22 décembre 1849 par décret du Président de la République (10).

La Chronique de la Congrégation des Sœurs de la Charité (11) donne un aperçu de la situation du bâtiment de Pairis, au moment de l'achat : *"La partie la plus élevée servait d'habitation au fermier ; on y entrait moyennant quelques marches : le reste qui se trouve sur la pente offre une ligne horizontale de croisées sur une longueur de 60 m environ. A mesure que la pente descend, on a pratiqué une buanderie, une remise et en bas, une étable. La partie supérieure fut convertie en chambres, dortoirs, salles, jusqu'aux étables au-dessus desquelles se trouvent le grenier à foin et la grange..."*

Peu à peu l'hospice d'Orbey s'installe dans le bâtiment de Pairis. On songea immédiatement à restaurer et surtout aménager les locaux.

Ce fut d'abord un projet d'orphelinat que le Conseil d'administration de l'hospice civil d'Orbey adressa le 20 août 1850 au Conseil général du Haut-Rhin. Le Conseil y développe ses idées philanthropiques : éducation morale et intellectuelle des enfants (création de deux écoles pour garçons et filles), éducation professionnelle et agricole, hygiène et santé. Le devis local est revu par l'architecte départemental qui établit un contre-projet le 31 décembre 1850 (12) :

- déblais pour dégagement des bâtiments	2 663,34 F
- travaux d'appropriation du bâtiment actuel	18 542,05 F
- établissement d'une cage d'escalier avec galerie cabinets et latrines	14 921,23 F
- agrandissement : salles de travail, buanderie et vestiaire	9 591,05 F
- ameublement	10 112,89 F
	<hr/>
Montant général	55 830,56 F

Il ressort de ce dossier qu'en 1850 l'hospice n'occupait que moins du tiers de la superficie du bâtiment.

En attendant le projet de l'architecte départemental, le Préfet du Haut-Rhin, par lettre du 29 octobre 1850, avait fait rédiger (13) un projet de règlement de l'asile agricole projeté. Ainsi la Commission administrative pourrait délibérer utilement le 12 novembre 1850.

La Commission se rendit compte que l'acceptation du projet en question serait

ruineuse pour l'établissement (engagement de trois sœurs supplémentaires, d'un valet de labour et d'un élève de la ferme modèle d'Ollwiller, entraînant une dépense annuelle de 2 120 F) et retira sa proposition.

On revint donc à des travaux d'aménagement qui s'étalèrent sur bien des années et que l'on peut suivre à travers les rapports d'inspection de l'hospice. Les ressources ne sont pas énormes.

L'ancien bâtiment d'Orbey-Centre, appelé aussi l'hôpital, sera vendu à Jean-Jacques Laurent Michel, cultivateur à Orbey, par adjudication pour la somme de 3 000 F. Les biens provenant des legs Petitdemange et Ittel sont vendus le 13 mars 1861 à Dominique Ory, époux de Marie Balthazard, demeurant aux Basses-Huttes, pour 11 000 F.

Rapports d'inspection de l'hospice (14)

En 1850 les deux extrémités seules de ce long bâtiment servent de logement. L'extrémité sud forme l'hospice. Tout le reste est local vide.

1856 : l'hospice est installé à Pairis et abrite 16 vieillards et incurables, dix enfants de familles indigentes, quatre enfants abandonnés et quatre employés nourris dans l'établissement, soit donc 34 personnes.

Il y a deux lits de malades affectés aux habitants pauvres d'Orbey. Les autres communes ont le droit d'y envoyer chacune deux enfants de familles indigentes. Il est ouvert, en outre, aux vieillards et aux infirmes de la localité.

Les parties habitables de ce vieux bâtiment sont en mauvais état et ne présentent aucune des conditions d'hygiène désirables dans un hospice. Les extrémités seulement sont bâties à l'intérieur et n'ont pas de communication, de sorte que les sœurs hospitalières sont obligées de traverser la cour pour aller d'une extrémité à l'autre.

L'inspecteur cite alors le cas d'une chambre nouvellement aménagée au rez-de-chaussée aux frais de Joséphine Legin, 45 ans, infirme depuis 13 ans, qui y loge dans des murs très humides... Il propose la vente de Pairis et la construction d'un nouvel hospice à l'entrée d'Orbey (rapport du 12 août 1856).

L'inspecteur revient le 28 novembre 1856 à Pairis et rapporte :
"... cet établissement ne rend que fort peu de services à l'humanité, c'est une exploitation agricole et voilà tout. Il y reçoit un certain nombre de personnes qui cultivent les terres et qui, en cas de maladie, meurent à peu près sans soins médicaux car aucun médecin n'est attaché à cet établissement."

Il signale alors que la dame Legin, signalée en août, est décédée depuis, après

avoir fait un legs stipulant qu'une de ses parentes, âgée de 17 ans, serait logée à l'hospice et pourrait y rester à volonté.

Il propose encore l'acquisition de la maison Patry, sise sur la Place, à acquérir pour 10 000 F, y compris les dépendances et un grand jardin. Le Préfet écrit alors au Maire d'Orbey, le 26 mai 1857, lui signalant le mauvais état de l'hospice et l'opportunité et même la nécessité de la transférer à proximité du village.

Travaux et améliorations (14)

Les rapports successifs d'inspection de l'hospice de Pairis indiquent une certaine amélioration des bâtiments et du confort des pensionnaires, entraînant une augmentation des effectifs.

1862 : 44 vieillards. *"En raison de la grande distance à laquelle il est situé du village, la commission administrative est obligée d'abandonner complètement aux sœurs hospitalières la direction de l'établissement qui est du reste très bien tenu."*

1864 : nombre de lits : 44. Le bâtiment a été restauré il y a peu d'années. Quatre sœurs hospitalières (Communauté de St Vincent de Paul) y travaillent.

1868 : 56 lits. Parmi les 33 hôpitaux et hospices du Haut-Rhin, Orbey figure parmi les 14 établissements en assez bon état et répondant aux besoins des localités où ils sont établis.

L'école de Pairis au XIXe siècle

Une lettre préfectorale du 13 février 1844, adressée à la Supérieure générale des Sœurs de la Charité à Strasbourg, nous apprend qu'à cette date, une école était établie à l'hospice d'Orbey. Quand l'hospice déménagea à Pairis, son école connaîtra bien vite un effectif plus important. En effet, les habitants des Hautes-Huttes et surtout ceux du Schoultzbach (rattachés à la paroisse des Huttes), demandèrent que leurs enfants puissent fréquenter l'école de l'hospice de Pairis qui, dès 1853, accueillit une trentaine d'élèves de divers âges. Lors de sa délibération du 5 novembre 1854, le Conseil municipal d'Orbey émettra d'ailleurs l'avis de suppression de l'école communale des Hautes-Huttes, en répartissant les élèves sur les écoles des Basses-Huttes et de Pairis (15).

Pendant plus de trente ans, contre une rétribution annuelle de 360 RM, la sœur Dieudonnée Berlin se dévouera dans cette humble école de campagne. Elle ne prendra sa retraite qu'en 1895. Au mois d'août de cette année-là, l'école communale de Pairis fut achevée par l'entreprise Franzetti et l'instituteur Kiény fut déplacé du Creux d'Argent à Pairis, en remplacement de la sœur hospitalière et institutrice.

Construction de la nouvelle église de Pairis

En 1884, l'abbé Valentin Schaeffer devient aumônier de l'hospice de Pairis. Il est frappé par le fait que les religieuses, les pensionnaires de l'hospice et les habitants de Pairis n'ont à leur disposition que la petite chapelle de St Antoine, près du portail monumental. L'aumônier Schaeffer va réunir les fonds nécessaires à la construction d'une grande chapelle dont la première pierre sera posée le 1er mai de l'année 1887. Le 19 juillet 1888, c'est la bénédiction de cette nouvelle église de style roman. Par décision du 31 mai 1888, l'évêque de Strasbourg avait érigé le hameau de Pairis en vicariat de la paroisse d'Orbey (16).

Après avoir construit la nouvelle chapelle, l'abbé Schaeffer fit aussi construire à ses propres frais, la maison située entre la chapelle et l'hospice. Il la destinait à des prêtres retraités. Un corridor, aménagé à l'intérieur de ce bâtiment, sert encore aujourd'hui aux pensionnaires de l'hôpital de Pairis, pour se rendre aux offices religieux. Dans le jardin de l'hospice, il fit aussi construire une maison pour les vieillards, comptant s'y retirer lui-même dans sa veillesse.

Vers 1890, selon Sirette (17), sur l'indication de quelques vieillards qui avaient vu ces ruines, l'abbé Schaeffer découvrit des caveaux voûtés où étaient inhumés des prêtres et des abbés de Pairis. C'était la crypte de l'ancien monastère. *"Ces caveaux se trouvaient sous la chapelle St-Michel, attenant au chœur de l'église abbatiale. A l'époque de la découverte, la voûte était défoncée et les caveaux comblés de débris. Les tombes, creusées en forme de fours dans les murailles d'enceinte, étaient ouvertes et avaient été fouillées. Les pierres qui en avaient fermé l'entrée portaient les noms, dates et charges."*

La Société pour la Conservation des monuments historiques d'Alsace fut saisie à plusieurs reprises de la situation de Pairis. En 1902, le compte-rendu précise (18) : *"M. Salomon fait remarquer que la maçonnerie de l'ancien portail demande à être rafraîchie. L'eau menace de détruire complètement un caveau sépulcral dont la voûte s'est effondrée ou a été enfoncée. Un ecclésiastique habitant Pairis propose de protéger le caveau en détournant l'eau et en entourant la ruine d'une grille."*

Les Monuments Historiques verseront 200 Marks pour la grille de Pairis. En 1903, leur bulletin publiera le Nécrologe du couvent cistercien de Pairis, par l'abbé Claus. Malheureusement, en ce qui concerne la crypte de Pairis, elle fut soigneusement comblée lors des travaux de construction de la ferme de l'hospice.

Incendie de 1910

L'abbé Schaeffer quitta Pairis en 1896 et fut remplacé par M. Charles Rhein.

Le Conseil de fabrique de Pairis, avec des fonds propres, lui fit construire le presbytère encore existant, près du portail monumental. Dans la nuit du 21 août 1910, au cours d'un violent orage qui sévit sur toute la région, la foudre tomba sur la partie est de l'hospice, provoquant un terrible incendie qui ravagea tout le bâtiment. Seule l'église put être préservée. Les pensionnaires, de même que le bétail, sortirent indemnes de la catastrophe. Il fallut reloger tout ce monde, encadré par les sœurs de la Doctrine Chrétienne qui avaient remplacé les sœurs de la Toussaint en 1908 (19).

L'hospice fut vite restauré, mais, à peine les travaux étaient-ils presque terminés, la **première guerre mondiale** éclata. Les troupes françaises, dévalant des hauteurs, occupèrent Pairis dès le début de la guerre, transformant l'hospice en poste de commandement, bien à l'abri dans la cave centenaire. Les sœurs hospitalières restèrent sur place, servirent d'infirmières jusqu'à l'évacuation générale de 1915, avant les terribles combats meurtriers du Linge et de la Tête des Faux.

Le front n'était guère éloigné des bâtiments de l'hospice de Pairis, passant derrière la ferme du Geishof et à Bethléhem. De ce fait, les dégâts furent très importants à Pairis : la plupart des fermes flambèrent et l'ancienne abbaye fut aussi bien sinistrée.

Après le conflit il faut réparer les bâtiments. Dans sa délibération du 21 décembre 1919, le Conseil municipal d'Orbey précise : *"dans les années 1913 et 1914, l'hôpital de Pairis après avoir été incendié, était en reconstruction et était achevé dans sa carcasse hormis les portes et fenêtres. Il restait à faire l'aménagement intérieur lorsque la guerre éclata, ce qui fit interrompre et suspendre tous les travaux..."* Ces portes et fenêtres avaient entretemps été marchandées à une fabrique de meubles de Kaiserslautern où elles restèrent en dépôt jusqu'après l'armistice ! Il faudrait donc payer la marchandise (4 118 F)... et les droits de douane, soit encore 4 241,03 F, somme exorbitante que l'hospice bombardé et sans ressources ne pourrait supporter... On intervient alors le 10 janvier 1920 auprès des frères Franzetti, entrepreneurs d'avant-guerre de l'hospice de Pairis, pour l'achèvement et la pose des portes et fenêtres...

En 1920, l'hospice bénéficie de nombreux dons, comme celui de Marie Laurent de Fréland (7 000 F), Joséphine Guidat (2 500 F), Jean-Baptiste Gilgenkrantz (1 500 F)...

En 1921, le curé Mouthe obtient l'autorisation de construire provisoirement un beffroi à la chapelle de Pairis, en attendant la reconstruction du clocher bombardé. Cette année-là sera encore marquée par un nouvel incendie de l'hospice, en avril. L'église étant en partie détruite par faits de guerre, les paroissiens de Pairis étaient réunis dans une salle de l'hospice pour y célébrer le culte divin. L'incendie

ORBEY (Alsace) - Hôpital et Eglise de Pairis
Ad. WEICK, Saint-Dié, N° 13529



Pairis en ruines après la guerre de 1914-1918.

les en chasse encore. Le Conseil municipal décide donc de refaire d'urgence la toiture de l'hôpital, y affectant les dommages de guerre à percevoir au titre de la maison de l'aumônier qui, selon le Conseil, *"n'a plus de raison d'être reconstruite vu qu'elle masquait et défigurait la façade du grand bâtiment de l'hospice..."*

En 1924, on restaure le vénérable portail de Pairis. Le vieux tilleul, endommagé par les éclats d'obus, fut abattu. Les pensionnaires de l'hospice avaient l'habitude de se reposer sous son ombrage.

Les travaux de reconstruction et de restauration n'avancèrent que lentement et ce n'est qu'en 1928 que l'hospice put reprendre une activité normale, toujours sous la direction des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy. Dès 1924, l'église de Pairis fut à nouveau bénie, le jour des Rameaux, par l'évêque de Strasbourg et pourvue de deux nouvelles cloches baptisées le 26 juin 1924.

Et ce fut la seconde guerre mondiale, la défaite de 1940 et l'occupation nazie. En décembre 1940, en plein hiver, c'est l'expulsion des sept religieuses hospitalières de Pairis à qui l'on "confie" encore les vieillards les plus impotents et ceux qui n'avaient aucune pension. Après un regroupement à Cernay, avec bien d'autres patriotes (20), le groupe de Pairis se retrouva dans des wagons plombés. Dirigé sur la zone dite "libre", il arriva enfin à l'hôpital de Revel puis à Millas (Pyrénées Orientales) où il vécut jusqu'en juin 1945, avant son rapatriement.

Durant la guerre, ce furent des Sœurs de Ribeauvillé qui assurèrent le service de l'hospice de Pairis. Durant les combats de la Libération, Pairis se trouva encore une fois en zone de combat. Les Allemands, retranchés au Noirmont, y résisteront jusqu'au 31 janvier 1945. Les habitants du hameau se réfugièrent dans la cave de l'hospice qui subit malgré tout quelques dégâts. Sa remise en état fut plus rapide qu'après la guerre de 1914-1918.

En 1954, les Sœurs de la Doctrine Chrétienne qui avaient à nouveau travaillé à Pairis après 1945, quittèrent définitivement l'hospice qui, depuis cette époque, n'emploie plus que du personnel laïque.

Une première tranche d'humanisation de l'établissement public autonome de Pairis se déroula de 1975 à 1977. Elle comprenait notamment la construction d'une nouvelle aile - nord et l'installation d'un ascenseur. L'aménagement intérieur fut aussi modernisé pour novembre 1976.

Depuis le 1er janvier 1994, l'hôpital rural d'Orbey - Pairis fait partie de l'hôpital intercommunal du canton vert dont le Conseil d'administration a été porté à 23 membres. Cet établissement public cantonal regroupe les hôpitaux des cinq com-

munes du canton de Lapoutroie (appelé aussi canton vert). Son siège est à Pairis.

Depuis le 1er novembre 1988, Pairis dispose encore d'un service de soins à domicile qui intervient dans tout le canton et pour un maximum de 20 personnes.

Actuellement Pairis compte 68 pensionnaires. Le personnel, tous services confondus, compte 32 salariés.

Dans un proche avenir sont prévus d'importants travaux de toiture et le ravalement des façades. Une autre tranche de rénovation est programmée et comprendra encore la construction d'un nouveau bâtiment, à l'est du bâtiment actuel.

L'ancienne abbaye de Pairis n'est pas oubliée

En 1976, par suite d'ennuis dans le réseau d'évacuation des eaux usées, la Direction de l'hôpital - M. Gérard Simon - fit appel à une entreprise pour creuser une rigole d'évacuation. Lors de ce creusement de la tranchée réceptrice, la pelle mécanique tomba sur les fondations des anciens bâtiments du monastère de Pairis et sortit de terre un grand nombre de vestiges lapidaires dont des clés de voûte de toute beauté. Les vestiges découverts furent récupérés et stockés en attendant la création d'un possible musée lapidaire à Pairis. La Société d'histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey envisageait de nouvelles fouilles sur le site de Pairis mais faute de moyens y renonça.

Ce site de Pairis, si judicieusement choisi par les moines cisterciens du XIIe siècle, le beau bâtiment de l'hôpital actuel, la belle chapelle, tout cela attire les regards des passants. Il était utile d'en retrouver et de faire connaître sa longue et magnifique histoire.

Les vestiges de l'abbaye cistercienne de Pairis

Les moines ont délaissé leur abbaye en 1791. Tous leurs biens mobiliers et immobiliers ont été vendus comme biens nationaux. Leurs biens fonciers, environ 1500 ha ont permis un regain de prospérité pour la vallée dont la population doublera en l'espace de 50 ans. Comme l'on retrouve des traces de propriétés de l'abbaye de Pairis dans près de 80 communes d'Alsace, de Dambach au nord à Kembs, au sud, on rencontrera des vestiges en beaucoup d'endroits.

D'abord, dans la **toponymie**, les nombreux lieux-dits rappelant Pairis et ses moines. A Orbey-Pairis : Klostermatt, Weyermatt, Geishof, etc. Mais encore à Katzenthal (Pairiseracker, Münchhof...), à Eguisheim (Pairiser Gässlein, Pairiserhof...), à Colmar (Pairiserhof ou Maulbrunnerhof), à Rouffach (Pairisgasse - rue de Pairis), à Ammerschwihl (Pairishof), à Holtzwihl (Pairishurst), à Wihr-au-

Val (Pairismatten)...

A l'**hôpital de Pairis**, le grand bâtiment date des moines de Pairis (XVIII^e siècle). Sa cave voûtée est très ancienne. Non loin de l'entrée de l'hôpital : une pierre tombale et devant l'église des restes de colonnettes. Dans l'**église de Pairis** : un chapiteau roman transformé en bénitier, une Piéta (XIV^e s.). Admirez aussi le **portail** monumental de l'abbaye du XVII^e siècle, récemment rénové. L'ancien presbytère englobe l'ancienne **chapelle de la porte**. On y voit aussi un ancien lavabo et les restes lapidaires découverts en 1976. Reverra-t-on un jour la crypte ?

Dans **Orbey** même on rencontre des pierres sculptées de Pairis (exemple : un grand lavabo devant l'immeuble Schuster). L'**église d'Orbey** expose depuis peu la belle croix processionnelle de Pairis, certainement ramenée de Constantinople par l'abbé Martin Litz, de même qu'un magnifique reliquaire conservé par la fabrique d'église de Pairis.

Découvrez :

- à Colmar : les stalles du chœur de l'abbatiale de Pairis sont placées dans l'église des Dominicains. La mairie de cette ville est l'ancienne Cour de Pairis ou Hôtel de Pairis. On y découvre à peu près le même fronton que celui de Pairis.
- à Turckheim : l'orgue de Pairis, bien restauré et agrandi
- à Eguisheim : la Cour de Pairis, important groupe d'immeuble
- à Kaysersberg : la chapelle de l'Oberhof, près du pont fortifié sur la Weiss
- à Mittelwihr : la ferme du Buchshof
- à Ungersheim : le magnifique baldaquin de Pairis

Les archives de l'abbaye de Pairis sont conservées aux Archives départementales à Colmar et couvrent des mètres de rayonnages.

La Bibliothèque de la Ville de Colmar détient nombre de livres de l'abbaye et notamment des manuscrits magnifiques.

Retrouvez des autels de l'abbaye à Aubure et Beblenheim, le baldaquin du maître-autel à Ungersheim, ... mais aussi des livres précieux à Fribourg, des archives à Spire, à Mannheim ou en Autriche ! Quelle richesse, quelle variété !



Ancien chapiteau roman (église de Paris). Cliché Lucien Jecker.

Notes

- (1) CALI (François). L'ordre cistercien. Paris, p. 197.
- (2) MULLER (Wulf). Les lieux-dits d'Orbey, p. 34
- (3) Das Reichsland Elsass-Lothringen. Strasbourg, 1989-1901, tome 3, p. 824.
- (4) *Journal d'Alsace-Lorraine* du 20 juillet 1912
- (5) A.D.H.R., 4 O 183.
- (6) A.D.H.R., 1 X 208.
- (7) A.D.H.R., 1 X 9.
- (8) A.D.H.R., Voir note 5.
- (9) A.D.H.R., 1 X 4
- (10) Me Waelterlé, Orbey - 10 avril 1850, ds: 1 X 211.
- (11) Chronique de la Congrégation des Sœurs de la Charité, par le Chanoine Spitz, Supérieur de la Congrégation.
- (12) A.D.H.R., 1 X 315
- (13) A.D.H.R., 3 X 132
- (14) A.D.H.R., 3 X 10
- (15) A.D.H.R., 1 T 158
- (16) GUIDAT(J.). Plaquette du Centenaire de l'église de Pairis 1888-1988, p. 6.
- (17) *Journal de Famille* 1893 - Le passe-temps d'Alsace-Lorraine, p. 20.
- (18) P.V. des séances du 23/04/1902 et 30/10/1902, ds: Bulletin de la Société pour la conservation des Monuments Historiques d'Alsace, n° 22/1904.
- (19) Sr Béatrix, dans B.S.H. L.V.O., n° 6/1987, p. 61.
- (20) SCHEHIN (Bernadette), dans B.S.H. L.V.O. n° 12/1993, p. 78.



La chapelle et le site de Pairis après 1950.

Abréviations utilisées dans les notes des chapitres

ADBR: Archives départementales du Bas-Rhin
ADHR: Archives départementales du Haut-Rhin
BMC: Bibliothèque municipale de Colmar
BSHCLVO: Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey
RCA: Revue Catholique d'Alsace

Index des noms propres

Adélaïde, fille du receveur du sel de Colmar - 30
Albé - 111
Alexandre III (pape) - 30
Alspach - 5, 18, 77, 80
Altheim - 22
Ambroise (saint) - 37
Ammerschwihir - 32, 49, 65, 69, 94, 111, 125, 135
Ancel (Bastien et Claude) - 76
Ancel (David) - 68
Ancel (Jean) - 116
Ancel (Jean-Nicolas-Antoine) - 125
Ancel (Joseph) - 66
Ancel (Nicolas) - 125
Andlau (noble d') - 63
Andolsheim - 65, 94, 115
Anglais - 42
Anstatt (Marie, Joseph, Charlemagne) - 115
Antoine (Jean-Nicolas) - 114, 125
Antoine (jardinier) - 84
Antoine (Nicolas) - 125
Armagnacs - 32
Arnold (abbé) - 21
Artzenheim - 22, 25, 65, 94
Aubertin (Dom Benoît) - 80
Aubure - 136
Aubry - 17
Augsbourg - 50, 53
Augustin (saint) - 37
Augustins - 69, 106
Autriche (archiducs d') - 50, 52-54, 62
Autriche (André d') - 53
Autriche (Ferdinand Ier d') - 50
Autriche (Ferdinand II d') - 50, 53
Autriche (Léopold d') - 54

Baeder (Marie-Madeleine) - 77
Bailly (Dom Pierre-Etienne) - 76, 77
Baldinger (Gabrièle) - 105
Bâle - 42
Bâle (ministériaux de l'Eglise de) - 22
Bâle (évêque) - 17, 22, 25, 77
Bâle (cathédrale) - 42
Bâle (diocèse de) - 25, 91, 111
Ballar (Jean-Baptiste) - 109
Balthazard (Marie) - 129
Bantz (Charles) - 80
Bar-le-Duc (district de) - 110
Barthélémy l'Anglais - 47
Barthol (Marie) - 68
Basses Huttes - 6, 13, 68, 124, 129-130
Bato (Michel) - 86
Batremeix (Charles-Claude-Nicolas) - 125
Batremeix (Lucien) - 126
Bavière (guerre de succession) - 49
Baviler (Jean) - 68
Beauquemare (Claude de, abbé) - 62, 65-68
Bebenhausen - 46, 50, 52, 63
Beblenheim - 32, 94, 102, 103, 136
Beck (Dom) - 82, 87, 96, 100, 110
Béhine - 5, 12
Belfort - 12
Bellevaux - 17
Bennwihr - 22, 25, 32, 65, 78, 88, 94, 103, 115
Benoît XII - 17
Bergheim - 32, 55
Berlin (soeur Dieudonnée) - 130
Bernard (saint) - 17, 44, 80
Bernard (Antoine) - 81
Berthis (prieur) - 55
Berthold (de Rapolzwihr, abbé) - 21
Bertrand (Catherine) - 125
Besançon - 74
Besançon (diocèse de) - 91
Bethléhem - 123, 132
Beû (la) - 125
Biesheim - 88
Birr (Christophe) - 53, 54
Bisch (curé) - 124-125
Bisch (Jean) - 125
Bisch (Joseph) - 125
Blair (de, intendant) - 78

Blaise (Jean-Baptiste) - 114
Blaise (Nicolas) - 76
Blumenstein (Bertold) - 49
Bois des Bouleaux - 109
Bollwiller - 112, 114
Bonaventure (saint) - 37
Bonhomme - 5, 10, 12, 14, 83
Bourdon en Champagne - 96, 102
Bourg (de, vicaire général de Besançon) - 91
Bourgogne (comté de) - 69
Bourste (François-Joseph) - 77, 80
Bourste (François-Xavier, abbé) - 65, 76-89, 91, 99
Boux: voir *Buchshof*
Brant (Sébastien) - 40
Breuvillé (Charles) - 68
Brobèque (abbé) - 82
Buchinger (Bernardin) - 18, 44, 47, 58, 60-62, 118
Buchmuller (Jean-Jacques) - 55
Buchshof - 25, 49, 65, 94, 99, 106, 111, 114, 121, 136
Buob le jeune (Jean) - 116-117
Busset (le) - 124

Callot (bourgeois de Colmar) - 86
Capucins - 69
Carinthie - 42
Cernay - 134
Certor (Jean-Dominique) - 125
Cervantout (Antoine) - 66
Charles IV, empereur - 30
Charles Quint, empereur - 49
Chauffour (prévôt) - 83, 84, 87
Cîteaux - 17, 38, 40, 52, 53, 58, 60, 62, 68-70, 96
Clairvaux - 34
Clarisses d'Alspach - 7, 80
Clémence de la Charité (soeur) - 126
Clostermatt - 109, 116, 135
Cluny - 17
Coinches - 111
Colmar - 22, 25, 30, 32, 42, 50, 52, 55, 65-66, 69, 77-78, 80-87, 92, 94, 99, 105, 106, 110, 111-112, 115, 135-136
Colmar (chapitre de) - 88, 91
Colnat (Michel) - 81
Condé (prince de) - 111
Conrad (abbé) - 21
Conrad II (abbé) - 21
Conseil souverain d'Alsace - 60, 63, 73, 76, 77, 80, 86, 92

Constance - 42, 53
Constantinople - 38, 40, 136
Coudre (prieur) - 74
Creux d'Argent - 130

Dagsbourg (Hugues de) - 24, 25
Dambach - 22, 135
Danisch (peintre) - 80
Danne - 111
Daudet (Dom) - 84
Deinheim - 25
Delacote (Jeanne) - 125
Della Torre (Mathias) - 53, 54
Della Torre (Raymond) - 54
Delort (Dom) - 76, 80-84, 87-88, 91-110
Delort (Joseph) - 87-89, 102, 110
Delort (Jean-Baptiste) - 76, 110, 123
Dessenheim - 25
Deux-Ponts (duc de) - 88
Deux-Ponts (Max de) - 88
Dickelmann (Dom) - 76, 78, 81
Didierjean (Antoine) - 76
Didierjean (Dominique) - 68, 108, 109
Didierjean (Jean-Joseph) - 125
Didierjean (Laurent) - 65
Didierjean (veuve) - 66
Didner - 111
Diebold (Dom) - 96, 100, 111
Dietrich (abbé) - 21, 25
Dora (évêque de) - 91
Drouineau (Dom) - 74, 76, 80, 84, 96, 100, 110
Dubati (Jean) - 114
Durrenentzen - 94

Ebersheim - 111
Eckartswiller - 111
Eckert (Pierre) - 114
Eggerle (Daniel-Adam) - 114
Eggs (abbé) - 80
Eguisheim - 22, 25, 28, 32, 69, 84, 114, 135-136
Eguisheim (comtes d') - 50
Eguisheim (Conrad d') - 25
Eguisheim (Ulrich d') - 18, 98
Eguisheim - voir: *Léon IX*
Eichstätt - voir Rathsamhausen (Philippe de)
Einsiedeln - 49

Elberfeld - 115
Ellenwihr - 32
Emporte (Jean-Baptiste) - 68
Emporte (Jean-Humbert) - 68
Emporte (frère Joseph) - 47, 68, 76
Ensisheim - 58, 84, 114, 125
Ensisheim: voir: *Jésuites, Régence*
Epernay - 83
Epfing - 111
Erhard d'Appenwihr - 42
Eschau (abbaye) - 40
Eschenbach (Ulrich d') - 22, 24, 25
Etienne Harding - 17
Eusserthal (abbaye) - 58

Faing (Gazon du) - 21
Faing (Hameau du) - 21
Falcinella (Jean-Pierre) - 81
Ferdinand II, empereur - 58
Ferrette (comtes de) - 35
Ferrette (Louis de) - 19
Flandre (Baudoin de) - 40
Fleurant (Jean-François) - 81
Fleury (cardinal de) - 66
Fontenay (Côte d'Or) - 20
Forsban (Ingersheim) - 88
Forst - 22, 25
Foulongne (Olivier de, abbé) - 60, 62, 65
Foulques de Neuilly - 38
Fournier (Jacques) - 17
Fraize - 126
France (roi de) - 58, 60
Franzetti (entreprise) - 130, 132
Frédéric Barberousse (empereur) - 40
Frédéric III, empereur - 49
Fréland - 5, 14, 111, 125, 132
Frey (Joseph) - 88
Fribourg-en-Brisgau - 111, 136
Frienisberg - 34
Froidefontaine (prieuré de) - 53
Fuchs (Jean) - 115
Funck (Jean, prieur) - 50

Gander / Ganter (Jean) - 104, 109
Ganon (Antoine) - 86
Garnier (conseiller) - 73

Gay (Dom) - 76, 87
Gebwiler (Jérôme) - 40
Geishof (ferme du) - 65, 76, 95, 104, 109, 132, 135
Georges (Michel) - 81
Gérard de Liège - 37
Gerber (Jean-Baptiste) - 106
Gerber (Madeleine) - 77
Geroldseck (Elisabeth de) - 28, 63
Gilgenkrantz (Jean-Baptiste) - 132
Girsberg (Jean) - 30
Glasborn - 21
Gloxin (famille) - 69
Gnadenthal (couvent de) - 111
Gobel (prévôt) - 73, 106
Godterer (Jean) - 112
Gotenbourg (Ulrich de) - 22, 25
Graines (les) - 124
Grandidier - 20, 88
Grand Faudé - 5
Grégoire le Grand - 47
Grégoire IX, pape - 30
Grégoire XII, pape - 35
Grenez (Urbain) - 126
Grussenheim - 49
Guebwiller - 32, 86, 111
Guidat (Joséphine) - 132
Guidat (Nicolas) - 104, 109
Guilmain (Jean-Antoine) - 125
Gunter de Pairis - 5, 31, 38, 40, 42, 47
Gutleben (Michel) - 76
Gutleben (Nicolas) - 114

Haas (Joseph) - 115
Hachimette - 5
Haguenau - 111
Hahnart (David) - 114
Hamberger (Jean-Thiébauld) - 108
Hänger (Jacques) - 78
Halder (Berthold, abbé) - 21
Hanser (Jean) - 54, 58
Harding (Etienne) - 17, 34
Hard - 74
Hardt - 25
Hartmann (abbé) - 21
Hattstatt (Henri de) - 35
Hattstatt (Fristchemann de) - 35

Hattstatt (Albert de) - 30, 35
 Hattstatt (Jean de, abbé) - 21
 Haubensack (Jean) - 52
 Haut-Rhin (évêque du) - 106
 Hautes Chaumes - 5
 Hautes Huttes - 13, 130
 Heiteren - 77
 Hennequin (François) - 68
 Henri (abbé) - 21
 Henri (évêque de Bâle) - 22
 Henri (évêque de Strasbourg) - 22
 Henri (enlumineur de Paris) - 44
 Henri (Joseph) - 108
 Henry (Marguerite) - 125
 Henry (Marie-Anne-Joséphine) - 126
 Herrenberg (vigne du) - 74
 Herrlisheim - 22
 Hezelon (abbé) - 21
 Hidoux (Jean-Joseph) - 104
 Hohlandsbourg (forêt du) - 80
 Hohnack - 5, 12, 35, 52
 Hohnack et Gutenberg (Théodore de) - 30
 Hohnack (Thierry et Adélaïde de) - 24, 25
 Holtzwihr - 65, 77, 94, 135
 Horbourg - 65, 94, 115
 Horbourg (Berthold de) - 30
 Houssen - 22
 Hugues (frère François) - 58, 60
 Hugues de Strasbourg - 47
 Hummel (Jean-Martin) - 117
 Hunawihr - 32
 Hurst (Nicolas) - 80
 Hus (Jean) - 42
 Hutteau - 76, 82
 Huttes - 86, 130

 Ingersheim - 25, 32, 65, 68, 88, 94
 Ingwiller (Nicolas d', abbé) - 21
 Innocent III (pape) - 38
 Ittel (veuve) - 114
 Ittel (Marie-Anne) - 123-124, 129

 Jacobberger (Camille) - 126
 Jacobus (scribe de Paris) - 44
 Jacquart (Nicolas) - 81, 86
 Jacques (Antoine) - 66

Jaeglin (Martin, père) - 114
Jaglin - 108
Janvier (père capucin) - 82
Jaquot (Agathe) - 104
Jean (abbé) - 21
Jean II (abbé) - 21
Jebsheim - 65, 94
Jésuites - 53, 58
Jobin (Dom) - 86, 96, 102, 111
Joß (Léonard) - 46, 50
Jost (François-Louis) - 76
Judenburg - 12
Juifs - 42

Kaiserslautern - 132
Kaisheim - 34, 63
Kastenwald - 103
Katzenthal - 22, 32, 69, 94, 111, 135
Katzenwangen - 115
Kauffmann (Jean) - 74
Kaysersberg - 5, 32, 49, 52, 55, 69, 76, 81, 94, 96, 114, 136
Kaysersberg (Henri de) - 25
Kaysersberg (Adélaïde de) - 25
Kaysersberg (Ulrich de) - 30
Kaysersberg (vallée) - 18
Kelman (Michel de) - 76
Kembs - 22, 135
Kessler (Martin) - 46
Ketterer (sculpteur) - 80
Kientzheim - 22, 32, 58, 65, 76, 94, 106, 108, 111
Kieny (instituteur) - 130
Kloepffel (promoteur du diocèse de Strasbourg) - 91
Klostermatt: voir *Clostermatt*
Klinglin (de, vicaire général de Bâle) - 91
Knepfler (Dom) - 87, 96, 100, 111
Köhler (Dom) - 96, 100, 111
Königsbrunn - 52
Kohlmann - 76, 77
Konez (Michel) - 68
Kuhlmann - 112
Küntz (Mathieu) - 55

Labaroche - 5, 13, 123, 125
Lac Blanc - 5, 6, 9, 12, 21
Lac Noir - 5, 6, 8, 9, 21, 92, 115
La Ferté (abbé de) - 82

La Grange (intendant) - 47
 Landau - 115, 117
 Languet (Dom Lazare) - 69
 Lantz (Jean-Jacques) - 91
 Lapoutroie - 5, 12, 14, 66, 68, 76, 77, 81, 88, 94, 95, 109, 123, 125
 Laubgassen (dame de) - 40
 Laurent (Jean-Pierre) - 114
 Laurent (Marie) - 132
 Laurent (Nicolas) - 68
 Lautenbach - 111
 Le Benesuico (Dom) - 96
 Le Cler (François) - 68
 Legin (Joséphine) - 129
 Leguin (Clément) - 81
 Leheim - 24, 25
 Lenzingen (Jean de, abbé) - 49, 52
 Léon IX, pape - 31
 Lièpvre - 12
 Lieu-Croissant - 34
 Linge (le) - 132
 Loewenburg - 58
 Lord de Saint-Victor - 73
 Lorillard (Laurent) - 54, 58
 Lorraine - 5, 13
 Lorraine (Marguerite de) - 28
 Louchbach (col) - 5
 Louis (abbé) - 21
 Louis II (abbé) - 21
 Lucelle - 17, 18, 20, 28, 32, 34, 35, 49-63, 106
 Lunéville - 111
 Lutzelhouse - 111
 Lydda (Mgr de) - 83

Mackenheim - 24, 25
 Maire (receveur) - 94
 Maire (Joseph) - 109
 Maire (Louis) - 125
 Maire (Urbain) - 125
 Maîtrise des eaux et forêts de Biesheim - 88
 Malbert (Antoine) - 70-73
 Mandras (Lorraine) - 81
 Mannheim - 110, 136
 Marbach (abbaye) - 69, 73, 86
 Marckolsheim - 87
 Marco (Jean-Baptiste) - 76
 Marco (Joseph) - 109

Marmoutier (monastère de) - 28
Martin (Litz - abbé) - 21, 25, 38, 40, 47, 136
Martin IV - 30
Martin (Arbogaste) - 106
Martin (portier) - 104
Martinpré (Jean de) - 68
Masevaux - 82
Masson (Valentin) - 68
Mattis (charpentier) - 86
Maulbronn - 21, 32, 46, 49-63, 110
Maulbrunnerhof - 135
Mayence - 111
Meyenheim - 50
Meyer (Antoine) - 88
Michel (Frère) - 80
Michel (Jean-Jacques-Laurent) - 129
Miclo (Jean-Baptiste) - 118, 126
Miclo (Laurent) - 114, 116, 117
Miclos (forestier) - 76
Miclos (Joseph) - 76
Milan (maçons originaires du duché de) - 54
Millas - 134
Million (Jean-Baptiste) - 125
Minoux (Claude) - 76
Minoux (Jean-Nicolas) - 125
Mittelberger (Jean-Baptiste) - 95, 99, 102-109
Mittelwihr - 24, 25, 32, 65, 94, 103, 106, 114, 136
Moiton (Benigne) - 68
Molsheim - 84
Monnet - 83
Montavon (Nicolas) - 68
Montferrat (Boniface de) - 40
Morimond - 17, 34, 69
Morschwihr - 32, 69, 84
Mougé (Catherine) - 117
Mougé (Marguerite) - 126
Moulin (ferme du) - 66, 95, 108
Moureau (Dom) - 76, 82
Mouthe (curé) - 132
Muhlbach-sur-Bruche - 111
Muller (Georges) - 112, 114-117
Muller (peintre) - 82
Munchhof - 135
Munster (vallée) - 5, 25, 52, 114
Munster (abbaye de) - 24, 50, 52, 73, 80
Murbach et Lure (abbayes de) - 53, 63

Naguel - 80
Nancy - 81
Namsheim - 24
Nebel (Dom) - 83, 86-87, 96, 100, 103, 106, 111
Neubourg (abbaye) - 32, 73
Niederhergheim - 94
Niedermorschwihr - 65, 78, 84, 86-88, 94
Noël (Blaise) - 66
Noirmont - 5, 6, 8, 12, 76, 98, 103, 116-117, 121, 134
Noirmont (ferme du) - 65, 95, 108, 114
Noirrupt (ferme du) - 66, 95, 108
Nuits (en Bourgogne) - 68

Oberhergheim - 94
Oberhof - voir *Kaysersberg*
Obersaasheim - 65, 94
Obrecht (Philippe) - 115
Ochsenstein (Otton d') - 25
Oelenberg (prieuré) - 53, 54
Ollwiller - 129
Orbey - 5, 8, 10, 12, 13, 30, 66, 68, 69, 76, 78, 86, 92, 94-98, 103-104, 108-110, 112, 114-115, 117-118, 123-139
Orbey (Val) - 5-9, 65, 66, 92, 94-96, 128
Orschwiller - 110
Ory (Dominique) - 129

Panchevon (Dom) - 69
Pairiseracker - 135
Pairiser Gässlein - 135
Pairiserhof - 135
Pairisgasse - 135
Pairishurst - 135
Pairismatten - 136
Patry (Jean-Louis) - 114
Patry (maison) - 130
Perrot (Marie) - 126
Peterman (tapissier) - 83
Petit (Pierre) - 117
Petitdemange (Jean-Louis) - 123-125, 129
Pfaffenach (Suisse, cant. Lucerne) - 78
Pfaffenheim - 4
Phalsbourg - 111
Philippe de Maulbronn - 49
Picquot de Maroy (François de) - 91
Pistorius (Jean) - 54

Pontarlier - 68
Porrentruy - 77
Porte (ferme de la) - 66, 95, 108
Pré Bacon (ferme du) - 66, 95, 108
Pré Brodé - 124
Priminius (Jean) - 54
Privat (Nicolas) - 68
Pseudo-Denis - 37

Quefemme (Dom) - 76, 83, 84, 86-87, 96, 100, 110
Quefemme (François-Antoine) - 77, 78, 81

Rain des Chênes - 21
Rathsamhausen (Hartmann de) - 40
Rathsamhausen (Philippe de, abbé) - 21, 38, 40, 42, 47
Rathgeber - 20
Récollets - 69
Regemorte (conseiller de) - 73
Régence d'Ensisheim - 53-55
Reichenau (abbaye de) - 54
Reinhard (Dom) - 80, 86, 96, 100, 111
Reiset (bailli) - 84, 86
Remomont - 24, 25
Renbold (scripte de Pairis) - 44
Reuttner (Henri, abbé) - 50
Revel - 134
Rhein (Charles) - 131
Rheinfelderhof - 20, 24, 25, 31
Rhin (comtes palatins du) - 49
Ribeaupierre - 30, 35, 70, 94
Ribeaupierre (Eguenolphe de) - 50, 52
Ribeaupierre (Guillaume II de) - 52
Ribeaupierre (Jean de) - 28
Ribeaupierre (Ulrich de) - 25, 28, 30
Ribeauvillé - 32, 68, 69, 77, 103, 106, 110, 115
Richart (Dom Jean-Jacques) - 76-78, 80, 82-84, 86, 87
Richert (Jean-Georges) - 88, 103
Ritter (architecte) - 86
Riedwihr - 65, 77, 94
Rinck (Françoise Xavier de) - 76
Ringmann (Mathias) - 5
Riquewihr - 24, 25, 32, 65, 94, 103
Robert de Molesmes - 17
Rodern - 32
Rodolphe II, empereur - 53
Rotenbach - 21, 25

Rouffach - 24, 25, 32, 74, 135
Rucinus (enlumineur de Pairis) - 44
Ruest (Jean-Baptiste) - 108, 114
Runys (de) - 102, 112
Runz (maçon) - 74

Saberger - 109
Saint-Antoine-des-Champs (Paris) - 58
Saint-Chrène (chapelle) - 115
Saint-Dié - 5, 12
Saint-Dié (diocèse de) - 25
Saint-Dié (district de) - 111
Saint-Germain (comte de) - 84
Saint-Grimmen (chapelle) - 115
Saint-Hippolyte - 32
Saint-Michel (chapelle) - 131
Saint-Sévère (chapelle) - 115
Saint-Tibéry (abbaye) - 66
Sainte-Croix-en-Plaine - 25, 84
Sainte-Marie-aux-Mines - 52
Salem - 34, 63
Salomon - 115, 131
Saverne - 83, 111
Schack (Rosine) - 126
Schaeferhof - 20, 24, 25, 31
Schaeffer (Valentin) - 131
Schaller (Christophe) - 58
Schauenberg (Françoise Xavier) - 76
Schiélé (Dom) - 74, 87, 96, 100, 111
Schirmer (Antoine) - 114
Schnee (Michel) - 117
Schneider (Euloge) - 111
Schouch (Georges Michel) - 117
Schoultzbach - 130
Schweighausen (Nicolas de, abbé) - 21
Schwendi - 50
Sélestat (franciscains de) - 40
Sempach - 42
Sernantout (Antoine) - 76
Sigismond, empereur - 42
Sigolsheim - 24, 32, 81, 112
Silbermann (Jean-André) - 74, 112
Simmonot (Dom) - 66
Simon (prévôt) - 76
Simon (Joseph) - 104
Soehnee (Michel) - 117

Souabe (Philippe de) - 31
 Specklin (Daniel) - 5
 Spinner (Ignace) - 114
 Spire - 111, 136
 Stackler (Sébastien) - 68
 Steffan - 74, 76
 Strasbourg - 80, 82, 83, 111, 117
 Strasbourg (chapitre de) - 25, 110
 Strasbourg (diocèse de) - 73
 Strasbourg (évêque de) - 22, 25, 28, 91, 134
 Strasbourg (faïencier de) - 74
 Strasbourg (Chapitre Saint-Pierre-le-Jeune de) - 76
 Strasbourg (Chapitre Saint-Pierre-le-Vieux) - 78
 Strasbourg (couvent Sainte-Madeleine) - 77, 78
 Suédois - 58
 Suisse - 110-111
 Sundgau - 53
 Sundhoffen - 94

 Tannach - 13
 Tanne (François) - 69, 76, 80
 Tanne (veuve) - 74
 Talleyrand - 94
 Tappe (Jean) - 68
 Tegenhard (abbé) - 20
 Tennibach (abbé de) - 28
 Tête des Faux - 132
 Tête des Immerlins - 5
 Thoman (veuve Tanne) - 74, 76
 Tielman (abbé) - 21
 Toritz de Leonberg (Henri) - 49
 Triboulet (Jacques, abbé) - 65, 68-73
 Tribout (Mathieu, abbé) - 65, 73-76
 Turckheim - 32, 78, 94, 111, 112, 136
 Turckheim (Frédéric) - 116
 Turrillot - 103

 Udenheim (Pierre de) - 49
 Ulmer (Pierre) - 112
 Ulrich (de Turckheim, abbé) - 21
 Ungersheim - 136
 Unterholtz - 103
 Ur (ruisseau) - 5
 Urbain VIII (pape) - 54
 Urschenheim - 65, 94
 Uszholtz (Jean, abbé) - 21, 42

Valentin (Joseph) - 68
Vendenheim - 111
Venise - 40
Vérone - 40
Vieux Pairis - 18, 24, 25, 30
Ville de Paille - 73
Vogelsang (abbé) - 89
Voisin (Claude) - 81
Voison (veuve) - 66

Walbach - 94
Waltermann (Philippe) - 66
Walther (évêque de Strasbourg) - 28
Weinbach - 69
Weiss - 5, 6, 12, 18, 21, 25
Weiss (petite) - 5
Welser (Philippine) - 53
Wendling (Jean-Georges) - 114
Werde (épouse de Guillaume de) - 30
Werner (abbé) - 20
Westphalie (traités de) - 58
Wettingen - 111
Wettstein - 5
Wetzel de Marsilien (Georges) - 58
Weyermatt - 135
Wezelon (abbé) - 20
Wickerschwahr - 77, 94
Widensolen - 65, 66, 74, 76, 82, 87, 94, 99, 103, 110, 114
Wihr-au-Val - 77, 94, 135
Wihr-en-Plaine - 69, 115
Wimpf (pharmacien) - 78
Windholtz (Dom) - 76, 82, 84, 86, 87
Wingand (Martin) - 104-105
Wintzenheim - 32
Woerth (comte de) - 25
Wolff (Jean) - 115-117
Wolff (Suzanne Elisabeth) - 115, 117
Worms (diocèse de) - 110
Wurtemberg (comte puis duc de) - 49, 50, 52, 58, 78
Wurtemberg (Ulrich de) - 50

Zara - 40
Zellenberg - 32

Table des matières

Préface	p. 2
Chapitre I: La haute vallée de la Weiss: géographie, faune et flore, <i>par Laurent Nitsch</i>	p. 5
Chapitre II: L'abbaye de Pairis des origines au milieu du XVe siècle, <i>par Jean-Luc Eichenlaub</i>	p. 17
Chapitre III: Bibliothèque, scriptorium, vie intellectuelle, <i>par Jean-Luc Eichenlaub</i>	p. 37
Chapitre IV: Les temps difficiles (1453-1692), <i>par Benoît Jordan</i>	p. 49
Chapitre V: Quatre abbés pour une renaissance: l'âge d'or de l'abbaye (1692-1788), <i>par Claude Muller</i>	p. 65
Chapitre VI: Pairis sous la Révolution, <i>par Lucien Jecker</i>	p. 91
Chapitre VII: L'hôpital-hospice de Pairis, <i>par Lucien Jecker</i>	p. 123
Index	p. 141

Achévé d'imprimé
le 16 Octobre 1995
sur les presses de
l'Imprimerie ICMA
à Saint-Dié.

Dépôt légal 4^e trimestre 1995